

Rapport

Mission Internationale d'Enquête

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

I. PRESENTATION ET DEROULEMENT DE LA MISSION.	3
II. CONTEXTE HISTORIQUE	5
III. UN DESASTRE ECONOMIQUE ET SOCIAL.	12
IV. QUELLE REPOSE GOUVERNEMENTALE A LA CRISE ECONOMIQUE ET SOCIALE ?	40
V. FAILLITE DU POLITIQUE	51
VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	55
ANNEXES.	62

Argentine : un peuple sinistré
une politique criminelle, des responsabilités plurielles

SOMMAIRE

I. PRESENTATION ET DEROULEMENT DE LA MISSION.	3
II. CONTEXTE HISTORIQUE	5
A Argentine: une histoire tissée de réussites et d'échecs	5
B Origine et développement du malaise social : endettement, corruption et impunité	8
III. UN DESASTRE ECONOMIQUE ET SOCIAL	12
A L'Argentine piégée par son ultra-libéralisme	13
B Santé, éducation, logement : des droits particulièrement touchés	29
C. Procédures judiciaires visant des acteurs économiques et sociaux	36
IV. QUELLE REPONSE GOUVERNEMENTALE A LA CRISE ECONOMIQUE ET SOCIALE ?	40
A. La judiciarisation et la criminalisation de la protestation sociale	40
B. L'appareil policier	46
C. Les évènements du 19 et 20 décembre 2001 : répression et désordre constitutionnel	47
V. FAILLITE DU POLITIQUE	51
A. Une " culture " de l'impunité ?	51
B. Discrédit des institutions politiques et judiciaires : l'exemple de la Cour Suprême de Justice	52
C. Discrédit de la classe politique : l'exemple des " escraches "	54
D. Les réponses de la société civile : l'exemple des Assemblées de quartier	54
VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	55
ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNALITÉS RENCONTRÉES	62
ANNEXE 2 : TRAITES : RATIFICATIONS ET RESERVES	65
ANNEXE 3 : COMMUNIQUE DE LA FIDH	66

Auteurs du Rapport :

Yasmine Shamsie, spécialiste canadienne en économie politique et développement

Claude Katz, secrétaire-Général de la FIDH

Luis Guillermo Pérez Casas, membre du Groupe d'avocats "José Alvear Restrepo" de Colombie,
secrétaire général adjoint la FIDH

Pierre Salama, économiste français, professeur agrégé des universités

Mission conjointe de la FIDH et de l'Organisation Droits et Démocratie.

I. PRESENTATION ET DEROULEMENT DE LA MISSION

La Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme (FIDH) et Droits et Démocratie, ont effectué du 28 février au 11 mars 2002, une mission internationale d'enquête conjointe sur la situation des droits de l'Homme en Argentine, ayant en particulier pour objet d'examiner les conséquences des violations des droits économiques et sociaux sur la jouissance des droits civils et politiques, la FIDH n'ayant eu de cesse depuis 1934, de rappeler et d'affirmer l'indivisibilité de ces deux catégories de droits.

Cette mission a été réalisée à la demande et avec la collaboration des associations argentines membres de la FIDH : le Comité d'Action Juridique (CAJ), la Ligue Argentine des Droits de Homme (LADH) et le Centre d'Études Légales et Sociales (CELS).

La mission était composée de : Yasmine Shamsie, spécialiste canadienne en économie politique et développement, Claude Katz, secrétaire-général de la FIDH, Luis Guillermo Pérez Casas, membre du Groupe d'avocats, José Alvear Restrepo de Colombie et secrétaire général adjoint la FIDH et Pierre Salama, économiste français, professeur agrégé des universités.

En premier lieu, la mission souhaite souligner que des demandes formelles et officielles ont été adressées aux autorités gouvernementales, et ce en temps voulu. Cependant, les seules autorités ayant répondu positivement furent : le vice-premier ministre Juan Pablo Cafiero et le secrétaire d'état au travail Carlos Tomada. En outre, la seule réponse reçue de la part du Secrétariat national aux droits de l'Homme, précisait que le Secrétaire ne serait pas de retour au pays avant le 15 mars, c'est-à-dire, après la conclusion de cette mission.

La mission regrette cette situation, mais considère que les nombreuses rencontres avec les principaux acteurs de la société civile, qui jouent un rôle essentiel dans la situation argentine, ont permis d'obtenir une photographie précise et très complète des dimensions de la crise que vit ce pays. En Argentine, durant ces dernières années, plus de 2.800 habitants ont été traduits devant la justice pour avoir pris part à des manifestations d'opposition à la politique économique de l'Etat, démontrant ainsi une criminalisation de la protestation sociale.

C'est la raison pour laquelle, outre son activité dans la ville de Buenos Aires, les membres de la mission se sont rendus dans la province de Neuquén, (à 1.200 kilomètres de la capitale), où on enregistre le taux le plus élevé quant à ce phénomène (500 accusés). La mission s'est entretenue avec les autorités judiciaires, les organisations locales de droits de l'Homme et de nombreuses victimes de cette politique de répression. De même, la mission s'est rendue dans la ville de Plata (à 60 kilomètres de la capitale), afin de s'entretenir avec le secrétaire aux Droits de l'Homme de la province de Buenos Aires, ainsi qu'avec la présidente de la cour d'appel, pour réclamer, notamment, la libération du dirigeant syndical Emilio Alí, condamné à 5 ans et demi de prison, pour avoir dirigé une manifestation de chômeurs, qui sollicitaient de la nourriture. Ultérieurement, la mission s'est rendue à la Prison de Gorina où elle a pu rencontrer Emilio Alí.

La mission, considère que ces démarches auprès du Tribunal et des autorités gouvernementales ont contribué à obtenir la libération d'Ali, peu après son départ d'Argentine. La sentence a ainsi reconnu - dans sa partie essentielle - que les manifestations de protestation sociale ne constituent aucunement une infraction.

Durant ses entrevues avec les autorités judiciaires et politiques, la mission a rappelé la nécessité d'appliquer les traités internationaux ratifiés par l'Argentine, qui interdisent de criminaliser la protestation sociale.

La mission a par ailleurs assisté à des assemblées de quartiers (" barriales ") dans la capitale et à des assemblées de chômeurs dans les faubourgs de Buenos Aires.

La mission a réalisé plusieurs entretiens avec les autorités judiciaires qui mènent l'enquête sur les événements tragiques, survenus les 19 et 20 décembre 2001, qui ont abouti à la chute du gouvernement de l'ancien Président de la Rúa, confirmant la tendance à l'utilisation de la violence physique et de menaces menées par les groupes policiers ou para-politiques.

La mission souhaite témoigner du haut degré de collaboration et de participation démontrée par tous les secteurs et personnalités rencontrés en Argentine afin de permettre son bon accomplissement.

Argentine : un peuple sinistré
une politique criminelle, des responsabilités plurielles

La liste des personnalités, organisations gouvernementales et non-gouvernementales, associations, universités et mouvements sociaux avec lesquels la mission de la FIDH en Argentine s'est entretenue sont les suivantes :

GOUVERNEMENT ET PARTIS POLITIQUES

Chef de Cabinet Ministériel -Secrétariat de Cabinet et Relations Parlementaires.
Secrétariat d'Etat au travail, Ministère du travail.
Parti Justicialiste (PJ)
Parti Communiste (PC)
Gauche Unie (IU)
Union Civique Radicale (UCR)
Parti Ouvrier
Alliance Républicaine pour l'égalité (ARI)

POUVOIR JUDICIAIRE

Chambre Criminelle et Correctionnelle Fédérale N°1
Cour de Cassation de la Province de Buenos Aires.
Cour Supérieure de Justice de la province de Neuquén.
Président Continental, Président de la filiale argentine et d'autres représentants de l'Association américaine de Juristes.
Représentants de l'Association des Avocats de Buenos Aires.
Association des avocats spécialistes du droit du travail.
Comité de soutien des procès politiques auprès de la Cour Suprême.

**AUTORITES PUBLIQUES COMPETENTES DANS LES
DOMAINE DES DROITS DE L'HOMME**

Directeur Général des Droits de l'Homme du gouvernement de la ville autonome de Buenos Aires.

Secrétariat aux Droits de l'Homme du gouvernement de la province de Buenos Aires.
Bureau de la Commission parlementaire des droits de l'Homme.

ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES

Ville autonome de Buenos Aires :
La mission a rencontré des représentants des associations suivantes :
Assemblée Permanente de DDHH (APDH)
Familles de Disparus et Détenus pour des Raisons Politiques
Mères de la place de Mai
Mouvement Oecuménique des Droits de l'Homme

Mères de la place de Mai -filiale fondatrice
Fils pour l'Identité et la Justice, contre l'oubli et le silence (HIJOS)
Centrale des jeunes Travailleurs Argentins (CTA)
Syndicat Indépendant des Messagers et Cadets (SIMECA)
Service Paix et Justice (SERPAJ)

Province de Neuquén :
Assemblée Permanente des Droits de l' Homme (APDH)
Pastorale des Migrations
Courant des Militants pour les Droits de l'Homme

UNIVERSITES

Université de Buenos Aires (UBA)
Faculté des Sciences Economiques
Faculté de Droit
Université Nationale de Comahue

MOUVEMENTS SOCIAUX

Ville Autonome de Buenos Aires et de la Province de Buenos Aires :
Centrale des travailleurs Argentins (CTA)
Association de "meretrices" argentinas (AMMAR)
Confédération Générale du Travail (CGT)
Association des Travailleurs d'Etat (ATE)
Courant "clasista" et Combatif (CCC)
Fédération de la Terre et de l'Habitat (FTV)
Blocque Piquetero National
Assemblée Inter-quartier Parque Centenario
Délégués des 72 quartiers de la ville autonome de Buenos Aires et de la Province de Buenos Aires.

Province de Neuquén :
Centrale des travailleurs argentins (CTA)
Coordinatrice des Organisations Mapuches
Syndicat de Céramistes (ZANON)

La Mission tient à remercier la Ligue Argentine des Droits de l'Homme (LADH), le Centre d'Etudes Légales et Sociales (CELS) et le Comité d'Action Judiciaire (CAJ), qui ont contribué à l'organisation et au bon déroulement de la mission et plus particulièrement Juan Carlos CAPURRO, Président du CAJ et Susana MIQUEL, secrétaire administrative de la même association, qui ont manifesté un sens de l'organisation, une efficacité, et un dévouement militant remarquables mais aussi une convivialité que la Mission entend souligner.

II. CONTEXTE HISTORIQUE

A. L'Argentine : Une histoire tissée de réussites et d'échecs.

Le nom de l'Argentine n'est pas fortuit, il symbolise les richesses prodigieuses d'une nation qui à un moment donné de son histoire, par son développement agricole et urbain, a rêvé d'être une puissance mondiale. Située dans le Cône Sud de l'Amérique latine, l'Argentine s'étend sur une superficie de 2.766.889 Km², c'est-à-dire presque six fois la superficie de la France, excepté le territoire antarctique.

L'Argentine, à l'instar de ses voisins Sud-américains, tente un processus de libération au début du XIX^{ème} siècle, sous l'influence de l'indépendance des Etats-Unis et de la Révolution française. En 1810, le Virrey (représentant du roi d'Espagne) est démis de ses fonctions par le peuple de Buenos Aires, mais l'indépendance des Provinces Unies de l'Amérique du Sud (qui deviendront plus tard les Provinces Unies du Río de la Plata), est proclamée le 9 juillet 1816 lorsque les troupes insurgées, dirigées par José de San Martín et Belgrano, mettent en échec définitivement les forces de l'Empire Espagnol. La nation naissante sera plongée ensuite dans des luttes fratricides entre les partisans du centralisme et du fédéralisme.

En 1827, le Général Juan Manuel Rosas, un riche dirigeant, s'impose comme gouverneur de la Province de Buenos Aires, étendant son autorité aux Provinces Unies, qui sont alors baptisées Confédération Argentine. En proclamant le fédéralisme, Rosas impose un régime dictatorial qui se maintiendra jusqu'en 1852. Il organise la colonisation des plaines du sud de Buenos Aires, les offensives militaires se transforment en processus d'extermination des populations indigènes et les terres se concentrent alors dans les mains de quelques propriétaires fonciers. A titre d'exemple, en 1840, 293 personnes possèdent une surface trois fois plus grande que la taille de la Belgique. Les propriétaires fonciers dominent l'administration, le Parlement et l'Armée. La terreur a constitué un élément essentiel du système politique instauré par Rosas, qui a bénéficié de l'appui de l'Eglise Catholique. Les fidèles du Général Rosas se sont rassemblés au sein de la Société Populaire Restaurée (" la Sociedad Popular Restauradora "), une organisation politique qui disposait d'un escadron paramilitaire, "La Mazorca ", composé de policiers et de délinquants professionnels. Rosas

est finalement renversé par le général Justo Urquiza, avec l'appui des grands commerçants de la ville de Buenos Aires ainsi que de l'Angleterre et du Brésil.

En 1853, la Constitution de la nation Argentine est promulguée, celle-ci toujours en vigueur, éliminera définitivement l'esclavage et établira un ordre républicain avec pour objet de " constituer l'union nationale, renforcer la justice, consolider la paix intérieure, promouvoir le bien-être général, et assurer les bénéfices de la liberté, pour nous, pour notre postérité et, pour tous les hommes du monde qui veulent résider sur le sol argentin...".

Les argentins, recensés au nombre de 1.7 millions en 1869, n'étaient guère assez nombreux pour répondre à la demande de main d'œuvre. L'Argentine exportait alors du maïs, du blé, de la toile, du cuir et de la viande vers les marchés européens. Des sociétés britanniques ont ouvert des banques à Buenos Aires et ont aidé à financer la construction des lignes de chemin de fer. L'Argentine a attiré de nombreux immigrants européens, en leur offrant les mêmes droits qu'à ses propres citoyens.

Entre 1870 et 1930, près de 6 millions d'immigrants, italiens et espagnols ont émigrés en Argentine.

L'Argentine a atteint une croissance économique de 5% pendant 30 ans. Ses 34 mille km² de voies ferrées lui ont permis de concurrencer les céréales américaines. La population de Buenos Aires est passée de 180.000 habitants en 1880 à 1.575.000 en 1914, dont la moitié étaient des immigrants.

Toutefois la richesse ne s'est pas traduite par un progrès social, la propriété foncière continuant à se concentrer dans les mains de quelques propriétaires ; 2000 propriétaires fonciers possèdent alors 40 millions d'hectares en Patagonie, où au nom de la "civilisation" contre la "barbarie" on a exterminé la quasi totalité de la population indigène de cette région.

En 1916, se déroulent les premières élections au suffrage universel, remportées par Hipólito Yrigoyen, chef de l'Union Civique Radicale (" Unión Cívica Radical "), expression de la classe moyenne issue de l'immigration. En 1919 les

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

travailleurs du port et de la métallurgie entament une grève afin de revendiquer de meilleures conditions de travail. Les étudiants de Córdoba se rebellent contre le conservatisme clérical, le népotisme dans la désignation des chaires et exigent la modernisation des programmes d'étude et la participation dans la gestion de l'université.

Les conservateurs ont vu dans cette protestation sociale le germe du communisme et ont constitué en réponse la Ligue Patriotique (" la Liga Patriótica "), groupe paramilitaire, qui a causé plus de 200 morts au sein des Communautés juives et russes. Ce groupe collaborait à l'identique avec l'Armée dans la répression des grèves.

Yrigoyen fut élu pour la seconde fois président en 1928, mais en 1930, un coup d'État des militaires alliés aux conservateurs mit fin à son mandat. L'offre de travail dans les campagnes se réduisit drastiquement et un million de paysans émigrèrent vers les villes attirés par les perspectives de travail dans les nouvelles industries.

La capitale passa alors de 1,6 millions d'habitants en 1916 à 4,7 millions en 1947. C'est dans ce contexte, que Juan Domingo Perón organisera plus tard sa base sociale : "les descamisados", (" les sans chemises ").

En 1943, la crainte des conservateurs de perdre les élections, favorise un autre coup d'état des militaires. Le colonel Juan Domingo Perón est nommé ministre des Affaires Sociales mais ce dernier, après avoir encouragé la syndicalisation des travailleurs, est rapidement écarté. Cependant, une manifestation gigantesque contraint le gouvernement à le réintégrer. En 1946 Perón est élu président avec 56% des voix.

Perón utilise les bénéfices des exportations pour promouvoir l'industrialisation et généraliser l'instruction publique. Il nationalise les compagnies de chemins de fer, aériennes et de navigation et développe un marché intérieur. Il promeut et met en place une législation sociale favorable aux travailleurs. Perón est réélu à la présidence au nom du "Justicialisme", et ainsi 135 des 149 parlementaires sont péronistes. En 1955, l'Eglise Catholique et les conservateurs obtiennent de l'armée l'organisation d'un coup d'état, après lequel Perón s'exile en Espagne.

Perón, l'exilé, se transforme en mythe, les militaires continueront les coups d'état afin d'éviter toute reprise du pouvoir par les péronistes. L'injustice sociale se transforme en insurrection populaire; une grande partie de la jeunesse

se tourne vers l'extrême gauche, et sera ainsi à l'origine de la résistance armée.

Perón, de retour d'exil en 1973, est réélu président avec 62% des voix après avoir écarté l'aile gauche de son mouvement. Sa nouvelle femme Isabel, est élue vice-présidente. Perón meurt en 1974 dans un pays affaibli par l'inflation, les pressions sociales et l'insurrection de la guérilla. Isabel lui succède, mais les militaires ne sont pas disposés à laisser le pouvoir entre les mains d'Isabel Perón, bien que celle-ci consente à préserver en dehors de tout contrôle légal les méthodes contre-insurrectionnelles. L'Armée crée un nouveau groupe paramilitaire, dénommé la Triple A (Alliance Anticomuniste Argentine), inspirés de la Doctrine de Sécurité Nationale. Cette dernière promet l'ordre, la sécurité, la morale, la fin de la corruption et la modernisation économique. Le 24 mars 1976, les militaires effectuent un nouveau coup d'État.

La dictature applique une politique ultra-libérale, afin d'attirer les investissements étrangers. On libère les prix, met en place une économie ouverte, s'ensuit une réduction drastique des salaires qui provoque une chute du pouvoir d'achat. Entre 1975 et 1978, la participation des salariés au total des recettes du pays passe de 50% à 30%. Pour assurer la "paix sociale", 30.000 argentins sont arrêtés, disparus, torturés et exécutés. Le terrorisme d'Etat est appliqué de pair avec l'anesthésie du football: l'Argentine est championne du monde en 1978. L'opposition sociale et politique a été éliminée, tandis que de graves crimes contre l'humanité sont commis au nom des valeurs de la chrétienté et de l'ultra libéralisme économique.

La dictature noyée dans les crimes et la corruption, s'empare des îles Malouines le 31 mars 1982. Cette vieille revendication contre le colonialisme anglais, réveille la fièvre du nationalisme. L'Armée argentine capitule après seulement 74 jours de guerre. La défaite et l'humiliation, conduisent les militaires à la tenue d'élections générales le 30 octobre 1983, à l'issue desquelles est élu Raúl Alfonsín.

Le retour à la démocratie et l'absence de justice

Une société profondément blessée ne peut être guérie dans l'oubli et l'impunité. Les défenseurs des droits de l'Homme l'ont bien compris et en particulier les mères et grands-mères de la Place de Mai, porteuses d'un immense espoir, exemplaires dans leur capacité de résistance civile et de mobilisation contre la barbarie. Les demandes de vérité, de réparation, de justice, de restitution des enfants nés en

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

captivité et dont les pères se trouvent être également les bourreaux, l'exigence d'épurer la fonction publique de tous ceux qui ont coexisté avec l'appareil de terreur ou ont été ses bras armés, ont été et demeurent à l'ordre du jour. Une démocratie n'est pas légitimée seulement par le nombre de votes lors d'une journée électorale, mais tout autant par sa capacité institutionnelle à donner des réponses adéquates aux besoins de la société.

Transiger avec le crime et les pires formes du crime commis par le pouvoir étatique, équivaut à hypothéquer le futur d'un peuple, et constitue une des manifestations les plus perverses de la force et de l'arbitraire.

Alfonsín immédiatement après son élection annule les dispositions prises par les militaires lorsqu'ils étaient au pouvoir, dispositions par lesquelles ces derniers s'auto-amnistiaient, Alfonsín les considérant moralement inacceptables. Il crée, ensuite, la CONADEP (Commission Nationale pour les disparus) ; celle-ci conclut que les Forces Armées sont responsables de graves violations des droits de l'Homme de manière organisée, en utilisant l'appareil d'Etat. Ultérieurement il obtiendra que tous les membres des trois premières juntas militaires ayant gouvernés entre 1976 et 1982, soient jugés.

Ces accusés ne restèrent guère passifs et les " soumis " se rebellèrent, aboutissant à deux crises militaires en 1986 dans le but de contraindre le Gouvernement d'Alfonsín a renoncé à poursuivre judiciairement les militaires. La première crise conduit à l'adoption de la Loi dite de Point Final " la Ley de Punto Final " (B.O.29/12/86), à la crise " de la Semaine Sainte " (1987) et à la Loi d'Obéissance due (du 06/06/97) " la Ley de Obediencia debida" examinées dans le présent rapport.

Raúl Alfonsín s'est trouvé dans l'impossibilité également d'aller au terme de son mandat, en raison des problèmes graves de l'économie argentine. Il n'a eu d'autre choix que de démissionner et de convoquer des élections anticipées, remportées par Carlos Menen au nom du Parti Justicialiste et grâce à un discours populiste. Menen referme le cercle vicieux de l'impunité au moyen des décrets de Grâce 1002, 1003, 1004, 1005 en date du 7 octobre 1989 et 2741, 2742, 2743, 2744, 2745, 2746 du 30 décembre 1990, laissant en liberté tous ceux qui furent condamnés pour violations graves aux droits de l'Homme. Menen, à travers Domingo Cavallo, bradera à son tour l'Etat argentin, et appliquera dans toutes ses acceptions le modèle néo-libéral; l'argent des privatisations nourrira la corruption. Les dépenses sociales,

durant son premier mandat, seront utilisées afin de réformer la Constitution Politique et garantir sa réélection.

Le gouvernement désastreux de Menen sera désavoué par les urnes et le parti " justicialiste " perdra les élections et le contrôle du Congrès face à l'Alliance¹ qui portera Fernando de la Rúa à la présidence le 14 octobre 1999. Le nouveau gouvernement qui s'est présenté comme étant de centre-gauche s'inscrira très bientôt dans la continuité des précédents : mise en œuvre de politiques monétaristes d'ajustement structurel et corruption massive ; la coalition se dissout rapidement avec la démission du vice-président Carlos Alvarez. C'est ainsi que Domingo Cavallo est nommé ministre des finances , mais la faillite de l'Etat argentin s'était déjà déclarée, et la crise des partis et du système politique s'aggravera. La loi de déficit zéro et le " corralito financier " accéléreront la chute du gouvernement.

L'Alliance au pouvoir a perdu 5.405.022 voix en seulement deux ans. Lors des élections du 14 octobre 2001, le " justicialisme " qui appartenait à l'opposition a perdu 1.119.587 voix par rapport à 1999, mais a obtenu à nouveau la majorité parlementaire. Lors de ces mêmes élections 3.652.872 personnes n'ont pas voté et il y a aura 1.512.920 votes blancs et 2.358.291 votes nuls.

L'"Argentinazo " de décembre 2001, a contraint De La Rúa à démissionner et le "Justicialisme" reviendra au gouvernement non sans faire preuve de luttes fratricides à l'intérieur de ses rangs.

Le vendredi 21 décembre 2001, l'Assemblée Législative a accepté la démission de De La Rúa et promulgué la loi 20.972 nommée "de Acefalía en la presidencia". Selon cette loi, le Congrès disposait de 48 heures après l'acceptation de la démission de De La Rúa, pour désigner son successeur. Dans cet intervalle, le pouvoir exécutif a été administré par le président du Sénat, Ramón Huerta, qui a édicté trois décrets d'état de Siège le 16, 18 et 20 de décembre 2001 applicables aux provinces de Buenos Aires, Entre Ríos et San Juan.

Le samedi 22 décembre 2001, Adolfo Rodríguez Saá, gouverneur de la province de San Luis, a été nommé président de la Nation. L'Assemblée à son tour convoquera des élections pour le 3 mars 2002, en vue d'élire le Président et le Vice-président, modifiant ainsi le régime électoral en vigueur. Une fois au pouvoir, Rodríguez Saá a déclaré qu'il suspendrait le paiement de la dette extérieure, qu'il ne dévaluerait pas la monnaie et qu'il adopterait immédiatement un plan d'urgence alimentaire. Mais celui qui a maintenu le

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

"Corralito financier" et nommé au gouvernement Carlos Grosso, ancien fonctionnaire de Carlos Menen, accusé de graves irrégularités dans sa gestion, a de nouveau déclenché la colère du peuple argentin. Perdant l'appui des principaux chefs de son parti, il a présenté sa démission le 30 décembre 2001.

Temporairement était nommé un nouveau titulaire à la tête de l'exécutif : le Président de la Chambre des Députés, Eduardo Camaño, a assuré la présidence. Le 1er janvier 2002, l'Assemblée Législative a élu comme nouveau président Eduardo Duhalde, pour un mandat de deux ans prenant fin en décembre 2003. Le nouveau gouvernement est issu d'une coalition entre l'Union Civique Radicale dirigée par Raúl Alfonsín et une partie du Frepaso conduit par Aníbal Ibarra. Depuis, la priorité du nouveau gouvernement a été de négocier avec le Fonds Monétaire International et de mettre en œuvre les mesures que celui-ci proposerait. La souveraineté de l'Argentine reste subordonnée aux intérêts du système financier international.

B. Origine et développement du malaise social : endettement, corruption et impunité

La transition démocratique en Argentine, a été conduite par différents gouvernements dont les promesses de bien-être social, de justice et de libertés publiques, n'ont aucunement été tenues au moment de gouverner. La faillite argentine est non seulement économique, mais également institutionnelle, sociale et politique. La politique économique initiée sous la dictature non seulement n'a pas été abandonnée mais s'est bien au contraire accentuée, car mise ouvertement au service de la corruption et d'une économie spéculative. Simultanément, la dette extérieure n'a cessé de croître, elle a été multipliée par vingt depuis le coup d'état de 1976, alors que dans la même période l'Argentine remboursait le service de la dette, représentant 200 000 millions de dollars, et que la fuite de capitaux dépassait les 100 000 millions de dollars.

Les irrégularités relatives à la dette extérieure :

Eric Toussaint décrit précisément l'évolution de ce processus "la politique économique promue par Martínez de Hoz, Ministre de l'Economie sous la dictature, le 2 avril 1976, marque le début d'un processus de destruction de l'appareil productif du pays, en créant les conditions propices à une économie spéculative qui bouleverse le pays. La plupart des prêts accordés à la dictature argentine, provenaient de banques privées du Nord. Ces dernières disposaient du plein accord des autorités américaines (tant de la Réserve Fédérale que de l'Administration Nord-américaine). Les

"Maestros" argentins de la politique d'endettement étaient le Ministre de l'Economie Martínez de Hoz et le Secrétaire d'État pour la Coordination et la Programmation Économique, Guillermo Walter Klein. Pour obtenir des prêts des banques privées, le gouvernement exigeait des entreprises publiques argentines qu'elles s'endettent auprès des banquiers privés internationaux. Les entreprises publiques se sont alors transformées en axe fondamental de la privatisation des structures étatiques, à travers un endettement qui a entraîné l'abandon d'une grande partie de la souveraineté nationale²."

1. Le cas d'YPF :

L'YPF pétrolière (Yacimiento Petrolíferos Fiscales -Gisement Pétrolifères Fiscaux) a été la principale entreprise publique argentine. La dictature s'est chargée de créer les conditions nécessaires à sa privatisation: " Lors du coup d'état militaire du 24 mars 1976, la dette extérieure d'YPF s'élevait à 372 millions de dollars. Sept ans plus tard, au terme de la dictature, cette dette s'élevait à 6 000 millions de dollars. L'endettement a ainsi été multiplié par seize en sept ans ".

Pratiquement aucun des prêts accordés en devises étrangères n'a été dans les caisses de l'entreprise; ils sont restés entre les mains de la dictature. Sous ce régime, la productivité des travailleurs d'YPF a augmenté de 80%. Le personnel a été réduit de 47.000 à 34.000. La dictature, afin d'augmenter les rentrées d'argent, a diminué de moitié les commissions qui revenaient à YPF pour la vente de combustibles. De plus, YPF a été contrainte de raffiner son pétrole extrait, dans les multinationales privées, telles que Shell et Esso, alors que, compte tenu de sa bonne situation financière au début de la dictature, elle aurait pu être dotée d'une capacité de raffinage conforme à ses besoins, (en améliorant, par exemple les raffineries déjà existantes: (La Plata, Luján de Cuyo y Plaza Huincul). En juin 1982, tout l'actif de la société était englouti par les dettes³ .

Menem a ensuite confié l'évaluation de la valeur d'YPF à la banque américaine Merrill Lynch, qui a délibérément réduit de 30% la réalité des réserves pétrolières disponibles tentant ainsi de sous-estimer la valeur d'YPF avant sa mise en vente. "Une fois la privatisation effectuée, la partie des réserves dissimulées est réapparue dans les comptes. Les opérateurs financiers qui avaient acheté à bas prix les actions de l'entreprise, ont ainsi pu réaliser des profits colossaux grâce à l'augmentation du cours boursier des actions d'YPF. Cette privatisation, a constitué un argument idéologique fondant la primauté du secteur privé sur le secteur public⁴. YPF a été vendue à la multinationale pétrolière espagnole, Repsol, en 1999.

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

2. La plainte d'Alejandro Olmos concernant l'endettement sous la dictature

L'endettement a été justifié par les responsables économiques de la dictature, comme le meilleur moyen d'accroître les réserves en devises étrangères, permettant ainsi de soutenir une politique d'ouverture économique. Cependant les réserves n'étaient aucunement administrées ou contrôlées par la Banque Centrale. Les prêts obtenus par le biais des banques internationales étaient réinvestis dans les mêmes banques au titre de réserves. En 1979 les réserves s'élevées à 10.138 millions de dollars et les dépôts dans les banques étrangères à 8 410 millions de dollars. La même année la dette extérieure passait de 12 496 millions de dollars à 19 034 millions de dollars. Evidemment, l'intérêt perçu pour les sommes déposées était inférieur à l'intérêt payé pour le service de la dette⁵.

Alejandro Olmos, citoyen argentin a déposé une plainte pénale en octobre 1982 portant sur les irrégularités de la dette extérieure contractée par la dictature militaire. Le procès et l'arrêt du 13 juillet 2000 lui-même, bien qu'aucune condamnation n'ait été prononcée en vertu de la prescription, ont révélé l'ampleur de la corruption. Ils ont aussi permis une action judiciaire à l'encontre de ceux qui ont usé et abusé du pouvoir, agissant contre les intérêts et besoins de la population et de l'Etat argentin. L'arrêt de 195 pages rendu par le juge Ballestero, confirme une série d'accusations extrêmement graves⁶:

"Tandis que la dictature endettait le Trésor Public et les entreprises publiques, elle permettait aux capitalistes argentins de placer à l'étranger des quantités considérables de capitaux. Entre 1978 et 1981: plus de 38 000 millions de dollars seraient sortis de l'Argentine de manière "excessive ou injustifiée" ; cela fut rendu possible par le fait que chaque résident argentin pouvait acheter 20 000 dollars par jour - somme qui pouvait ensuite être placée à l'étranger (voir partie économique du rapport).

En résumé, l'Etat s'endettait tandis que les capitalistes "décapitalisaient" allègrement le pays. "Près de 90% des ressources provenant de l'étranger par l'intermédiaire de l'endettement des entreprises (privées et publiques) et du gouvernement ont été transférées à l'étranger à travers des opérations financières spéculatives". D'importantes sommes empruntées auprès de banques privées aux Etats-Unis et en Europe occidentale, ont été par la suite déposées dans ces mêmes banques.

Ce jugement historique conclut en indiquant que "la dette extérieure de la nation (...) a été gravement augmentée à partir de l'année 1976 par l'instrumentalisation d'une politique économique néfaste et préjudiciable qui a mis à genoux le pays à travers diverses méthodes utilisées, déjà expliquées tout au long de ce jugement, et qui visaient, entre autres, à faire profiter et à soutenir les sociétés et entreprises privées -- nationales et étrangères - au détriment des sociétés et entreprises d'Etat. Ces dernières, à travers une politique dirigiste, se sont appauvries jour après jour, appauvrissement démontré par les valeurs obtenues au moment d'entamer les privatisations des entreprises publiques ".

Au service de l'Etat, des banques transnationales ou de ses intérêts personnels ?

Alejandro Olmos, parmi d'autres, a initié une plainte pénale contre le Secrétaire d'Etat à la coordination et la programmation économique, Guillermo Klein, qui a occupé cette fonction de 1976 à mars 1981. Alors que celui-ci exerçait des fonctions publiques sous la dictature, il dirigeait un bureau privé qui représentait les intérêts de la Scandinavian Enskilda Bank. En 1982, alors que les Malouines sont occupées et la guerre déclarée contre l'Angleterre, il est désigné comme fondé de pouvoir à Buenos Aires de la société anonyme britannique Barclays Bank Limited, qui était en outre un des principaux créanciers privés de la dette publique et privée argentine. Ultérieurement Guillermo Klein représenterait les intérêts de vingt-deux créanciers du système bancaire international.

Le "socialisme" qui enchante le monde financier

"La Banque Centrale argentine a déclaré qu'elle ne tenait pas de registre de la dette extérieure publique. Les autorités argentines qui ont succédé à la dictature, doivent donc se baser sur les déclarations des créanciers étrangers et sur les contrats signés par les membres de la dictature, compte tenu que ces derniers n'ont jamais informé la Banque Centrale.

Malgré cela, après la chute de la dictature, le nouveau régime présidentiel d'Alfonsín a décidé d'assumer l'ensemble de la dette, tant privée que publique, contractée sous la dictature. Alors que les militaires tortionnaires ont bénéficié de l'impunité, les responsables économiques de la dictature ont profité de la même clémence. Plus grave, la majorité des hauts fonctionnaires de l'économie et des finances sont restés au sein de l'appareil d'Etat, certains ont même bénéficié d'une promotion ".

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

Le gouvernement d'Alfonsín a également contribué au désastre des finances publiques, mettant à la charge des contribuables les 14.000 millions de dollars de la dette extérieure contractée par les entreprises privées et les filiales argentines des multinationales étrangères. "Figurent parmi les entreprises privées endettées, les filiales argentines des sociétés multinationales: citons Renault Argentine, Mercedes-Benz Argentine, Ford Moteur Argentine, IBM Argentine, City Bank, le First National Bank of Boston, la Chase Manhattan Bank, la Bank of America, la Deutsche Bank.

L'Etat argentin paye ainsi les créanciers privés de ces entreprises: Renault France, Mercedes Benz, City Bank, Chase Manhattan Bank, Bank of America, First National Bank of Boston, Crédit Lyonnais, Deutsche Bank, Société Générale.

En résumé, le contribuable argentin paye la dette contractée par les filiales des multinationales envers leurs maisons mères ou les banquiers internationaux. " Il est possible de soupçonner les multinationales en question d'avoir créé une dette avec leurs filiales argentines par un simple jeu de contrat ". Les pouvoirs publics argentins ne disposent d'aucun moyen de contrôle.

Privatiser pour générer... de la richesse étrangère !

La privatisation des entreprises publiques argentines a trouvé sa justification dans l'endettement de ces dernières. En les vendant au-dessous de leur prix réel, on estime le manque à gagner de l'Etat argentin à 60 000 millions de dollars. Par ce procédé, Menem n'a pas contribué à améliorer les finances de l'Etat mais a assuré sa réélection.

Outre l'YPF déjà citée, l'entreprise Aerolíneas Argentinas a été vendue à la compagnie aérienne espagnole Iberia : Les Boeing 707 qui faisaient partie de la flotte ont été vendus pour un dollar symbolique (1.54 US \$ précisément!). Quelques années après, ils continuent à servir sur les lignes de la compagnie privatisée, mais Aerolíneas doit payer un "leasing" pour les utiliser. Les droits d'utilisation des routes aériennes de la compagnie, d'une valeur de 800 millions de dollars, ont été estimés à 60 millions de dollars seulement.

L'entreprise a été cédée à Iberia pour une somme en liquide de 130 millions de dollars, le reste étant constitué par des annulations de la dette. Iberia a souscrit un crédit pour acheter l'entreprise. La totalité de la dette contractée a été transférée dans les comptes sous forme de dettes de la nouvelle Aerolíneas Argentinas qui, a ainsi été endettée dès son origine. Durant l'année 2001, Aerolíneas Argentinas, propriété d'Iberia, était au bord de la faillite, faute de nouveaux acquéreurs.

La privatisation d'Aerolíneas est un cas paradigmatique. Toutes les entreprises privatisées ont été délivrées du fardeau de leurs dettes, qui a été assumé par l'Etat.

De plus en plus de corruption, de moins en moins de caractère institutionnel :

La politique néo-libérale, à travers les privatisations, la réduction des dépenses publiques, l'ouverture des marchés, ne pouvait être accompagnée que d'une réduction des garanties de travail et des droits acquis des travailleurs. Les congressistes qui devaient réformer les lois garantissant ces droits sur la demande du FMI, s'y sont opposés jusqu'à ce que leurs esprits souverainistes fléchissent face aux sommes d'argent offertes par le gouvernement.

En effet, afin d'être en mesure de faire adopter la nouvelle Loi sur le Travail, votée en 2000, le gouvernement de Fernando de la Rúa a corrompu bon nombre de parlementaires, versant à ces derniers entre 50 mille et 80 mille dollars, pour s'assurer d'obtenir la majorité requise.

Le président De la Rúa fut élu grâce aux promesses électorales faites au peuple argentin. Il promettait la transparence dans la gestion publique et la fin de la corruption. La mise en cause de plusieurs membres du gouvernement dans des affaires de corruption a été à l'origine d'un scandale. Cela a provoqué la démission du vice-président de la nation, Carlos Alvarez, la désintégration de l'Alliance dirigeante et la délégitimation du nouveau président.

Les poursuites pénales ont été entamées, mais n'ont pas abouti à établir la responsabilité pénale " faute de preuve ", une fois de plus la justice est bafouée, protégeant les puissants.

Le blanchiment d'argent

La députée Elisa Carrió a présidé une commission législative composée de dix membres (parmi lesquels des sénateurs et députés) chargée d'enquêter sur les plaintes pour blanchiment d'argent compromettant d'importantes personnalités publiques, comprenant politiciens, investisseurs, banques étrangères, etc.. "La Commission Carrió", telle qu'elle a été baptisée, a mené une enquête sérieuse, basée principalement sur des documents, fournis par les autorités américaines et de nombreux témoignages. Cette commission a ainsi rédigé trois rapports. L'absence de suites judiciaires opportunes devant ces faits, affaiblit l'Etat de droit et les citoyens se sentent une fois de plus trompés.

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

Quand la misère nationale et les conflits internationaux financent le patrimoine... personnel

L'opinion publique internationale s'est essentiellement focalisée sur la vente d'armes sous le premier gouvernement Menem à l'Equateur et à la Croatie.

L'ex-président lui-même a été arrêté, avec plusieurs de ses collaborateurs, y compris son célèbre ministre Domingo Cavallo - celui-ci est détenu pour cette même affaire depuis avril 2002, pour association illicite de vente d'armes. Menem a été détenu plusieurs mois dans une villa aux alentours de Buenos Aires, mais en vertu d'un jugement de la Cour Suprême, il est libéré en novembre 2001. De nouveau la population constate que son système judiciaire est synonyme d'impunité pour les privilégiés du pouvoir.

L'administration de la justice ou la persistance de l'impunité: "chemin de croix" et crise de l'Etat de Droit

Les " *escraches* "7, barrages routiers et " *cacerolazos* "8 se sont convertis en une forme de protestation et de justice populaire contre le régime dans son ensemble et contre les personnalités qui le représentent : militaires, religieux, politiques et magistrats, tant au niveau national que régional.

La revendication populaire ("qu'ils s'en aillent tous") a été continue et symbolique. Elle s'est faite de plus en plus pressante, exigeant la démission des magistrats de la Cour Suprême de Justice. La plus haute autorité judiciaire subit la vindicte populaire qui rend responsable les hauts magistrats de la déroute économique, institutionnelle et sociale de l'Argentine et l'associe à l'impunité dont profitent les principaux responsables de la crise.

Plusieurs procès politiques sont ouverts devant le Parlement fédéral à l'encontre de tous les magistrats de la Cour suprême de Justice. Les chambres législatives sont les seules habilitées à enquêter et à juger, conformément à la Constitution nationale. Cependant ceux qui ont été absous hier, "ne rendront-ils pas l'appareil" ?

L'absence d'indépendance du pouvoir judiciaire peut être illustré par la décision du gouvernement Menem, en 1990, d'augmenter le nombre de membres de la Cour Suprême, passant ainsi de 5 à 9. Un de ces derniers, Julio Nazareno, sera ensuite nommé Président de la Cour. Il était l'associé des frères Menem au sein de leur cabinet juridique à la Rioja, leur province natale.

L'apologie de la mort (par l'absolution des coupables de la répression illégale et du harcèlement des victimes); le soutien à l'autorité de l'Etat à travers le mépris des droits individuels; l'affaiblissement des droits et des garanties constitutionnelles, l'interdiction préjudiciable de conduites qui dans la vie privée n'affectent pas les droits des tiers, la suspicion envers les médias et l'exercice de la liberté d'expression; la consécration d'une échelle axiologique selon laquelle la propriété est un bien plus précieux que la vie, ont été invoqués au cours des jugements prononcés par la nouvelle majorité, sans reprendre la jurisprudence antérieure."

Face à la croissante protestation sociale, à la violation réitérée des obligations de l'Etat argentin quant aux droits économiques, sociaux et culturels de la population, Menem, lui-même, a publiquement encouragé les juges à criminaliser toute manifestation et à juger ceux qui y participeraient.

La justice n'a fait preuve d'aucune efficacité à l'égard des affaires de portée internationale, telle que les attentats visant l'Ambassade d'Israël et l'Association mutuelle israélite argentine (AMIA). - En effet, 17 mai 1992, l'attentat contre l'Ambassade d'Israël de Buenos Aires a occasionné la mort de 28 personnes et 253 blessés et l'attentat contre AMIA le 18 juillet 1994, provoqua la mort de 85 personnes - Les nombreux cas surnommés "Gatillo Facil": exécutions extrajudiciaires, actes de torture envers les prisonniers, menaces envers les avocats, journalistes et militants des droits de l'Homme. Cependant, cette justice se révèle par contre aujourd'hui très efficace pour arrêter et juger les dirigeants populaires.

Notes :

1. Coalition entre le Frepaso et l'Union Civique Radicale

2. Toussaint Eric, "La Bourse ou la Vie, La Finance contre le Peuple", CADTM, Bruxelles, 2002, p. 325

3. Ibid. p. 327

4. Ibid. p. 330

5. OLMOS, Alejandro, 1990, Todo lo que usted quiso saber sobre la Deuda Externa y Siempre le ocultaron, 1995, Buenos Aires, págs. 171-172. Exemple précis de connivence entre une Banque privée du Nord et la dictature argentine: entre juin et novembre 1976, la Chase Manhattan Bank a reçu chaque mois des dépôts de 22 millions de dollars (ces montants ont augmenté ultérieurement) percevant un intérêt de 5,5%, au cours de cette période, et au même rythme, la Banque Centrale Argentine a souscrit des prêts auprès de la même banque américaine, la Chase Manhattan Bank à un intérêt de 8,75% (P. 165).

6. Pouvoir Judiciaire de la Nation, jugement/ plainte n° 14.467 intitulé " *Olmos Alejandro S/dcia.*" expte n° 7.723/98, Buenos Aires, 13 juillet 2000, 195p.

7. Les " *escraches* " sont des manifestations d'hostilité, voire de haine prenant la forme d'insultes et de jets de pierres, d'œufs, de crachats et d'agression physiques ou d'incendies volontaires ces " *escraches* ".

8. Les " *cacerolazos* " sont des manifestations consistant à utiliser bruyamment des casseroles ou autres ustensiles de cuisines.

III. UN DESASTRE ECONOMIQUE ET SOCIAL

Introduction

La récession, qui affecte le pays depuis 1997, alimente à la fois une inégalité accentuée des revenus, une augmentation du chômage, une dégradation sensible de l'ensemble des services publics : santé, infrastructure et enseignement.

La transformation de cette récession en crise ouverte politique et économique depuis fin décembre 2001, a précipité ces tendances lourdes et provoqué un choc de pauvreté.

Ces événements ont engendré des violations importantes de droits économiques, sociaux et culturels.

Responsabilité du gouvernement argentin

La mission a enquêté sur les droits économiques et sociaux en se référant aux obligations souscrites par l'Etat argentin dans le cadre du Pacte sur les Droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), qu'elle a ratifié en 1986.

C'est l'article 2.1 du PIDESC qui expose la nature des obligations juridiques générales assumées par les Etats parties au Pacte. Le Comité des Nations unies sur les droits économiques, sociaux et culturels - organe chargé de la surveillance de ce pacte - en a explicité les grandes lignes dans son Observation générale n° 3.

- L'Argentine a l'obligation, au titre de cet article d'utiliser le " maximum de ressources disponibles " en vue d'assurer le plein exercice des droits reconnus (santé, éducation, logement, travail décent...). Cela signifie notamment qu'elle a l'obligation fondamentale minimum d'assurer la satisfaction de l'essentiel de chacun d'entre eux.

Le Comité précise par ailleurs que " même en temps de grave pénurie de ressources, en raison d'un processus d'ajustement ou de récession économique [nous soulignons], les éléments vulnérables de la société peuvent et doivent être protégés grâce à la mise en oeuvre de programmes spécifiques relativement peu coûteux ".

- L'Argentine a d'autre part - au titre du principe de non rétrogression - l'interdiction de prendre des mesures

régressives (dans la législation ou les orientations) qui compromettraient les progrès réalisés ou les avantages acquis.

Responsabilité des autres acteurs de la crise

Comment apprécier la nature de la responsabilité juridique de l'Argentine sans tenir compte de l'évolution du contexte économique et politique mondial, profondément modifié par la mondialisation ?

Comme le souligne Hamish Jenkins, " la marge des manœuvres des Etats s'amenuise, à la faveur de la mondialisation. En d'autres termes, les politiques nationales ont tendance à adapter les conditions économiques et sociales intérieures à un environnement mondial de plus en plus concurrentiel et non l'inverse*" .

Alors que le PIDESC - adopté en 1966 - reposait sur le principe que les Etats parties disposaient d'une marge de manœuvre politique et économique suffisante pour élaborer des mesures adaptées à la situation nationale en vue de protéger et de promouvoir les droits qui y sont consacrés, le Comité a adapté son discours, se disant " peu à peu convaincu de l'incidence qu'ont les politiques et pratiques économiques internationales sur l'aptitude des Etats à honorer leurs obligations conventionnelles " **.

Face au constat décrit ci-dessus- il faut donc mentionner la responsabilité d'autres acteurs de la crise, comme le FMI ou les gouvernements des pays dont le vote est prépondérant en son sein.

* Gouvernance économique mondiale et autonomie dans l'élaboration des politiques nationales eu égard à la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels, E/C.12/2001/6, 12 mars 2001

** Déclaration du Comité des droits économiques, sociaux et culturels à la 3ème Conférence ministérielle de l' OMC, Novembre 1999

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

A. L'Argentine piégée par son ultra-libéralisme

Cette analyse de l'évolution de l'économie argentine a pour objet d'éclaircir les causes de la profonde crise dans laquelle l'Argentine est entrée depuis quatre ans. Depuis décembre 2001, cette crise est ouverte. Trois présidents de la république ont succédé au Président de la Rúa, trois ministres des finances à Domingo Cavallo. De nombreuses mesures économiques ont été définies, la pression du Fonds monétaire international est de plus en plus forte et la crise économique s'approfondit avec son cortège de misère croissante. Ce chapitre n'a pas pour objet de donner un avis, fût-il critique, sur les diverses mesures mises en place pour relancer l'activité économique, économiser le peu de dollars restant, tenter de réduire le coût social et contrôler l'inflation -certaines mesures étant déjà dépassées par le déroulement chaotique de la conjoncture de crise -, mais de délimiter les responsabilités dans le déclenchement de cette crise profonde.

Dans les années quatre vingt dix, la croissance retrouvée des économies latino-américaines est dans l'ensemble modeste et les taux de formation brute du capital restent faibles. La plupart d'entre elles conservent, voire consolident dans certains cas, les aspects rentiers qui les caractérisaient et qui alimentent l'inégalité profonde des revenus. La croissance procure peu d'emplois dans l'industrie et elle s'accompagne d'une montée des emplois informels. La précarisation des emplois et le travail à temps partiel se développent. Économiste en emploi, la croissance est aussi " avare " en distribution de ses fruits : les revenus du travail, à l'exception des catégories les plus qualifiées, augmentent en deçà de la croissance de la productivité et, avec la montée en puissance des activités financières et des revenus qui en découlent, les inégalités tendent à s'accroître de nouveau.

La croissance, faible dans l'emploi et dans la hausse de pouvoir d'achat des revenus du travail, ne peut suffire à alléger de manière durable et significative la pauvreté. Celle-ci a désormais pour origine principale la faible qualité des emplois et l'impossibilité d'obtenir des emplois, y compris informels, pour une durée hebdomadaire suffisante. La croissance retrouvée est spécifique : elle subit une logique financière à laquelle il devient de plus en plus difficile d'échapper. Les crises financières de la seconde moitié des années quatre vingt dix sont révélatrices de la dynamique " *d'économie de casino* " qui tend à s'instaurer avec la libéralisation brutale de l'ensemble des marchés et le retrait, parfois massif, de l'État. La crise accentue la pauvreté et la reprise économique - d'un rythme équivalent et d'une durée

semblable - ne produit pas d'effets compensatoires.

Cet ensemble de caractéristiques nouvelles vaut pour les principales économies latino-américaines depuis la décennie des années quatre vingt dix. Les turbulences macro-économiques ont des effets démultipliés sur la pauvreté. La pauvreté augmente fortement avec la crise et ne tend pas, quand la reprise économique se limite à une année ou deux, à baisser. Elle tend même à augmenter et il faut une période de croissance plus longue et soutenue pour qu'elle commence à fléchir. L'instabilité macro-économique s'impose comme la caractéristique majeure des régimes d'accumulation à dominante financière mis en place pour sortir de la crise inflationniste des années quatre vingt. Cette instabilité accentue la vulnérabilité des couches les plus pauvres de la population.

L'Argentine se distingue des autres grandes économies latino-américaines par l'ensemble de ces caractéristiques : comportement rentier des entrepreneurs, destruction d'une partie de l'appareil industriel (" *déverticalisation* ⁹) -notamment dans les branches produisant des biens d'équipement et des produits intermédiaires plus ou moins sophistiqués-, spécialisation internationale favorisant l'exportation de produits primaires d'origine énergétique ou agricole (" *primarisation de l'économie* ¹⁰) observée surtout au Chili, maintien d'un niveau de pauvreté élevé malgré la disparition de l'inflation et la reprise de l'activité économique, inégalités particulièrement élevées, montée des emplois informels dans l'emploi total, flexibilisation et précarisation accrue de la force de travail utilisée plus fréquemment que par le passé à temps partiel, inégalités accentuées entre travail qualifié et travail non qualifié, internationalisation prononcée des activités, augmentation de l'ouverture de l'économie au commerce international, globalisation quasi totale au niveau des flux financiers et dépendance financière vis-à-vis des marchés financiers internationaux, sont présents dans ce pays avec cependant quelques particularités. La désindustrialisation est plus prononcée ainsi que la primarisation de l'économie, le chômage augmente davantage et les activités à temps partiel, précaires ont cru plus fortement, les revenus du travail de la fonction publique et du secteur privé ont baissé en terme absolu de telle sorte que l'Argentine est le seul pays d'Amérique latine qui ait connu une évolution négative et inégale des revenus des travailleurs non qualifiés et qualifiés (à l'exception des 5 à 10% les plus qualifiés), les premiers baissant davantage que les seconds (voir graphique supra), l'augmentation de la pauvreté ne vient pas seulement du non-emploi, du sous-emploi (temps partiel) mais aussi du mal-emploi (nouvelles conditions d'embauche et donc nouveau "

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

parcours de vie ") alors qu'auparavant elle était générée par l'hyper inflation. Avec l'apparition de l'inflation depuis l'abandon à chaud du plan de convertibilité et les très fortes dépréciations de la monnaie nationale, l'essentiel de l'augmentation de la pauvreté est attribuable à la hausse des prix des biens de première nécessité.

La récession, qui affecte le pays depuis 1997, s'est accompagnée d'une transformation des dépôts en pesos en dépôts en dollars¹¹, puis une frénésie à mettre " en toute légalité " son argent à l'extérieur de la part des agents les plus fortunés et surtout des entreprises pessimistes quant aux possibilités de sortie de crise, attirées par des taux d'intérêt conséquents et faisant des arbitrages en faveur des activités financières au détriment de l'activité productive, frénésie traduisant en fait un comportement rentier plus ancien qui n'a fait que s'accroître avec la récession, des transformations de comptes en pesos en comptes dollars de la part d'une partie - la plus aisée probablement - des couches moyennes, puis des sorties de ces dollars vers l'Uruguay et les Etats-Unis, enfin, " l'homme suivant son argent ", un exode massif d'argentins aisés vers différents pays d'Europe et surtout vers les Etats-Unis, mais aussi une émigration de nombreux travailleurs plus modestes à la recherche d'un travail et de revenus acceptables.

Le choc de pauvreté

Le nombre de pauvres atteignait déjà 15,251 millions de personnes, dont 6,312 millions d'indigents, sur une population de trente sept millions de personnes en octobre 2001. A la fin du mois de juin 2002, le nombre des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté représentent près de 20 millions d'habitants selon l'Institut Nationale de Statistiques et de Recensements et au rythme de cette croissance le chiffre de la pauvreté devrait atteindre au mois de décembre 2002, 23 millions de personnes¹².

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

La difficulté de sortir de cette situation est double. Il n'y a pas de sortie économique, ou encore technique, de la crise : la crise est devenue politique et c'est à ce niveau qu'elle peut et doit être résolue.

La sortie économique, passant par le facteur politique reconstruit sur les cendres des précédents gouvernements et peut-être sur les mobilisations populaires, est extrêmement difficile. L'ensemble des économies latino-américaines a connu et connaît une orientation libérale de ses politiques économiques depuis le début en gros des années quatre-vingt-dix, mais l'Argentine s'est distinguée des autres pays en perdant presque toute possibilité d'avoir une politique monétaire autonome avec l'institutionnalisation du plan de convertibilité - connu à l'étranger sous le nom de " currency board " (voir encadré) - par Cavallo en 1991 et donc l'abandon d'une politique de change réel.

De ce fait elle est devenue un véritable laboratoire de l'ultra libéralisme, laboratoire dans lequel les " cobayes " sont les Argentins et les bénéficiaires de cette politique, les laborantins, c'est à dire dix pour cent approximativement de la population.

Les " cobayes " ont pu bénéficier pendant un temps de cette politique et l'ont appuyé, mais depuis l'effet tequila (la contagion de la crise mexicaine dans la seconde décennie des années quatre vingt dix), ils en souffrent terriblement. En deux mots, la fixité du taux de change réel implique nécessairement *une très grande flexibilité de la main d'œuvre* (salaire, condition de travail) puisque ce qu'on ne peut pas obtenir en terme de compétitivité par la manipulation des changes réels (dévaluation) doit l'être sur le coût du travail lorsque le niveau de la productivité est trop faible par rapport celui des Etats-Unis et que sa croissance, bien qu'élevée reste insuffisante eu égard à cette contrainte de compétitivité ; une flexibilité des dépenses publiques vers le bas, déjà réduite " aux acquêts... " lorsque les devises n'entrent pas suffisamment dans le pays. Ces deux effets génèrent des effets cumulatifs à la baisse du PIB dans la mesure où l'économie reste, malgré son ouverture commerciale plus forte que par le passé, relativement fermée. C'est ce qui explique que l'Argentine ait connu une récession si longue : celle-ci s'inscrivait dans un cercle vicieux : plus la récession durait, plus les chantres de cette politique cherchaient à réduire les salaires (mais aussi les faibles revenus des retraités pris en charge par L'Etat après le passage accéléré du système de la répartition à celui de la capitalisation) et les dépenses publiques, provoquant ainsi un approfondissement de la récession incitative à une montée

en puissance des sorties de capitaux en toute légalité, une augmentation de la misère et une " rébellion " fiscale d'une partie des couches moyennes et des entreprises et une baisse importante des entrées fiscales¹³. La spécificité de la crise argentine s'explique certes en partie par la longue histoire du libéralisme, imposé par la dictature en 1976, mais surtout aujourd'hui par les particularités de sortie de crise inflationniste du plan Cavallo en 1991. Les pages qui suivent vont tenter de décortiquer la spécificité de cette crise et l'irresponsabilité de ses dirigeants en centrant l'analyse sur quelques points.

Nous montrerons que le plan de convertibilité a agi comme un véritable piège dont il devenait de plus en plus coûteux socialement de sortir à mesure que le temps passait : la flexibilité du travail avec son cortège de précarisation, travail à temps partiel, réduction des salaires réels, s'est imposée de manière quasi caricaturale. L'économie s'est fortement internationalisée, surtout du côté des mouvements de capitaux (investissements étrangers directs, investissements de portefeuille). Les sorties de capitaux se sont multipliées d'autant plus facilement que le taux de change réel restait apprécié et que le comportement rentier des entrepreneurs était stimulé par des arbitrages en faveur des placements financiers se substituant de plus en plus aux investissements productifs. Ces sorties, communément appelées fuites, sont évaluées à 106 356 millions de dollars au début de 2002 selon l'Indec¹⁴, chiffre que certains considèrent comme sous-évalué¹⁵, et que l'on peut mettre en rapport avec la dette publique 138 983 millions de dollars à laquelle on doit ajouter la dette privée : 55 893 millions de dollars à la fin du troisième trimestre de 2001 (données de la BCRA).

La crise amplifie les effets désastreux de ce plan sur le travail et le non travail (en février 2002 le chômage est de 18,3% auquel on peut ajouter le sous emploi total de 16,3% selon l'INDEC), la hausse des prix s'accélère et un véritable choc de pauvreté apparaît.

Une véritable rupture avec cette logique est nécessaire, ce n'est pas semble-t-il le chemin pris par le gouvernement, soumis à de très fortes pressions du Fonds Monétaire International. Le Plan de convertibilité fonctionne encore comme un piège : la dévaluation à chaud, l'instauration d'un taux de change libre sont loin de suffire pour sortir de ce piège. L'étude des causes de la crise permet de comprendre pourquoi l'Argentine ne peut sortir de ce piège sans opter pour des mesures radicales et met en lumière la responsabilité criminelle de ceux qui ont dirigé la politique économique de ce pays.

Argentine : un peuple sinistré
une politique criminelle, des responsabilités plurielles

1°) Le plan de convertibilité : un coût social chaque jour plus élevé et une difficulté croissante d'échapper au piège de la convertibilité

La brèche de la productivité entre l'Argentine et les Etats-Unis, après avoir augmenté dans les années soixante-dix et quatre-vingt, s'est resserrée ensuite. Cette dernière évolution a eu

lieu alors même qu'aux Etats Unis la croissance de la productivité du travail s'accélérait dans les années quatre vingt dix.

Tableau 1 : Evolution de la brèche relative de la productivité du travail dans l'industrie latino- américaine par rapport à l'industrie américaine.

	1970	1980	1990	1996
Argentine	0,42	0,41	0,55	0,67

Source : Katz (2000) Reformas estructurales, productividad y conducta tecnológica en América Latina, Fondo de cultura económico

Selon *Frenkel et Rozada*¹⁶, l'accroissement de la productivité serait dû, entre 1990 et 1997, pour 47% à l'augmentation de la production et à l'utilisation plus intensive des capacités de production ; les changements technologiques, les modifications de l'organisation du travail expliqueraient pour 53% cette augmentation. La relation entre l'accroissement de la productivité et le degré d'ouverture serait d'autant plus robuste que l'ouverture serait réduite et aurait peu progressé, de telle sorte que la productivité aurait davantage augmenté dans les branches peu ouvertes que dans celles qui le seraient davantage. Les branches qui ont le mieux résisté aux importations seraient donc celles où a le plus augmenté la production, et ce faisant la productivité. Cependant l'accroissement de la productivité est tributaire de l'ouverture de l'économie : pour résister à l'ouverture brutale, à la concurrence étrangère et à la suppression des nombreuses subventions, il fallait à la fois que ces entreprises aient un niveau technologique, de salaire afin qu'elles soient relativement compétitives, sinon elles auraient disparu, ainsi qu'on a pu l'observer dans de très nombreux cas. L'éradication d'une partie importante de l'appareil industriel, et son remplacement par des importations à un coût social très élevé, a été d'autant plus important que le tissu économique sortait plus ou moins obsolète de la crise hyperinflationniste des années quatre vingt, qu'il subissait une concurrence accrue avec l'ouverture brutale des frontières et la quasi disparition des subventions et de la politique industrielle. Aussi, seules les entreprises ayant le moins souffert de la " décennie perdue " - l'expression est de la Cepal¹⁷ et désigne cette période des années quatre-vingt - pouvaient résister à la condition qu'elles utilisent les dernières technologies, qu'elles substituent la production

locale de biens d'équipement et produits intermédiaires par des biens importés. On peut donc dire qu'indirectement l'ouverture croissante a stimulé les accroissements de productivité en augmentant la contrainte de marché et de coûts.

Le coût unitaire du travail, pertinent pour l'analyse de la compétitivité-prix, prend en compte deux autres variables : le taux de salaire et le taux de change réel. Avec le succès rencontré par les plans de stabilisation, le taux de change réel s'apprécie dans la mesure où le taux de change nominal reste fixe, comme cela est prévu par le plan de convertibilité avec l'identification du peso au dollar. Cette appréciation en terme réel en effet résulte de l'écart décroissant d'inflation entre les Etats-Unis et l'Argentine, c'est à dire du passage de l'hyperinflation à une inflation comparable à celle des Etats-Unis. Des mini-dévaluations à froid auraient limité, voire annulé cette appréciation, mais elles l'ont rendu impossible par l'instauration du plan de convertibilité. L'expérience argentine (1991-2001) est intéressante parce qu'elle met bien en lumière les effets négatifs de l'appréciation de la monnaie : déficit commercial dans le secteur manufacturier important, disparition de pans entiers de l'industrie nationale, " reprimarisation " de l'économie d'un côté, flexibilisation du travail, évolution des rémunérations salariales très en deçà de l'évolution de la productivité du travail quand elles ne sont pas négatives comme on peut l'observer surtout dans le secteur public, informalisation du travail croissante et donc perte des droits et des protections, criminalisation des conflits sociaux et tendance à l'atomisation du monde du travail.

Argentine : un peuple sinistré
une politique criminelle, des responsabilités plurielles

Le plan de convertibilité (1991)

Le plan de convertibilité, mis en place en 1991, ressemble beaucoup au système dit du currency board imposé au siècle passé dans certains pays par l'Angleterre, puissance coloniale de l'époque. Ce système existe dans quelques petits pays de l'Est et à Hong Kong. A la différence cependant de Hong Kong, deux monnaies coexistent en Argentine pour l'ensemble des transactions : le peso et le dollar. Ce système impose une contrainte forte à l'émission monétaire : celle-ci doit être strictement limitée à l'entrée de devises. La base monétaire (billets et dépôts des banques auprès de la Banque centrale) doit avoir pour contrepartie des dollars. Autrement dit, chaque peso créé doit avoir sa contrepartie en dollar et donc si l'entrée de dollars fléchit, l'émission de crédit, d'origine publique (déficit budgétaire) ou privée (crédit aux entreprises et aux particuliers) devrait suivre. La Banque centrale cesse donc d'être le prêteur en dernier ressort et refuse de refinancer (réescompter) des crédits faits par les banques lorsque des entrées de dollar ne sont pas suffisantes. On peut donc considérer que si les banques peuvent créer de la monnaie comme toute banque en accordant des crédits, leur refinancement auprès de la banque centrale dépend de l'entrée de dollars, ce qui peut freiner leur volonté d'accorder des crédits à l'économie lorsque les entrées de devises sont insuffisantes, à moins qu'elles acceptent de prendre des risques importants. Les banques ont donc structurellement un problème de capitalisation et elles ne peuvent faire face aux demandes de liquidité s'il y a insuffisamment de dollars nouveaux et si les épargnants demandent la conversion de leurs dépôts en *cash* : Les dollars virtuels (d'un montant approximatif de quinze milliards en février 2002) qu'elles créent à partir des dollars déposés (multiplicateur de crédit) ne peuvent être financés et donc existés si un besoin de liquidité se fait jour. C'est ce qui explique fondamentalement que les banques ne peuvent convertir leurs dépôts en dollars en dollars effectifs. D'une manière générale cette contrainte va peser lourdement sur les possibilités d'emprunt et poussera le gouvernement à chercher " un déficit zéro " de son budget, précipitant la récession, la faisant durer et la transformant en crise ouverte. Ce problème était déjà apparu, avec une gravité moindre, en 1995 lors de l'effet tequila : plusieurs banques avaient dû être recapitalisées, avec l'aide du FMI, de nombreuses banques ont disparu. C'est d'abord la conversion de plus en plus massive des dépôts en pesos en dépôts en dollars, signe avant coureur de la défiance vis-à-vis de la politique du gouvernement à surmonter les difficultés et à rétablir la croissance, puis la demande de conversion de ces dépôts en argent liquide qui a conduit le dernier gouvernement de De la Rúa à imposer le " *corralito* " et ce faisant à détruire la confiance vis-à-vis du système bancaire.

L'étude de Frenkel et Alli, déjà citée, analyse dans le détail les évolutions de salaire, des prix, de la productivité pour l'industrie dans son ensemble et branche par branche. Le salaire réel, pour l'ensemble de l'industrie, est 3% supérieur en 1996 à celui de 1991 (année du Plan de Convertibilité) et 23% inférieur à celui de 1990 et à celui de 1986-90. L'indice des prix en dollar constant en 1996 est supérieur de 1% à celui de 1991 et 14% supérieur à celui de 1986-90. Le salaire réel en dollar constant en 1996 est de 40% supérieur à celui de 1991, de 59% à celui de 1990 et de 65% supérieur à celui de 1986-1990 en raison de l'appréciation en terme réel du dollar par rapport au peso. L'écart est donc considérable

entre le salaire réel et celui exprimé en dollar constant. Bien que la productivité ait fortement augmenté, elle ne parvient pas à compenser cette hausse des salaires réels exprimés en dollar constant. Le coût unitaire du travail en 1996 de 7% supérieur à celui de 1991, de 5% supérieur à celui de 1986-90, mais, exprimé en dollar constant, est de 9% supérieur à celui de 1991 et de 21% supérieur à celui de 1986-90. La compétitivité de l'Argentine vis-à-vis du Brésil s'est donc effondrée lorsque le real a été fortement dévalué par rapport au dollar en 1999 alors que le peso en terme réel restait apprécié.

Argentine : un peuple sinistré
une politique criminelle, des responsabilités plurielles

Les causes de la crise selon....

De nombreux économistes que nous avons vus considèrent qu'il y a une continuité entre le coup d'état de 1976 et la situation actuelle. Le régime d'accumulation tout au long de cette période serait à dominante financière et se caractériserait essentiellement par les effets des politiques ultralibérales mises en place sous la dictature avec Martinez de la Hoz : distribution de plus en plus inégalitaire des revenus (provoquée sous Alfonsín par l'hyperinflation, et sous Menem et De la Rúa, par une atomisation du monde du travail (flexibilisation du travail, démantèlement des droits sociaux et criminalisation des conflits sociaux - point souligné également par les avocats du travail, cf infra), une augmentation du chômage, l'essor de l'informel et du travail précaire et/ou à temps partiel, une montée en flèche de la pauvreté (15 millions aujourd'hui contre deux en 1930), une désindustrialisation massive (provoquée par le démantèlement des droits de douane, l'abandon des politiques industrielles et des subventions en faveur de certains secteurs de l'industrie), une préférence marquée pour les activités financières au détriment du secteur productif moins lucratif et une évacuation des capitaux vers les marchés financiers étrangers. La crise d'aujourd'hui (" la maison est en désordre ") révèle l'épuisement du modèle (Cl.Lozano, rencontre avec les économistes du FRENAPPO, et avec la direction d'ATE) et montre qu'au " génocide " impuni des militaires succède un " génocide " économique, pour l'instant impuni, pouvant donner lieu à des jugements devant un " tribunal de crime économique ". La comparaison avec les cas mexicains et surtout brésiliens suscite de nombreuses interrogations : la crise est-elle spécifiquement argentine (unité du libéralisme depuis 1976) ou est-elle provoquée par la globalisation financière des années quatre-vingt-dix, avec des particularités argentines liées au " piège de la convertibilité ". Pour les économistes du Frenapo, il semblerait que la première relation soit à privilégier car le Brésil aurait une classe d'entrepreneurs qui ferait défaut à l'Argentine et bénéficierait d'un Etat qui ne se serait pas démantelé comme en Argentine et qui aurait donc des moyens d'agir de manière contracyclique (la comparaison de la crise brésilienne de la fin de la décennie précédente avec l'incapacité de l'Argentine de sortir de la récession, serait édifiante : le Brésil aurait eu une politique expansionniste aux lendemains de la dévaluation permettant de rebondir après un an de crise.)

Pour d'autres économistes (rencontre avec les " économistes "), la crise actuelle est un véritable " collapse " qu'un ajustement ne pourrait surmonter, à la différence de ce qui s'est passé dans d'autres pays d'Amérique latine. Dans cette mesure, la dévaluation " n'aurait servi à rien " sinon qu'à augmenter le chaos, d'abord parce que la destruction-destructuration du tissu industriel étant telle que l'essor des exportations, logiquement favorisé par une dévaluation, est contrecarré par la montée des coûts des importations qui se sont substituées à des segments de la production nationale aujourd'hui disparus (déverticalisation, reprimarisation de l'économie), ensuite parce que les mécanismes de subvention ont disparu et qu'à l'inverse des pays développés, les allocations chômage sont faibles voire inexistantes et ne permettent donc pas de maintenir un minimum de demande effective amortisseur des crises. D'autres facteurs interviennent également : mauvaise distribution des richesses qui fait que dans un pays riche, exportateur de produits alimentaires, puisse se développer la faim ; une politique protectionniste de la part des Etats-Unis, qui malgré leur libéralisme affiché, élèvent des barrières qualitatives à l'entrée des produits argentins en définissant unilatéralement la qualité requise des produits; un degré très élevé d'intérêts étrangers dans l'économie. Selon une partie de ces économistes, la convertibilité était nécessaire pour sortir de la crise hyperinflationniste et pour permettre l'entrée de capitaux de l'étranger, mais elle " n'aurait pas été bien instrumentalisée ". La sortie de la crise passerait par une planification à l'égal de ce qui pourrait se faire dans " une économie de guerre ", avec la difficulté reconnue d'appareils d'Etat affaiblis, passablement corrompus. Un autre économiste souligne l'importance des fuites de capitaux, surtout si on les compare à la FBCF, l'étranglement financier provoqué par l'application du programme ultra libéral, la surexploitation de la force de travail (les salaires n'ont pas cru et l'essor de la productivité a été approprié par le capital) et cherche à mesurer le coût de la crise : coût pour les couches moyennes de la conversion des dollars en banque au taux de 1,4 peso alors que le dollar vaut déjà beaucoup plus, coût fiscal de cette conversion...

Argentine : un peuple sinistré
une politique criminelle, des responsabilités plurielles

... L'analyse économique de la crise et des relations avec le FMI faite par les représentants du parti justicialiste est différente. Selon les représentants de ce parti que nous avons rencontrés, l'analyse des causes du déficit fiscal faite par le FMI serait erronée : l'origine de ce déficit serait double, d'un côté il y a eu une redistribution très importante vers les provinces et de l'autre, l'Etat a continué à financer les retraites alors qu'il ne recevait plus de cotisations puisque le système de répartition pour les retraites a été substitué par le système de capitalisation et que les cotisations, de ce fait, se dirigent vers les fonds de pension, ces derniers prêtant à l'Etat à des taux d'intérêt exorbitants. La sortie de la crise serait " productive " sans qu'on ait saisi exactement ce que recouvre ce terme et les moyens et politiques prévues pour rendre de nouveau " productive " l'Argentine. Nous rappelons que ce terme avait été également mis en avant par le président Menem au début de son mandat (" la révolution productive ") et qu'il en avait résulté un renforcement de l'économie...rentière, les réponses tant du parti justicialiste que d'un membre du gouvernement (Cafiero), n'appartenant pas à ce parti, ont été évasives [pour le parti justicialiste : " construire un Etat fort, approfondir le Mercosur, accepter le déficit fiscal " (jusqu'à quelle hauteur ?) et " faire des rétentions au secteur exportateur ", " envisager de revenir au système de répartition ", aider dans le court terme (" que les retraités puissent manger "...) ; pour M. Cafiero : " diminuer la brèche sociale par un essor des dépenses sociales ", à la différence de la présidence Menem où l'Etat a vu son poids décroître fortement au point d'être en partie " détruit, il faut renouer le dialogue avec les secteurs de la production ", faire en sorte pour que les " capitaux réfugiés à l'étranger reviennent ", et en terminer avec l'Etat " bobo " (clientéliste). L'analyse de l'UCR n'est pas très éloignée de cette appréciation et insiste sur la nécessité de rendre prioritaire la question sociale, de reconstruire l'Etat, de reconstruire la confiance plutôt que d'opter pour la dollarisation. L'impression d'ensemble qui ressort de ces rencontres avec les représentants du parti justicialiste et du parti radical est que la mesure de la crise n'est pas à la hauteur de celle-ci et que le flou des propositions faites résulte apparemment d'une analyse insuffisante des origines profondes de la crise et du manque de volonté de rompre véritablement avec le système précédent qui avait des avantages certains pour une fraction de la population. D'où ces aspects un peu volontaristes dans le discours et des pratiques de conciliation avec une position particulièrement dure du FMI.

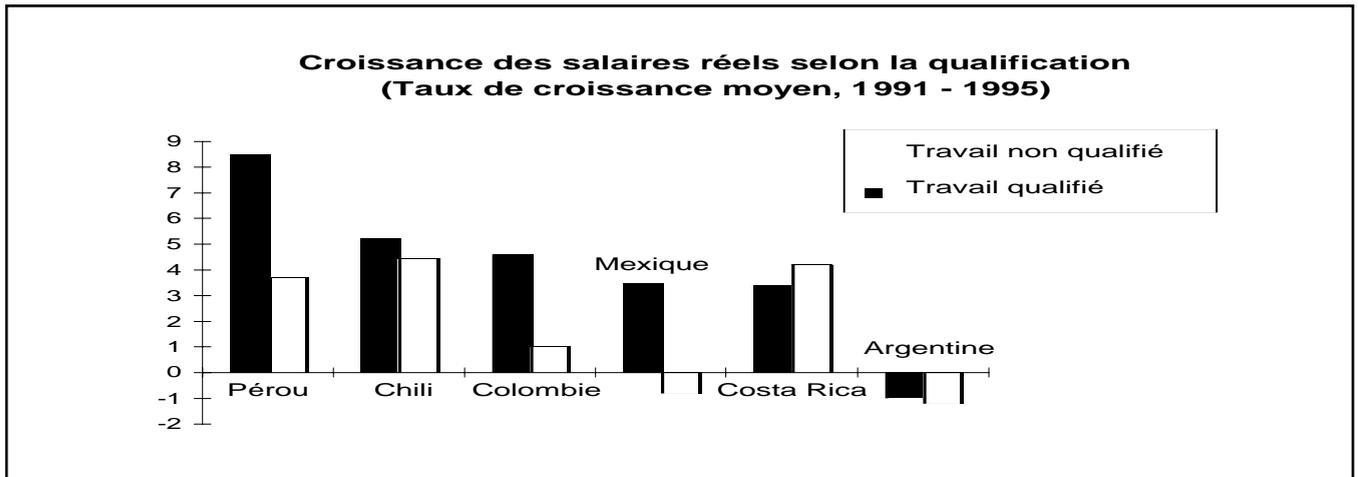
De cette étude il résulte que les marges de manœuvre pour accroître la compétitivité sont réduites avec le Plan de convertibilité. L'amélioration de la compétitivité peut provenir de la réduction des salaires réels dans le but d'abaisser le salaire réel en dollar constant.

La tendance à la baisse des salaires et l'accroissement des inégalités

La réduction des salaires du secteur dit "ouvert", c'est à dire soumis à la concurrence internationale, commence mi-98 alors que la productivité du travail croît fortement à partir de mi-99. Il en résulte une baisse sensible du coût unitaire du travail en peso passant de 92 (base 100 en 1993) à 83 en 2001, soit une réduction d'un peu moins de 10% depuis la dévaluation du réal, réduction sensible mais insuffisante pour compenser la surévaluation en terme réel du peso par rapport au dollar et les effets de la dévaluation du réal (source Ministère de l'économie). Entre 1990 à 1995, les inégalités de revenu du travail augmentent dans la plupart des économies latino-américaines, mais en Argentine, les inégalités augmentent avec des salaires en baisse, à l'exception des revenus des travailleurs les plus qualifiés.

L'emploi devient de plus en plus précaire, le chômage augmente ainsi que le travail à temps partiel : en Octobre 1991 le taux de chômage était de 6%, il atteint 18,3% en octobre 2001, retrouvant le niveau atteint lors de la sévère crise de 1995 (18,4%). A ces chiffres, il convient d'ajouter le sous emploi qui, en octobre 2001 s'élevait à 16,3%. Le nombre de travailleurs ayant un emploi a baissé de 8,4% entre octobre 1999 et octobre 2001, le nombre des chômeurs a augmenté de 33,6% et celui des sous-occupés de 14,8 entre les mêmes dates. Les jeunes vont moins fréquemment que par le passé à l'école, tout en n'ayant pas accès à un emploi : en mai 1998 14,7% des jeunes de 19 à 24 ans n'allaient pas à l'école et ne travaillaient pas, ce chiffre passe à 19,5% en octobre 2001 (source EPH et Indec) et 31,6% de cette tranche d'âge était au chômage.

Argentine : un peuple sinistré
une politique criminelle, des responsabilités plurielles



Source : E.Lora et M.Olivera, 1998 [1998] : " El Problema del Empleo en América latina : Percepciones y Hechos Estilizados ", in BID [1998] : ¿Cual es el problema de empleo de América Latina y como Enfrentarlo ?, Séminaire de Cartagena, Colombie

Les 108 accords homologués par le Ministère du travail en 2001 contiennent des clauses qui réduisent les droits des travailleurs, 60% des accords prévoient une réduction des salaires soit par une augmentation de la durée du travail sans compensation, soit en amputant directement le salaire nominal. Les travailleurs doivent accepter la mobilité dite fonctionnelle, les horaires fractionnés, le versement des primes de fin d'année échelonnées dans le temps, des vacances en automne, des journées de douze heures, des périodes d'essai pouvant aller jusqu'à un an, une réduction des indemnités en cas de licenciement et enfin une solution aux conflits... sans faire appel à la grève (source Pagina 12. du 23.1.2001). Ces accords, signés par les syndicats et approuvés par le Ministère du travail, seront remis en question par le Président Saá, successeur de De la Rúa " démissionnaire " à la suite des événements de décembre et son cortège de manifestants assassinés, durant sa première et dernière semaine de mandat.

Cette politique est déjà pratiquée avec l'entrée en force de la flexibilité du travail et de la précarisation qui s'en est suivie pour de très larges couches de la population depuis 1994-1995. Au-delà de l'aggravation de la situation sociale qu'elle provoque, elle a un effet récessif certain¹⁸ et elle n'est pas très efficace puisque l'essentiel de la hausse du coût salarial unitaire en dollar constant provient de l'appréciation de la monnaie nationale, parce que la dispersion des salaires et des prix en dollar constant entre les branches est moins élevée que celle de la productivité. Reste alors l'accroissement de la productivité du travail. Celui-ci est déjà élevé, mais l'écart de niveau avec les pays développés est encore conséquent et ne peut être éliminé rapidement, surtout avec le très faible effort en recherche développement entrepris. *Cet ensemble de données était prévisible.* Il ne résulte pas d'accidents contre lesquels on ne peut rien, comme par exemple une crise économique dans les pays voisins, une détérioration des termes de l'échange ou bien une crise financière comme celle qui a eu lieu au Mexique en 1995 (effet *Tequila*) . Certes ces éléments influent, des contagions existent mais elles sont d'autant plus fortes que l'économie est " malade ". Mieux, en l'absence des ces "

accidents ", la détérioration sensible des conditions de vie et de travail de la majeure partie de la population et l'enrichissement d'une minorité couplé d'une amélioration provisoire de la situation d'une fraction des couches moyennes, étaient inéluctables. C'est cela le piège du plan de convertibilité. La dynamique qu'il impose ne pouvait être que celle ci. La compétitivité dépend en effet des trois variables analysées : le niveau de productivité (bien faible par rapport à celui des pays développés), le niveau des salaires et le taux de change (qui s'apprécie en terme réel). Si l'écart des salaires avec les pays développés n'est pas " suffisant ", et si le taux de change s'apprécie, les deux seules manières de combler l'écart important de productivité sont d'accroître la productivité et de diminuer les charges salariales, voire les salaires en terme réels. L'accroissement de la productivité, même important, ne peut conduire à mettre à niveau la productivité dans le secteur industriel avec celle des pays développés avant un temps relativement long et à la condition que l'effort d'investissement soit conséquent (ce qui n'a pas été le cas, loin s'en faut), reste la diminution de la rémunération du travail . Celle-ci est inscrite dans la logique même de ce plan de convertibilité.

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

C'est ce qui explique fondamentalement *la primarisation de l'activité économique* : le secteur industriel tend à être éradiqué, les petites et moyennes entreprises ont de plus en plus de mal à résister à la concurrence externe. Les exportations se concentrent là où leur prix s'exprime directement en dollar (matières premières d'origine agricole et minière dont le pétrole) et où la part du travail est faible. La mécanisation, l'emploi de techniques transgéniques, pour produire du soja par exemple, connaît un essor sans précédent de même que l'utilisation massive d'engrais chimiques dans l'agriculture. La hausse de la productivité qui en résulte détruit de nombreux emplois dans l'agriculture : une part importante des paysans quitte la campagne et va

vers les villes et plus particulièrement les bidonvilles. L'agro-industrie subit également les effets de la concurrence extérieure et des dévaluations et tend à être moins manufacturée que celle de sa concurrente brésilienne plus compétitive. La concentration des activités dans des activités rentières ou para rentières traduit la primarisation de l'économie (pour une comparaison avec le Mexique, pays exportateur de pétrole, mais aussi de produits manufacturés.

Tableau 2 :
Structure des exportations : Pays d'Amérique du Sud, Mexique et Argentine.
(1985-1998, en %)

Structure des exportations	Amérique du Sud				Mexique				Argentine			
	85	90	95	98	85	90	95	98	85	90	95	98
Ressources naturelles	49,2	44,3	43,6	44,0	54,4	33,3	20,0	16,2	56,7	45,8	48,0	47,0
Biens manufacturés dérivés de ressources naturelles	29,2	28,3	27,6	25,7	13,1	11,9	9,7	8,6	24,8	26,9	24,0	21,6
Biens manufacturés non dérivés de ressources naturelles	19,7	26,0	27,1	28,5	29,9	51,3	66,9	71,9	17,7	26,4	26,8	30,4
Dont Basse technologie	8,2	10,6	10,1	9,0	7,1	13,8	18,0	20,1	9,0	11,9	10,6	8,7
Technologie moyenne	9,9	13,5	15,1	16,7	14,6	25,7	33,1	32,8	6,2	12,2	14,4	19,6
Haute technologie	1,6	1,9	2,0	2,8	8,2	8,0	15,8	9,0	2,5	2,3	1,9	2,2
Autres	1,9	1,4	1,7	1,8	2,7	3,6	3,4	3,3	0,8	0,9	1,2	1,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : M.Mortimore, W.Peres (2001) [2001] : " *La Competitividad empresarial en América Latina y el Caribe* ", *Revista de la CEPAL*, n° 74, août, et J.Katz, G.Stumpo (2001) : [2001] : " *Regimenes Competitivos Sectoriales, Productividad y Competitividad International* ", *Séminaire CEPAL/BID : " Camino a la Competitividad : El Nivel Meso y Microeconomico "*, Santiago du Chili.

LE FMI A FAIT MODIFIER DEUX LOIS

Deux aspects substantiels de la loi sur les faillites a été modifiée à la demande du FMI. D'abord en éliminant les articles de la loi qui permettait à une entreprise en faillite de continuer son activité, dans le but de donner la possibilité à ses propriétaires actuels de tenter une récupération économique de celle-ci. Ceci affecte principalement les entrepreneurs d'origine argentine, dont les entreprises peuvent être immédiatement liquidées et absorbées par des capitaux de plus grande envergure.

Ensuite, l'ancienne loi empêchait en général de renvoyer les travailleurs salariés. Dans cette mesure, elle protégeait , en partie l'aggravation de l'important taux de chômage actuellement existant. Ceci a aussi été rejeté de la loi.

D'autre part, la loi dénommée de " subversion économique " a été modifiée. Cette loi contenait de fortes sanctions pénales pour les entrepreneurs, industriels ou banques qui commettent des fraudes contre l'Etat et les citoyens. Le FMI avait exigé, comme condition au commencement de la discussion sur l'octroi d'une aide économique à l'Argentine, que la loi soit modifiée, laissant sans effet les sanctions pénales relatives à ce type de cas. La proposition du gouvernement a été d'éliminer ces sanctions contenues dans la loi, et les incorporer, de façon plus douce, dans le code pénal.

La modification de cette loi a rencontré quelques résistances au parlement, en raison de la grande pression sociale contre cette mesure, interprétée comme un acte d'impunité vis-à-vis de groupes déterminés de banquiers, qui vers la fin de l'année dernière avaient réalisé des manœuvres frauduleuses pour transférer les dépôts bancaires à l'extérieur, contribuant à la fuite des dépôts bancaires actuellement existants.

Argentine : un peuple sinistré
une politique criminelle, des responsabilités plurielles

Tableau 3 : exportations et soldes commerciaux

	Export.fob	Solde
1985	8396	4378
1990	12354	8628
1994	16023	-4139
1995	21161	2357
1996	24043	1760
1997	26431	-2123
1998	26434	-3014
1999	23316	-829
2000+	26410	2558
2001++	20504+++	4909+++

Source : FMI.

A la différence de ce qu'on observe dans les autres économies semi-industrialisées, la structure des exportations contient moins de produits manufacturés que par le passé et le poids des produits primaires augmente. La valeur des exportations dépend étroitement de l'évolution des termes de l'échange et de la dynamique de la demande dans les pays développés. La pression sur les importations devient très forte, à défaut de production intérieure compétitive sur de nombreux produits, de telle sorte que les soldes positifs de la balance commerciale sont le résultat à la fois de la dynamique de ces exportations et de celle des importations. On comprend dès lors que la récession puisse jouer un rôle positif sur l'apparition d'un solde de ce type : c'est ce qui s'est passé avec celle ouverte il y a quatre ans. Profonde crise et fortes dépréciations de la monnaie nationale depuis fin 2001, ont permis le dégagement d'excédents commerciaux de l'ordre de 1 milliard de dollars pendant les premiers mois de 2002, grâce surtout à la chute drastique des importations.

2°) Les sorties structurelles de capitaux :

La plupart des économies latino-américaines, et plus particulièrement le Brésil et le Mexique sont soumises à une vulnérabilité externe importante. Les turbulences macro-économiques des années quatre vingt dix expriment l'incapacité d'harmoniser les besoins de financement avec les capacités de financement, malgré et à cause d'une internationalisation très prononcée de leurs économies, celles ci s'harmonisent avec la crise suscitée par une très forte manipulation des taux d'intérêt à la hausse suivie très souvent " à chaud " d'une dévaluation à chaud. Ces crises,

dont le coût social est très élevé (montée de la pauvreté, effet d'hystérie traduisant une incapacité à réduire celle-ci lorsque la croissance reprend pendant un certain temps), sont en général de grande ampleur et de courte durée.

Tel n'est pas le cas de l'Argentine, sauf en 1996 et grâce à une amélioration des termes de l'échange et à une conjoncture internationale favorable. C'est pourquoi on peut considérer que le cas argentin confine à la caricature : avec le plan de convertibilité, le libéralisme a été imposé dans ses aspects les plus extrêmes. L'abandon des politiques de change et monétaire précipitent la crise et la font durer, installant l'économie dans un véritable cercle vicieux, lorsque les contraintes externes restent défavorables. L'appréciation de la monnaie conduit en Argentine à renforcer les comportements rentiers des entrepreneurs. Le taux de formation brute de capital reste ridiculement faible - surtout si on ne tient pas compte des investissements dans la construction-, lorsqu'on le compare aux économies émergentes asiatiques. Les sorties de capitaux sont très importantes. Elles comprennent le paiement du service de la dette, commun à l'ensemble de ces pays, service en forte croissance avec l'augmentation vertigineuse du risque- pays argentine (plus de 4000 points à la veille de la crise), du paiement des royalties, et surtout du paiement des dividendes et du rapatriement d'une partie des profits des entreprises transnationales. *L'originalité de l'Argentine est qu'au total le besoin de financement des entreprises privées non financières est en deçà de ses capacités de financement, de telle sorte l'Etat doit augmenter ses capacités de financement en empruntant à l'étranger afin de financer cette brèche croissante.* C'est ce que nous allons constater.

a) des profits considérables

Quatre tableaux permettent de comprendre l'ampleur de l'internationalisation en Argentine. L'entrée de capitaux au titre des investissements étrangers directs, suite aux privatisations massives et à l'effet d'attraction provoqué par la création du Mercosur est importante. Mais l'incapacité de la formation brute de capitaux nationaux de suivre l'évolution et le rythme de ces investissements directs une fois les premières grandes privatisations effectuées (4,8% en 1994 de la FBCF à 9,9% en 1996 et 9% en 1997) révèle une tendance rentière des entrepreneurs argentins : les capitaux étrangers se substituant pour partie aux capitaux nationaux. Les profits sont conséquents et la balance des paiements connaît une évolution défavorable que seule une récession peut freiner.

Argentine : un peuple sinistré
une politique criminelle, des responsabilités plurielles

Tableau 4 : Investissements étrangers directs nets en pourcentage de la FBCF

	1988-1993	1994	1995	1996	1997	1998
Argentine	7,1	4,8	7,3	9,9	9	7,3

Source : FMI

Tableau 5 : Investissements étrangers directs en millions de dollars

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Argentine	2439	3218	2059	2480	3756	4937	4924	4175	21958	5000

Source : Cepal : Balance préliminaire des économies d'Amérique latine 2000 et FIDE. Les données pour 2000 sont des prévisions. Le chiffre pour 1999 concernant l'Argentine pourrait prêter à confusion. Cette hausse subite de l'IED résulte en grande partie de l'achat par une compagnie espagnole Repsol de la compagnie pétrolière, voir supra, déjà privatisée YPF et aux mains de fonds de pension américains. Cet achat s'est réalisé par achat-échange d'actions à New York et n'a pas donné lieu à des entrées nettes de capitaux, s'est traduite par un montant équivalent, mais de signe négatif, dans la ligne investissement en portefeuille.

Tableau 6 : les 80 entreprises qui exportent le plus en 2000

Exportation	dettes avec le système financier				obligations négociables**	
	Nombre d'entreprises	Millions de dollars	Nombre d'entreprises	Millions de dollars	Nombre d'entreprises	Millions de dollars
Associations	8	895,3	32	2947,7	33	6778,8
Groupes économiques	16	3639,3	17	2209,4	23	4995,6
Conglomérats étrangers	20	6526,1	12	1397,4	16	6552,4
Entreprises locales indépendantes	8	961,3	7	527,5	2	85
Entreprises trans-nationales	28	6286,5	11	801,3	6	375,4
Total	80	18308,5	80	7955,7	80	18787,2
Total/Nation		69,3%		8,1%		99%

Source : E.Basualdo, M.Schorr et C.Lozano : Las transferencias de recursos a la cúpula económica durante la administración duhalde, el nuevo plano social del gobierno, FRENAPOMars 2002* dont une entreprise de l'Etat avec 77,3 millions de dollars de dettes vis à vis du système financier interne.

**il s'agit des obligations négociables accumulées de 1990 à 1997.

Les associations caractérisent des consortiums, présents surtout dans les services publics ; les groupes économiques sont des conglomérats d'origine locale qui ont plus de 6 entreprises ; les conglomérats, même définition que précédemment sauf que la propriété est étrangère ; les entreprises indépendantes n'ont pas une structure de conglomérat (elles contrôlent moins de 6 entreprises) ; les entreprises transnationales, se rapprochent des entreprises indépendantes mais avec une propriété étrangère.

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

La distinction entre les dettes envers le système financier et les obligations négociables est très importante. La première concerne des financements locaux (dette interne) en dollars surtout et la seconde des financements provenant des marchés financiers extérieurs (dette externe). Les premiers ont été " pésifiés " : leur dette interne a été convertie en peso au taux de change de 1 pour 1,40, les seconds ne le sont pas. Il en résulte une prise en charge partielle du risque de change par l'Etat pour les dettes internes dans la mesure où le taux de change tourne autour de 1 pour 3. La dette externe n'étant pas " pésifiée " pèse sur le bilan des entreprises peu exportatrices et sert d'argument pour négocier une hausse de leurs prix auprès du gouvernement : les prix exprimés en dollars au change courant ont en effet baissé considérablement à mesure que la monnaie nationale se dépréciait alors que les dettes externes en dollars nécessitaient toujours plus de peso pour être financées. C'est le cas de toute une série de services publics (eau, gaz, téléphone), certaines entreprises privatisées menaçant d'arrêter leurs comptes, ou s'appêtant à le faire (France Télécom par exemple) devant l'ampleur des déficits provoqués par la crise de change, déficits venant cependant après des années d'excédents records.

L'orientation exportatrice des plus grandes entreprises leur confère un avantage certain auprès du gouvernement, surtout pour les exportations dont les prix de vente sont exprimés directement en dollars, comme c'est le cas des exportations de pétrole ou des matières premières agricoles ou minières. Elles peuvent " retenir " tout ou partie de leurs entrées en devises dans les banques étrangères. Elles se servent de cette menace pour à la fois exiger des hausses de leurs prix sur le marché intérieur dans le but de les aligner sur les prix externes exprimés en dollars, en soulignant qu'elles sont aussi fortement importatrices d'inputs - ce qui exact dans certains secteurs¹⁹ - dont les prix augmentent en peso à mesure que la monnaie se déprécie, et de limiter les impôts nouveaux que cherche à leur imposer le gouvernement dans le but de financer des programmes sociaux, de contrebalancer en partie la " rébellion " fiscale et maintenir un certain niveau de recettes. L'efficacité de leur pouvoir de " lobbying " est directement liée à leur possibilité de mettre à exécution temporairement - le facteur temps jouant ici un rôle important - leur menace de rétention à l'étranger de leurs recettes en devises, empêchant ainsi le gouvernement de disposer de devises nécessaires pour procéder aux importations. Si les importations ont chuté de 63% en février dernier, par rapport à février 2001, c'est certes en raison de la baisse drastique de la production industrielle (- 15,9%) et - 42,2% pour l'industrie du bâtiment, mais aussi parce que les

entrées de devises ne s'effectuent pas au rythme souhaité alors que parallèlement les exportations connaissent un essor. C'est aussi ce qui explique que la balance commerciale dégage un solde positif considérable de l'ordre de un milliard de dollars par mois au début de 2002 (données de l'INDEC). Les entrées au titre des recettes d'exportation jouent un rôle important dans la logique de ce modèle, c'est ce qui confère un poids certain à ce pouvoir de " lobby ". Rappelons que la sortie de " l'effet tequila " a été facilitée par des recettes d'exportation en forte hausse en 1996 provoquée par une amélioration importante des termes de l'échange. A l'inverse, la " contagion asiatique " de 1998 a eu des effets d'autant plus élevés que les termes de l'échange à ce moment se sont détériorés.

Argentine : un peuple sinistré
une politique criminelle, des responsabilités plurielles

Tableau 7 : Evolution de la rentabilité des entreprises privatisées

Secteur	1994	1995	1996	1997	1998	1999*	Moy 94-99
Rentabilité sur patrimoine net	17,4	17,3	14,3	15,1	14	14,2	15,4
Concessions routières	40,3	26,6	19	23,8	19,1	S/D	25,8
Gaz naturel	13,7	11,6	10,1	10,5	10,2	10,3	11,1
Energie électrique	-0,4	5,8	6,9	7,5	8,3	5,5	5,6
Téléphonie	13,3	13,5	10,3	12,4	15,1	13,3	13
Eau et services des égouts	20,1	28,9	25,4	21,1	17,1	27,6	23,3
Rentabilité sur ventes	11,3	13,1	12	12,7	11,9	12,7	12,3
Concessions routières	11,6	9,6	7,5	9,7	9,4	S/D	9,6
Gaz naturel	19,24	17	14,6	15,5	15,1	14	15,9
Energie électrique	-0,4	7,5	8,8	9,3	10,1	6,5	7
Téléphonie	17	16,4	13,8	15,5	13,4	12,4	14,8
Eau et services des égouts	8,7	6. 14,8	15,4	13,7	11,5	18	13,7

*calculé en excluant les concessions routières
source : Flacso.

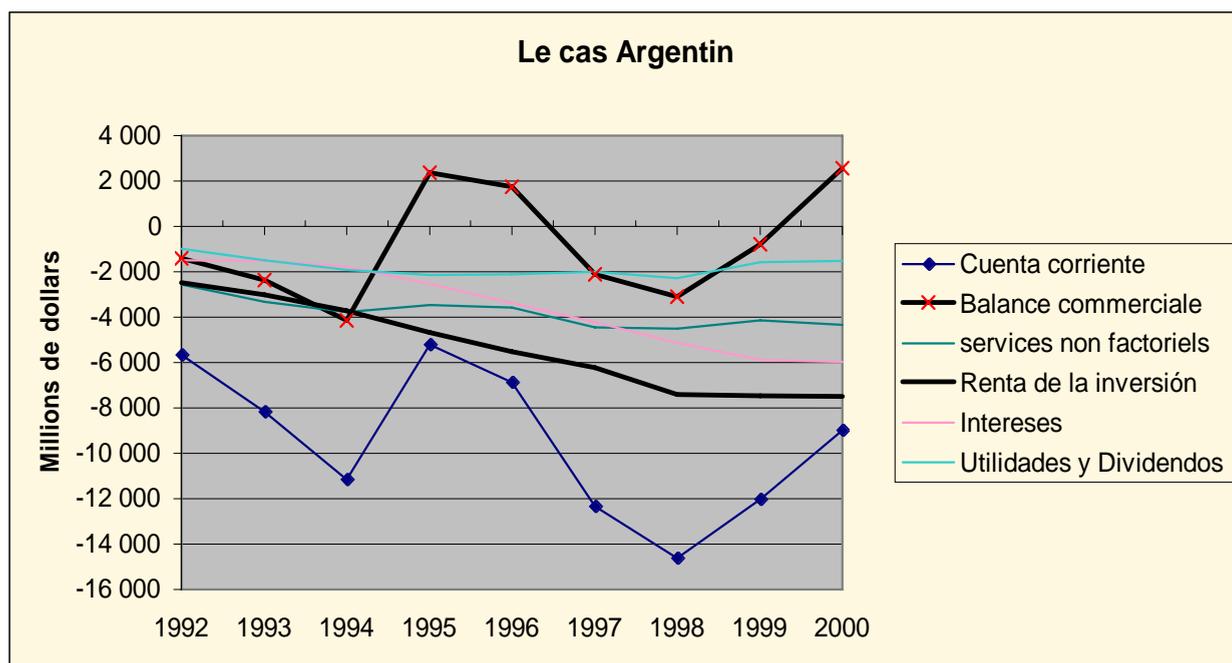
Entre 1993 et 2000, les 200 entreprises les plus grandes du pays ont gagné 28,441 milliards de dollars. 57% de ces profits proviennent des 26 compagnies privatisées, 26,3% viennent 33 entreprises liées aux entreprises privatisées et 16,3% restant de 141 autres entreprises n'ayant aucune relations avec ces entreprises (source Flacso). Ces cinq dernières années, alors que la déflation a été de 4%, la hausse des prix des services publics a été de 22%.

Ainsi que nous l'avons souligné, le cas de l'Argentine confine à la caricature. Selon les travaux de D.Azpiazu (2001)²⁰, de 1992 à 2000 pour chaque dollar gagné par les 500 plus grandes entreprises privatisées, 80 cents sont expatriés²¹. En 2000, au seul titre des profits et dividendes rapatriés plus de 1600 millions de dollars ont été expatriés et de 1992 à 2000, 8900 millions de dollars sont allés dans les maisons mères soit 55% d'entrées au titre des privatisations. Lorsqu'on considère l'ensemble des rapatriements nets de ces profits et dividendes, au-delà donc des 500 plus grandes entreprises privatisées, les chiffres sont les suivants : 2066 et 2524 millions de dollars pour les années 1997 et 1998 (+6,8%),

auxquels il convient d'ajouter les intérêts nets de la dette qui passent de 6166 à 7608 millions de dollars entre les mêmes dates et les services nets liés à la balance commerciale qui passent eux de 4178 millions de dollars à 4281²². L'ensemble de ces déficits correspond approximativement à un peu plus de la moitié de la valeur des exportations. Le réinvestissement des profits par les investisseurs étrangers correspond au tiers, voire au quart, des sommes remises à l'étranger au titre des dividendes et profits rapatriés. Les chiffres bruts sont éloquentes : en 1997, 2842 millions de dollars et en 1998, 3353 millions de dollars ont été remis à l'extérieur alors que le réinvestissement des profits s'élevait respectivement à 815 et 697 millions de dollars pour ces années (Damill et alli, 2000)²³.

Argentine : un peuple sinistré
une politique criminelle, des responsabilités plurielles

Annexe 1 : La balance des paiements argentine



Source : BCRA et FMI, le redressement de la balance des comptes courants à partir de 1998 jusque 2000 s'explique par la récession qui débute à ce moment et perdure jusqu'à l'abandon " à chaud " du plan de convertibilité fin 2001. Cette récession se traduit par une contraction des importations et une stabilisation des profits et dividendes rapatriés en terme absolu.

Annexe 2 : tableau 8 : dettes publiques et privées de l'Argentine en monnaie étrangère (en millions de dollars) :

Années	publique	privée	Total	DETTES SUR PIB
1980 (référence)	14459	12703	27162	13%
1982 crise de la dette	28616	15018	43634	52
1991	58185	8598	66783	35
1992	52900	12294	65194	29
1993	64060	18820	82880	35
1994	71913	24641	96554	38
1995	81209	31955	113164	44
1996	88937	36500	125437	46
1997	95543	50140	145683	50
1998	106527	58818	165345	50
1999	116212	60539	176751	62
2000	123608	61724	185332	65
2001 (9 premiers mois)	138983	55893	194876	71

Source : BCRA, pesos constants divisés par le type de change officiel moyen de change année, à partir de 1993, sont inclus les titres et bons aux mains des résidents.

Argentine : un peuple sinistré
une politique criminelle, des responsabilités plurielles

b) L'Etat à l'aide des entreprises pour financer leurs sorties nettes de capitaux

Les analyses de Damill et alli (2000)²⁴ soulignent les contradictions nouvelles que l'Argentine a connu avec le Plan de convertibilité de 1991 à 2001. Il ne s'agit plus ici de centrer l'étude sur le comportement des entreprises multinationales et des entreprises privatisées, mais de l'élargir à l'ensemble des agents, à partir d'une analyse approfondie des comportements des agents publics et privés.

Depuis de nombreuses années, et sous l'instigation du FMI, la politique économique vise à réduire sensiblement le déficit budgétaire²⁵, quitte - à défaut d'inflation - à décréter une baisse des rémunérations en terme réel des fonctionnaires et une réduction sensible de la contribution de l'Etat au versement des retraites, un engagement demandé aux Etats de la fédération de geler leurs dépenses publiques pendant

cinq ans. Les effets dépressifs d'une telle politique, démultipliés par le constat que l'Argentine malgré son ouverture récente reste encore une économie relativement fermée, ont été souvent soulignés sans parler de ses effets antisociaux à un moment où à la fois la pauvreté croît sensiblement - surtout chez les jeunes-, la santé et l'enseignement publics se dégradent sensiblement.

Le déficit du secteur privé croît également et ses besoins de financement enflent. Dès lors ce sont les emprunts internationaux opérés par l'Etat qui permettent de " boucler " l'écart entre besoin de financement et capacité de financement du secteur privé , ce qui en terme plus abrupt signifie que s'il n'y avait pas les déficits publics il n'y aurait pas de financement du secteur privé. Limité l'un c'est se condamner, toutes choses étant égales par ailleurs, à ne plus pouvoir financer l'autre.

Tableau 9 : Soldes cumulés de la balance du compte capital et financier en Argentine

	Secteur gouvernemental : (a)	Secteur financier (b)	Secteur privé non financier : (c)	Solde du compte capital et financier a+b+c
1992-1998	43335	7746	6718	87276
1997-1998	16183	2271	15399	33853
1995	7639	2525	-3646	6518
1996	9883	-1048	3163	11998

Le solde cumulé du gouvernement avoisine 50% de l'ensemble des ressources obtenues par le pays sur les périodes 1992-1998 et 1997-1998, et davantage que celles obtenues par le secteur privé non financier, à l'origine de sorties massives au titre des revenus de l'investissement et de l'endettement privé. Cependant, une analyse plus fine (annuelle) révèle que les années où le secteur privé non financier ne parvient pas à capter suffisamment de ressources de l'extérieur, c'est l'endettement public qui compense ces insuffisances. Tel est le cas nettement en 1995 et 1996, années de crise et de sortie de capitaux en 1995.

Le solde de la balance des comptes courants (balance commerciale, balance des services : intérêts de la dette, tourisme, royalties, dividendes payés et transports - assurance) est profondément négatif. Il est intéressant de noter que cette évolution est surtout attribuable au secteur privé non financier.

Argentine : un peuple sinistré
une politique criminelle, des responsabilités plurielles

Tableau 10 : soldes cumulés de la balance des comptes courants

	Secteur gouvernemental :	Secteur financier	Secteur privé non financier :	Soldes ces comptes courants
1992-1998	-21203	-4343	-37066	-62612
1997-1998	-8125	-1417	-17224	-26766

Lorsqu'on additionne ces deux tableaux par grand secteur (entrées de capitaux et sorties dues au solde négatif de la balance des comptes courants), on comprend que l'accumulation des réserves et les possibilités d'émettre des crédits, ne sont rendues possible que par les capacités de l'Etat de s'endetter à l'étranger. La libéralisation de l'économie et le maintien d'un taux de change fixe, d'un côté conduit à rechercher une flexibilité des dépenses publiques, sous-entendu une réduction de celles-ci lorsque la croissance faiblit et que les déficits s'accroissent, et d'un autre côté poussent au développement du déficit public afin d'obtenir des ressources nécessaires pour combler les déficits du secteur privé non financier.

Tableau 11 : soldes des différentes balances externes

	Secteur gouvernemental :	Secteur financier	Secteur privé non financier :	Erreurs et omissions	Solde de la balance des paiement (variation de réserves)
1992-1998	22132	3403	-871	-5967	18696
1992-1994	2856	2775	4836	-2261	8206
1995-1998	19276	628	-5707	-3706	10491
1997-1998	8058	854	-1825	-376	6711

Si l'équilibre fiscal est obtenu, le gouvernement maintient le niveau de son endettement (l'endettement privé continuant à augmenter). Comme le souligne *Damill et alli*, d'un côté l'amortissement de la dette sera compensée par des entrées de capitaux d'un montant équivalent et le solde de sa balance capital sera nul ; d'un autre côté, le gouvernement devra se procurer des ressources pour assurer le service de sa dette. Il puisera alors dans les réserves s'il cesse de s'endetter, ce qui, toutes choses étant égales par ailleurs, comprimera fortement les crédits octroyés et constituera un facteur pour le moins négatif à la croissance sauf si le secteur privé non financier peut se les procurer grâce à des entrées nettes de capitaux. Or ce dernier a besoin du gouvernement et de son endettement net (de son déficit) comme on vient de le constater pour se procurer des capitaux dont il a besoin.

De plus, l'amélioration des fondamentaux de l'économie, et notamment l'équilibre fiscal, pourrait dans l'abstrait accroître la crédibilité du gouvernement devant les institutions

internationales, abaisser le " risque pays ", réduire les taux d'intérêt et être source d'entrées de capitaux. Mais l'effet récessif provoqué par cette politique de contention des dépenses publiques et l'incapacité du secteur privé non financier à faire face à ses sorties de capitaux, rendrait cette situation inextricable. *En conclusion, et il s'agit d'un beau paradoxe, l'équilibre fiscal entre en opposition avec les intérêts du secteur privé non financier ; le secteur privé a besoin des déficits de l'Etat pour se procurer des ressources à l'étranger dont il ne peut se passer.* Evidemment tel ne serait pas le cas si ce secteur réinvestissait ses profits, développait des activités productives visant à accroître les exportations, en un mot si les entrepreneurs étaient un peu moins rentiers.

3°) Réflexions sur certaines mesures

Préambule : il ne s'agit pas ici de présenter l'ensemble des mesures prises par les différents ministres des finances du

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

Président Duhalde, mais de souligner les problèmes que posent certaines d'entre elles.

Plusieurs mesures ont été prises dont les principales sont : le gel des dépôts en banque (" corralito "), l'augmentation des impôts des sociétés exportatrices, un ralentissement des dépenses publiques, le gel provisoire du service de la dette externe.

Les exigences du FMI sont : la réduction des dépenses publiques et plus particulièrement celles des provinces dont l'augmentation des dépenses avaient été en partie financées par l'émission de monnaies parallèles non convertibles, l'instauration d'un marché libre des changes et de nouvelles lois concernant les faillites.

Le " corralito " est probablement la mesure qui a fait couler le plus d'encre. Les banques étant dans l'incapacité de faire face aux demande de retraits des dépôts effectués en pesos et en dollars - ou convertis en dollars avant décembre 2001- un gel des avoirs a été imposé²⁶. Ce gel des dépôts bancaires était accompagné d'une " pesification " des avoirs en dollars au taux de 1,4 peso pour un dollar, soit 40% de plus. Les dettes ont à l'inverse bénéficié d'un taux de change de l'ancien taux de change (un dollar égal un peso). Cette mesure était à l'origine réservée aux petites et moyennes entreprises et aux petits débiteurs d'une manière générale, elle a été élargie à l'ensemble des débiteurs assez rapidement, petits ou grands. Deux remarques : ces mesures (avoirs et créances) produisent un coût pour les banques, que le gouvernement a cherché à réduire par le biais de l'émission de bons²⁷ ; dans un premier temps, la pesification des avoirs était favorable aux épargnants dans la mesure où l'inflation n'avait pas atteint les 40%, quand bien même il fallait défalquer le différentiel de taux d'intérêt qui existait entre les dépôts en dollars et en pesos, ceux en pesos étant davantage rémunérés. Mais cette " pesification " s'accompagnait d'un gel des avoirs. Ce gel a produit une profonde défiance vis à vis du système bancaire et des gouvernements²⁸. Dans ce contexte de défiance, le dégel limité dans le temps des avoirs en pesos a conduit les épargnants à les convertir immédiatement en dollars sur le marché libre. L'offre de dollars étant limitée à la fois par la volonté pendant un temps du gouvernement de ne pas mettre une partie de ses réserves sur ce marché et par la rétention des avoirs en dollars à l'étranger de la part des exportateurs, le dollar est monté à des niveaux extrêmement élevés, dépassant les quatre pesos pour un dollar certains jours. Le système bancaire est tenaillé : d'un côté, des pertes en raison de la " pesification " dite asymétrique, d'un autre une très forte crise de confiance qui s'ajoute aux effets

négatifs de la récession. Or on ne peut envisager une sortie de crise en faisant l'économie d'une restructuration de ce système bancaire. Les faillites annoncées sont nombreuses et le système ne peut se développer à partir d'un troc qui se développe qui se substituerait à ce système bancaire.

La hausse du cours du dollar constitue un puissant moteur à la hausse des prix et renforce les arguments des exportateurs, dont les prix sont en dollars, d'imposer des prix en pesos correspondant à ce nouveau cours du dollar sur le marché interne, c'est à dire à accélérer la montée des prix. Le gouvernement à partir de ce moment, et dans la mesure où il n'a pu imposer le rapatriement des avoirs à l'étranger des exportateurs et à fortiori des épargnants, est pris dans l'étau suivant : soit il ne surimpose pas le secteur exportateur et celui ci freine la hausse de ses prix et rapatrie une partie des avoirs, soit il surimpose ce secteur afin de financer une partie de son programme social et le cours du dollar s'envole. C'est une contrainte du même type qui a conduit le gouvernement à prendre des mesures pour limiter la forte évasion fiscale²⁹ en demandant aux banques de saisir les impôts au début des transaction, y compris en dollars lorsque les entreprises ont des activités d'import - export.

Parallèlement à ces mesures, les bons du trésor connaissent une profonde décôte puisque le gouvernement ne peut rembourser sa dette. Aussi le gouvernement a été conduit à autoriser les entreprises possédant des bons à les utiliser à leur valeur faciale (et non avec la décôte) à rembourser les arriérés fiscaux importants. Il en résulte une diminution de l'endettement de l'Etat un enrichissement relatif des entreprises dans la mesure où elles remboursent tout ou partie de leur dette fiscale avec des bons à leur valeur faciale mais en réalité fortement dépréciés. De nouvelles mesures sont attendues visant à retrouver la confiance vis-à-vis du système bancaire en réinstituant une dollarisation de nouveaux bons et en abandonnant donc la " pesification ", tout au moins en partie.

Le gouvernement argentin exhorte le FMI à conclure un rapide accord. Le gouvernement argentin a rappelé au FMI qu'il a besoin de célérité pour résoudre la crise économique, mais il a concédé qu'il n'y a pas eu de nouveautés dans les négociations récemment entamées.

B. Santé, éducation, logement : des droits particulièrement touchés

D'après des données empiriques, la persistance des inégalités matérielles importantes ou le manque de mesures

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

gouvernementales pour atténuer ces inégalités, peuvent contribuer à la remise en cause de la démocratie³⁰. Aussi, les droits économiques et sociaux ne sont pas importants seulement pour ce qu'ils sont, mais aussi parce qu'ils sont essentiels au maintien de la démocratie.

Le Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), pièce maîtresse du système des droits de l'Homme des Nations Unies, a été adopté par le gouvernement d'Argentine en 1986. L'Argentine a donc l'obligation de mettre en oeuvre l'ensemble des droits garantis dans le pacte comme le droit à la santé (art.12), à l'éducation (art. 13 et 14) et à un niveau de vie suffisant (art.11). Cependant, la mondialisation a consacré un rétrécissement de la marge d'action des Etats. Par exemple, les programmes d'ajustement structurel imposés par les institutions financières internationales menacent la capacité des Etats d'engager les dépenses publiques nécessaires en matière d'éducation, de santé et de services sociaux collectifs.³¹ De plus, il est établi que la santé, l'éducation, l'alimentation, l'eau potable, les transports et le logement sont de plus en plus considérés comme n'importe quel autre bien de consommation commercialisable et non pas comme de véritables droits. En effet, on remarque une tendance de plus en plus marquée à "chosifier" presque tout³². En Argentine, une large partie de la population souhaite que les gouvernants répondent mieux aux attentes élémentaires de la population. Pour eux, la démocratie doit avant se traduire par le respect de certains économiques et sociaux fondamentaux -droit à un salaire raisonnable pour un emploi stable, droit à la santé, à l'éducation - les droits civils et politiques n'existant que pour permettre de "réclamer" ces droits. C'est en tout cas ce que démontre une enquête nationale qui vient d'être publiée par le PNUD sur l'appréhension par les citoyens de la démocratie. Cette enquête montre que les Argentins " accordent presque la même valeur aux droits civils, sociaux et politiques qu'à leurs principes constitutifs. Mais, au moment de les hiérarchiser, l'accent est mis sur les droits sociaux : santé, éducation, logement et travail. Ainsi, 6 sur 10 considèrent qu'il existe une démocratie lorsque le bien-être des gens est assuré, conférant au droit de vote et à la liberté d'expression un caractère secondaire. Seuls 3 sur 10 considèrent qu'il existe une démocratie lorsque les droits politiques sont garantis même si les droits sociaux diminuent³³. Il est important de souligner également que, selon le même rapport, plus de 9 Argentins sur 10 soutiennent qu'il reste beaucoup de choses à accomplir pour que la démocratie soit pleinement en vigueur en Argentine et il est clair que ces choses ont un contenu précis : l'effectivité des droits sociaux, économiques et culturels.

La pauvreté

La pauvreté est, sans doute, le principal inhibiteur d'une plus grande participation des citoyens parce que ceux qui vivent dans la pauvreté souffrent toujours du manque d'accès à l'information, de la possibilité d'échanger des idées et de participer au débat. "De ce point de vue, la pauvreté et l'exclusion ne sont pas compatibles avec la pleine démocratie"³⁴.

La croissante, et dans certains cas, nouvelle pauvreté en Argentine a engendré colère et ressentiment : des milliers d'Argentins ont manifesté dans différentes villes du pays, réclamant de la nourriture, des emplois et le paiement des arriérés de salaires. Le pays traverse, comme cela a été dit précédemment, ce qui est considéré comme la pire crise économique de son histoire contemporaine, avec des niveaux très élevés de chômage, une augmentation constante de la pauvreté et de la marginalité et une chute de tous les indices de la production. Selon le dernier rapport du PNUD, dans le domaine social, la crise que traverse le pays s'exprime par un tableau où la société est dominée par l'exclusion d'un nombre croissant d'Argentins. Le tableau n'est pas celui d'une société prospère de classes moyennes mais celui d'une société dont le processus d'appauvrissement génère davantage d'inégalités et de polarisation sociale. En décembre 2001, le gouvernement Duhalde a décrété un état d'urgence alimentaire national jusqu'à la fin de l'année et a créé un programme, placé sous la direction du Ministère du développement social et de l'environnement, pour pallier à cette situation.

Près de 20 millions sur 37 millions d'Argentins vivent dans une complète pauvreté. Ce qui signifie que tous les jours 88.000 personnes franchissent le seuil de pauvreté. Aujourd'hui le seuil de pauvreté et le seuil d'indigence ont considérablement augmenté³⁶.

Bien qu'il n'existe pas de rapports gouvernementaux qui rendent compte de l'importance de la situation sociale de l'enfance, la situation de précarité dans laquelle vivent tous les jours plus de 20 sur 37 millions d'Argentins touche pleinement l'enfance. Selon des chiffres de l'INDEC, 7.078.000 enfants et adolescents sont pauvres. L'accroissement constant du chômage pendant les dernières années est l'une des causes fondamentales de l'augmentation de la pauvreté parmi les enfants. Bien qu'il n'existe pas de données générales dans le Grand Buenos Aires, le taux de chômage des chefs de famille qui n'avaient pas d'enfants de moins de 18 ans est passé de 43,8% à 51% en 1999 alors que pour ceux qui avaient des enfants ce taux

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

est passé de 87,1% à 82,3% pendant la même période. Aussi, le taux de chômage a augmenté dans les deux cas même s'il a davantage augmenté parmi ceux qui avaient des enfants³⁷.

On peut en déduire que ces dix dernières années une détérioration des conditions de vie de l'ensemble de la population a été constatée. Cette détérioration s'est manifestée de façon plus marquée parmi les moins de 18 ans³⁸.

Le droit à l'éducation

L'enseignement public joue un rôle important dans l'élaboration de la démocratie. Tout d'abord, il peut avoir une énorme influence dans le développement de la citoyenneté et la prise de position, surtout parce qu'il apprend aux citoyens à prendre part activement aux décisions du gouvernement qui les affectent. Dans le même esprit, la vice-présidente de la section Amérique latine de l'Internationale de l'Education affirme que " pour restructurer la manière dont la démocratie est menée actuellement, les citoyens doivent avoir la possibilité de recourir au dialogue qui exerce une influence sur les décisions du gouvernement. Les citoyens qui ont l'habitude de porter un jugement critique et qui ont les moyens de convaincre et de persuader sont ceux qui obtiennent le plus d'avantages de cette évolution³⁹ ".

L'article 13 du Pacte international des droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) garantit pleinement le droit à l'éducation, l'enseignement primaire obligatoire et gratuit. L'enseignement secondaire doit être généralisé et rendu accessible à tous par tous les moyens et l'enseignement supérieur gratuit doit être établi progressivement. Ainsi, le droit à l'éducation signifie que tout individu a la possibilité de recevoir un enseignement et a la liberté de choisir cet enseignement. Plus encore, le Pacte dispose clairement que les services d'éducation " doivent s'améliorer sans cesse ". Les conditions en Argentine démontrent le contraire puisque c'est le contraire qui a lieu.

Depuis de nombreuses années, un système d'enseignement public, gratuit, obligatoire et laïc⁴⁰ a été établi. Ce système d'enseignement s'est affirmé au cours de l'histoire grâce à un accès généralisé et à un nombre important d'établissements, surtout dans les zones urbaines⁴¹. Cependant, il existe des problèmes liés à l'actuel processus d'exclusion sociale, malgré les réussites obtenues en ce qui concerne le nombre important d'établissements et le développement continu des niveaux de scolarisation des nouvelles générations. L'intensification de l'exclusion sociale pendant ces dix

dernières années a provoqué un accroissement des atteintes et des violations concernant le droit à l'enseignement.

Par exemple, en dépit du fait que le système montre une augmentation du nombre d'établissements, ces résultats sont négatifs en termes de qualité d'éducation. Les experts nationaux qui évaluent la qualité de l'enseignement soulignent un déficit général en ce qui concerne l'acquisition de connaissances des filles et des garçons qui montre une forte segmentation socio-éducative. Ce déficit se creuse dans les régions pauvres où l'école est obligée de palier les déficiences d'autres organismes de l'Etat - santé et alimentation - laissant ainsi de côté sa fonction spécifique⁴².

Selon le directeur de l'Institut d'investigation et de planification éducative de l'UNESCO, les effets de la crise sociale et économique sur l'enseignement primaire et secondaire sont nombreux. Le plus parlant est celui de la grève des instituteurs, qui a entraîné la perte de jours d'école et la démoralisation des enseignants. Par exemple, les conflits dans l'enseignement ont marqué le début de l'année scolaire dans 7 provinces sur 13⁴³. Les causes des contestations de cette corporation ne sont pas les mêmes dans toutes les juridictions. Mais le paiement en bons, les retards de salaires de plus de deux mois, les compressions du budget de l'enseignement et les modifications des régimes du travail ont motivé les grèves des enseignants.

On peut constater que la qualité et le niveau de l'enseignement sont, à l'heure actuelle, sérieusement affectés par le nombre inférieur d'heures de travail, le nombre insuffisant de professeurs et une détérioration de leur formation. On déplore un manque de bourses et de matériel. De plus en plus de parents sont dans l'impossibilité d'envoyer leurs enfants à l'école. Aussi, on observe que les enfants ne sont pas suffisamment scolarisés, que nombre d'entre eux cessent de fréquenter l'école et que le pourcentage d'alphabétisation continue à décroître. Les conséquences " sont sérieuses et de plus en plus graves ", d'après le responsable de l'UNESCO⁴⁴.

Enseignement initial⁴⁵

Les pédagogues considèrent que l'étape préscolaire est très importante pour la réalisation d'expériences qui permettent une sensibilisation à la lecture et à l'écriture. Mais le système concerne beaucoup moins les enfants à cet âge là (4 et 5 ans) qu'en primaire à cause de facteurs comme le refus des parents de soumettre leurs jeunes enfants au système éducatif ou les limites que présente le système (qui ne

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

permet un accès qu'à partir de 5 ans). Nous remarquons également que l'âge et le degré de pauvreté démontrent que les enfants ne sont pas égaux face à l'école. Le pourcentage d'enfants pauvres qui vont au jardin d'enfants est de 20% alors qu'il est de 29% pour les enfants qui ne sont pas pauvres. Lorsque nous examinons le degré d'éducation en comparaison avec le degré de satisfaction des besoins primaires d'un même foyer nous pouvons remarquer que les différences les plus importantes se retrouvent au Gran Rosario, au Gran Buenos Aires, à Parana, et au Gran Mendoza.⁴⁶

Enseignement primaire

La décision du gouvernement de Buenos Aires de supprimer les bourses aux élèves ayant des problèmes socio-économiques a vivement été critiquée. Selon les estimations du syndicat, la SUTEBA, plus de 150.000 élèves des districts les plus pauvres de la zone urbaine de Buenos Aires (Florencio Varela, La Matanza, Quilmes, Moreno, Merlo, San Martin, Almirante Brown, Berazategui, Berisso, Ensenada et Tigre) ne se sont pas inscrits cette année en troisième année. Par conséquent, 8.000 postes d'enseignants risquent d'être supprimés. Selon la Direction générale de l'éducation de la province, la baisse serait de 6% en ce qui concerne les inscriptions pour la première fois en dernière année. Néanmoins, le syndicat prévient que ce chiffre " pourrait tripler car certains s'inscrivent mais ensuite ne vont pas en cours ".

Vu le nombre considérable de parents au chômage, il n'est pas étonnant que le niveau économique soit pris en compte au moment d'envoyer ou non les enfants à l'école. De plus, de nombreux enfants sont contraints d'emprunter les transports en commun pour se rendre à l'école. Cependant ces derniers ne peuvent guère s'offrir le prix du billet, beaucoup trop élevé par rapport aux revenus familiaux particulièrement bas. En outre, des carences alimentaires commencent également à voir le jour à cause du manque de bourses accordées à l'alimentation.

La baisse du nombre d'élèves a conduit les écoles à adopter une série de stratégies atypiques pour la conquête et la conservation des élèves. Dans les zones urbaines, par exemple, les initiatives sont variées : une école favorise la création d'une coopérative scolaire où l'on prépare des marmelades qui sont ensuite vendues dans le quartier, une autre se rend avec ses enseignants à un hypermarché pour distribuer des tracts pour promouvoir les inscriptions aux cours. De plus, pendant la semaine d'inscription, les enseignants parcourent le quartier pour dialoguer avec les jeunes et leurs

familles et trouver ensemble des solutions aux problèmes concrets comme le manque d'argent pour acheter le livret scolaire ou encore le fait de ne pas avoir de chaussures pour aller à l'école⁴⁷. On constate la dureté de la situation grâce aux commentaires d'un professeur de langue et littérature de l'Ouest de la zone urbaine. Dans la plupart des écoles les conditions des infrastructures sont désastreuses et généralement il manque des bancs pour les enfants. Malheureusement, cette année des bancs resteront vides⁴⁸.

C'est essentiellement le projet du gouvernement de réduire à 600 millions le budget pour l'enseignement qui a ravivé le conflit des corporations dans le pays. Selon le syndicat la SUTEBA, dans des cas d'espèce comme à Entre Río et Río Negro cela fait plus de trois mois que les enseignants ne sont pas rémunérés. La situation est également délicate à Formosa, Jujuy, San Juan et Tucumán. Au-delà du conflit corporatif il existe d'autres problèmes dans les écoles de Buenos Aires. Un rapport effectué par le député Horacio Piemonte révèle qu'il y a 500 établissements qui présentent des dysfonctionnements susceptibles d'empêcher le fonctionnement normal des services de l'enseignement. Ces problèmes toucheraient 300.0000 enfants d'après cette personne. Le rapport explique que sur les 144 millions de pesos que l'Etat avait prévu d'affecter aux infrastructures seulement 6,9 millions ont été utilisés. Nous observons également qu'il existe une dette pour un retard de paiement des fournisseurs de deux à six mois et s'ils ne sont pas payés ils ne poursuivront pas leur approvisionnement en nourriture⁴⁹.

Enfin, l'accentuation de la crise socio-économique à l'école primaire a pour conséquence, selon le Secrétaire à l'enseignement de Buenos Aires, d'augmenter les problèmes de violence et de cohabitation. A la ville, la situation d'extrême pauvreté est en train de s'aggraver- il y a 300.000 personnes en situation d'extrême pauvreté- ce qui n'est pas comparable avec ce qui arrive au Gran Buenos Aires.⁵⁰ Avant la crise, l'école n'avait pas à se préoccuper des tensions, de la prévention de la violence, des maladies. Aujourd'hui, les enseignants sont confrontés chaque jour à cette violence et doivent en tenir compte⁵¹.

Enseignement supérieur universitaire et universités :

Grâce à une forte résistance de ses membres et de la communauté en général, l'université a été l'un des domaines les moins touchés par les accords successifs décidés ces dernières années. Néanmoins, il existe de graves problèmes. Les salaires dans les universités publiques ont été gelés en

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

1992. La réduction des rémunérations des enseignants est l'un des facteurs importants de la politique de réduction du budget de l'enseignement supérieur. Le salaire d'un enseignant argentin est en moyenne de 6.165 dollars. En revanche, au Chili il est de 10.600. La tendance montre que si un enseignant gagnait 100 pesos en 1980, ce chiffre a été réduit de moitié en 1992. Dans le même temps, le salaire d'un enseignant chilien est passé à 120 et celui de l'Uruguay à 125⁵². A l'heure actuelle, 80% des enseignants gagnent moins de 150 pesos ; 70% des enseignants ont un travail et les chercheurs de l'année 2001 attendent d'être totalement payés⁵³.

Les baisses de salaire, les licenciements et la croissante privatisation sont perçus par les autorités comme des possibles solutions à la crise. Dans l'université de Quilmes, de nombreux licenciements ont déjà eu lieu et l'université de Buenos Aires a souffert d'une compression budgétaire de 40 millions de pesos. Le Secrétariat de l'enseignement supérieur a averti que des paiements ne sont pas prévus. Cependant, le représentant de la commission du budget et des finances de la chambre des députés a affirmé que " celui qui a les moyens de payer devrait le faire ". Néanmoins, il convient de prendre en compte l'étude réalisée par le secrétaire aux politiques universitaires à partir du sondage de l'INDEC mené dans des foyers en 1998. Celui-ci dément les mythes sur la condition sociale des étudiants. Selon le rapport, la plupart des étudiants des universités publiques sont issus des classes où les revenus sont plus bas ou moyens.⁵⁴

Bien que le projet de loi que le gouvernement a reconduit un montant annuel de 1.800 millions de pesos aux universités publiques, celles-ci devraient recevoir moins d'argent⁵⁵. En effet, le projet comprend une baisse de 13% pour les salaires et retient une somme de 170 millions qui sera distribuée selon des critères d'efficacité. De plus, il existe de sérieux doutes sur l'exécution du budget car le gouvernement n'a pas épuré ses dettes antérieures.⁵⁶

Par conséquent, l'annonce du budget n'est pas forcément une bonne nouvelle comme le montre une étude réalisée par l'université de sciences sociales de l'université de Buenos Aires qui a comparé à partir de statistiques officielles la situation de l'université argentine avec celle du reste du continent. Cette étude a révélé que les fonds affectés au financement sont de plus en plus éloignés de la réalité. La somme totale affectée à l'enseignement supérieur équivaut seulement à 0,45% du produit intérieur brut (281.900 millions). Le Venezuela, le Brésil, le Mexique et le Chili affectent des pourcentages supérieurs à 1,5% du PIB aux universités.

Enfin, un des aspects les plus graves de l'enseignement supérieur qui menace l'enseignement public est la désertion des étudiants. Une moyenne entre le nombre d'élèves admis et le nombre d'inscrits en première année à l'université révèle qu'alors qu'un étudiant s'inscrit, 35 autres restent au bord du chemin. Dans l'enseignement privé, la moyenne est meilleure : un étudiant sur 14 admis est reçu.

L'enseignement des enfants qui ont des besoins particuliers

Comme nous l'avons déjà mentionné, en Argentine, depuis la fin du XIX^{ème} siècle, la loi dispose que l'enseignement primaire est obligatoire et gratuit. Cependant, si l'on prend en compte la situation des garçons et des filles qui ont des besoins particuliers, l'accès à l'enseignement formel n'est pas vraiment universel. Bien que les écoles, réglementées par la loi 5650, aient abordé le sujet des enfants handicapés dès 1949, dans le cas de la province de Buenos Aires, par exemple, les enfants qui sont handicapés mentaux n'ont pas accès au curriculum commun, excepté ceux qu'on appelle les retardés légers. Malheureusement le nombre d'enfants scolarisés ne nous donne pas des chiffres exacts car un enfant que l'on décide d'accueillir à l'école pendant une heure deux fois par semaine est considéré scolarisé. Outre le fait de violer le droit à l'enseignement, ces situations qui se prolongent pendant des années causent des dommages aux familles. Aussi, certains enfants qui ont des besoins complexes se rendent à des centres de jour dont le but n'est pas de donner un enseignement mais de l'assistance sociale. D'autres restent chez eux sans avoir accès à aucun service. Il est important de souligner que des expériences pilotes ont été réalisées pour l'éducation d'enfants avec des handicaps mais, faute de propositions de formation, de suivi et d'évaluation, ces expériences sont devenues infructueuses.⁵⁷

Santé

La crise économique et sociale qui touche l'Argentine a eu de considérables répercussions dans le secteur de la santé. Par exemple, la crise économique a eu comme violente conséquence " la désertion du système hospitalier ". Dans la ville de Buenos Aires les hôpitaux publics - selon des renseignements communiqués par le Secrétaire à la santé - sont au niveau 2 et 3. C'est-à-dire que seules les urgences sont prises en charge. Des salles d'opération sont fermées, les opérations chirurgicales et les examens annulés. Tout ceci est le résultat global du manque de médicaments et de produits, de personnel professionnel et technique, de salles et d'équipement hospitalier.⁵⁸

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

La crise d'approvisionnement de produits pour les hôpitaux est très grave. Ceux qui connaissent la réalité des hôpitaux, surtout dans la province de Buenos Aires, affirment que les besoins sont énormes et que les solutions apportées doivent être immédiates. Parmi les patients les plus touchés se trouvent ceux qui ont reçu une greffe et ceux qui souffrent d'insuffisance rénale car les traitements avec dialyse ont été arrêtés par beaucoup de services sociaux. Les diabétiques craignent également la pénurie d'insuline.⁵⁹

Etant donné le manque de produits indispensables pour les opérations tel que les anesthésiants, les seringues, les sondes, les aiguilles, les gants et les feuilles de bistouri, entre autres, les hôpitaux ont remis des opérations chirurgicales non urgentes qui avaient déjà été programmées. Le manque de matériel de stérilisation et la fermeture de salles d'opération restent une menace. Dans les pharmacies de garde et les pharmacies des hôpitaux il ne reste plus de réserves d'antibiotiques, de corticoïdes et de médicaments indispensables aux traitements. De plus, la situation est si grave qu'on étudie actuellement la possibilité de stocker du matériel jetable déjà utilisé pour le stériliser au cas où les stocks seraient épuisés. Le plus ironique c'est que ce n'est pas un problème budgétaire : les fournisseurs ne livrent pas les produits parce qu'ils ne peuvent plus les importer faute de devises ou parce que l'offre est retirée à cause des fluctuations du taux de change. L'impossibilité de virer des dollars à l'extérieur aggrave de plus en plus le désapprovisionnement du matériel importé nécessaire aux opérations.

Le manque sérieux de certains produits (importés) et le non-paiement des honoraires des médecins et des salaires a conduit l'Ecole argentine de chirurgiens cardiovasculaires à suspendre les interventions chirurgicales pendant un jour en mars. Cela n'a pas été un arrêt mais une contestation parce qu'en Argentine la chirurgie cardiovasculaire a cessé d'exister depuis longtemps, selon un titulaire de l'Ecole. Les maladies cardiovasculaires sont la principale cause de mortalité dans le pays mais sur 200 opérations qui devraient être réalisées tous les jours, seulement 500 sont effectuées par mois. Les patients qui doivent absolument être opérés peuvent même rester sur la liste d'attente pendant plus de six mois. Les chirurgiens cardiovasculaires manquent également de matériel importé pour leurs opérations (comme des valvules, des prothèses artérielles et des fixateurs pour le cœur). D'après les médecins ce matériel a jadis été fabriqué dans le pays mais les entreprises qui le fabriquaient ont disparu.⁶⁰

Un autre problème émergent est l'état de malnutrition des patients. L'incertitude des paiements a accentué le problème

car de nombreuses entreprises ont cessé d'exécuter leurs contrats. Le problème s'est traduit par l'instauration de "menus d'urgence". Cela signifie que dans de nombreux hôpitaux la ration du personnel a été supprimée et il leur était remis un sandwich et un fruit.

Même si le problème touche tous les hôpitaux, la neuropsychiatrie est dans une situation plus critique parce que ces patients sont marginaux, n'ont pas d'encadrement familial et n'ont pas les moyens de se protéger. Une étude effectuée par des médecins de Buenos Aires sur des patients de la neuropsychiatrie publique a montré un tableau désolant dû à une crise du système de santé arrivée à son apogée. Pendant deux mois et demi les médecins ont analysé l'évolution de 500 personnes hospitalisées dans 18 salles à l'hôpital Melchor Romero. Les conclusions de l'étude sont effroyables : les malades présentaient de sérieux problèmes de malnutrition à cause du manque de protéines dans les rations quotidiennes. Selon le syndicat de médecins de Buenos Aires (CICOP), la situation critique de malnutrition est en train de s'étendre à d'autres hôpitaux de Buenos Aires⁶¹. L'inquiétude des médecins du CICOP n'est plus la situation de malnutrition mais ce qui a été annoncé. Le budget de l'année dernière pour la santé a été de 950 millions de pesos et il semblerait que pour cette année il soit de 880.

Un autre aspect essentiel de la crise du système des hôpitaux publics est la " politique systématique de liquidation des conditions de travail des employés " ; c'est-à-dire la misère salariale et l'hyperexploitation qui conduit les professionnels et les techniciens qui travaillent encore à multiplier les gardes et leurs efforts alors que, d'un autre côté, des milliers de techniciens et de médecins restent sans emploi ou engagés à des conditions précaires⁶². De plus, les salaires du personnel de la santé ont déjà commencé à être versés en plusieurs fois et très prochainement ils seront payés en bons émis par le gouvernement de la ville de Buenos Aires.

Enfin, il est important de souligner que le 10 janvier dernier le président Eduardo Duhalde a décidé d'annoncer l'état d'urgence sanitaire à cause de la crise pour manque d'insuline. Il a décrété l'urgence sanitaire sur le territoire de la ville et il a suspendu la loi 24572 sur les brevets dans le domaine de la médecine. Ainsi, le gouvernement a pu importer directement des produits et des médicaments des pays qui les commercialisent à un moindre prix sans avoir à payer le prix des brevets aux laboratoires.

Au cours de la mi-février le ministre de la santé du pays a proposé au pouvoir exécutif de déclarer l'urgence sanitaire

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

nationale. L'urgence sanitaire a été signée en mars par le Président. Une des politiques adoptées par le gouvernement pour faire face à la crise avait pour but d'empêcher les augmentations injustifiées et le non-approvisionnement de médicaments dans le pays. Après des négociations, le gouvernement et l'industrie pharmaceutique ont annoncé un éventail de médicaments de base qui couvrira les traitements de 80 % des maladies. (Il s'agit de presque 250 produits qui seront à nouveau vendus aux mêmes prix qu'en décembre 2001, avant leur augmentation en janvier et février). Les médicaments oncologiques et ceux utilisés pour le traitement du SIDA ont été exclus car ils sont fournis par d'autres programmes spécifiques du gouvernement. L'éventail comprend seulement des produits délivrés sur ordonnance et pas ceux en vente libre. En moyenne ces remèdes ont augmenté de 15 % depuis janvier.

La situation des enfants en Argentine

L'enfance est le secteur social de la population le plus vulnérable. Il y a douze ans l'Argentine a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant. Ce nouveau support international va plus loin que la doctrine traditionnelle qui définissait les enfants comme objets de protection, les concevant alors comme des sujets de droits. Quatre ans plus tard, en 1994, la Convention a été élevée au rang constitutionnel. Malgré ces progrès, la situation sociale qui affecte les enfants en Argentine est réellement grave et délicate⁶³.

Le travail des enfants

Les processus amorcés dans les années 90, fondés sur des économies plus ouvertes et compétitives avec des ajustements structurels et une réduction des dépenses sociales sont montrés comme des facteurs qui ont contribué à maintenir un pourcentage élevé d'enfants au travail. L'exploitation du travail des enfants implique d'arracher les filles ou les garçons de leur condition d'enfant pour les introduire de façon précoce dans des activités qui rapportent. Cela implique également de les éloigner de l'enseignement et des loisirs en leur faisant même prendre des risques.

Une étude effectuée dans trois écoles publiques dans le nord-est de la zone urbaine de Buenos Aires a révélé que " les activités qui consistent à s'occuper de la maison et ce avec des tâches et des responsabilités bien spécifiques touchent des enfants de huit à neuf ans surtout dans les foyers pauvres et encore plus ceux qui se trouvent dans des situations prononcées de vulnérabilité.⁶⁴"

Dans le secteur rural les caractéristiques et les conditions du travail des enfants sont difficiles à évaluer. Les recensements de population ne prévoit rien pour la population active de moins de 14 ans et les recensements nationaux ruraux offrent une vision quantitative peu désagrégée. De plus, on compte plus d'une dizaine d'années sans chiffres sur cette situation. Quoiqu'il en soit, selon le Secrétaire général de l'union des travailleurs ruraux et arrimeurs (UATRE), on sait qu'il existe en Argentine 250.000 enfants qui travaillent au lieu d'aller à l'école. En outre, une autre étude a montré que malgré la réduction du nombre total d'enfants qui travaillent dans le secteur agricole, le pourcentage par rapport à la population active de ce secteur a sensiblement augmenté. Après une vingtaine d'années (1969-1988), il est passé de 2% à 4,2%. Les processus de concentration, de polarisation et d'expulsion de la structure agricole ont sûrement accentué la réduction du nombre total de la population active du secteur, et selon la tendance observée ces quelques dix dernières années et autres réalités latino-américaines, ont augmenté le nombre d'enfants qui travaillent⁶⁵. Enfin, on remarque qu'à la campagne, c'est souvent toute la famille qui travaille car c'est le seul moyen de réunir la quantité minimale d'argent pour survivre.

Il y a un lien entre le chômage et le travail des enfants. Les enfants contraints de travailler prématurément, ont des possibilités de formation et d'accès au monde du travail plus limités que ceux qui ont plus de chances d'accéder à un niveau d'éducation supérieur. Les enfants ont le droit de recevoir une éducation sans discrimination. Ainsi, comme les autres droits économiques, sociaux et culturels, le droit à l'éducation peut être réalisé de façon progressive. Chaque Etat partie au Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels "s'engage à adopter des mesures (...) utilisant tous les moyens dont il dispose" pour garantir le droit à l'éducation. Cependant, l'interdiction de la discrimination en matière d'éducation n'est pas progressive. Comme le précise le Comité des droits économiques, sociaux et culturels, l'interdiction "n'est pas subordonnée ni à l'implantation graduelle, ni à la disponibilité des moyens; elle s'applique pleinement et immédiatement à tous les aspects de l'éducation et concerne tous les motifs de discrimination rejetés au niveau international"⁶⁶.

Logement

La crise économique et les programmes d'ajustement ont aussi touché la construction de logements et les travaux d'infrastructures. Ainsi, dans les années 80, on a moins construit que lors des dix années précédentes, en dépit de l'augmentation de la population.

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

Depuis une dizaine d'années, l'investissement dans la construction est passé de 13 % du PIB à 8,2 %, générant dans le pays une pénurie de millions de logement. En même temps, l'"autoconstruction" informelle a remplacé en grande partie la construction formelle privée et étatique, et les allocations nationales pour le logement, les contrôles des loyers et les prêts garantis par une hypothèque n'ont cessé de diminuer. Selon certaines sources, 28% des logements en Argentine sont précaires : entassement sans eau potable et souvent, sans titre légal de propriété⁶⁷.

Selon un rapport sur la couverture des services de la province de Buenos Aires, en 1993, 49% de la population urbaine vivait avec un déficit de service d'eau potable et 70,6 % de la population avec un déficit de service d'écoulement des eaux d'égouts. Parmi la population rurale, 95% connaissait un déficit de service d'eau et quant à l'écoulement des eaux d'égout, presque la totalité ne bénéficiait pas de ce service⁶⁸. Les derniers indicateurs socio-économiques du PNUD indiquent que la province de Chaco est sûrement la plus en retard à l'échelle de la province : entre 63% et 70% des producteurs n'ont pas d'eau potable⁶⁹.

En raison de la crise économique que traverse le pays, de nombreuses familles sont affectées par l'expulsion forcée. Les expulsions forcées, c'est-à-dire le transfert de personnes, familles ou communautés quittant leur foyer, terres ou voisinage contre leur volonté, ordonnées directement ou indirectement par l'Etat, représentent les injustices les plus importantes qui puissent être commises contre une personne, famille, foyer ou communauté. Loin de résoudre les problèmes de logement, ou la crise économique (les causes structurelles du déplacement), les expulsions forcées détruisent ce que les gens considèrent être leur foyer. La société et le gouvernement doivent affronter les causes structurelles du déplacement de personnes et apporter des réponses efficaces qui offrent assistance et protection aux déplacés. La Ligue argentine pour les droits de l'homme travaille sur de nombreux cas portant sur le droit au logement.

C. Les procédures judiciaires visant certains acteurs économiques et sociaux.

Compte tenu du caractère massif et systématique des violations des droits économiques, sociaux et culturels, indivisibles des droits civils et politiques, la justice argentine, mais également la société civile, ont légitimement initié des procédures inédites et inventives consistant à mettre en cause la responsabilité pénale de plusieurs acteurs

économiques et sociaux. C'est ainsi que l'ancien Président Fernando De La Rúa, l'ancien ministre de l'économie Domingo Cavallo et une demi-douzaine de fonctionnaires du ministère du logement durant le gouvernement de l'Alliance, Parti Justicialiste et Union Civique Radicale, ainsi que douze directeurs de banques font l'objet de poursuites pour fraude à l'administration publique. Deux procureurs fédéraux, Monsieur Eduardo Freiler et Federico Delgado, - après sept mois d'enquête - ont saisi le juge fédéral, Monsieur Jorge Ballestero pour qu'il cite comme accusés les anciens fonctionnaires et banquiers " *à l'origine de graves délits contre l'intégrité du patrimoine de l'Etat, conséquence directe de la croissance exponentielle du passif, se traduisant notamment par la dette extérieure*". Cette enquête judiciaire fait suite à une procédure introduite en juin 2001 par l'avocat Juan Gabriel Labake, à l'encontre de Domingo Cavallo, ancien ministre de l'économie et de Daniel Marx, ancien vice ministre de l'économie " *pour avoir payé 132 millions de dollars à titre de commissions, outre 100 millions de dollars à titre de frais*", à diverses banques citées dans la plainte.

Ulérieurement, furent jointes au dossier des dizaines de plaintes similaires y ajoutant l'accusation formulée contre l'ancien ministre de l'économie d'avoir, au détriment de l'Etat, dépensé 15 millions de pesos pour faits de corruption. Elargissant leurs poursuites, les Procureurs Freiler et Delgado ont également requis que soit poursuivi l'ancien secrétaire du Trésor des Etats Unis et ami de Cavallo, David Mulford, ainsi que les présidents de diverses banques étrangères espagnoles, suisses et américaines. Les procureurs, dans leur acte de poursuite, imputent aux personnes visées une grave responsabilité, laissant entendre qu'elles pourraient également être poursuivies pour le délit de non accomplissement de leurs devoirs de fonctionnaires, malversations et association de malfaiteurs. Suite à ces poursuites, la justice a décidé d'ouvrir une information confiée à un juge d'instruction pour délit de subversion économique.

Par ailleurs, quatre avocats, au nom de quatre victimes directes de l'exclusion sociale : José de Luca, Arturo Blatezki, Nora Cortinildas et Adolfo Perez Esquivel, ont déposé une plainte pour délit de subversion économique, abandon de personnes, violation de leurs obligations en qualité de fonctionnaires publics et autres délits.

Les victimes ont motivé leur plainte en considérant que l'Argentine était confrontée à une conspiration économique et financière contre sa souveraineté, contre le droit à l'auto-détermination de son peuple, affectant les droits

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

fondamentaux de ses habitants. Les auteurs de la plainte tentent de démontrer que différents agents, tant internes qu'externes sont à l'origine d'un transfert de richesses du secteur productif vers le secteur spéculatif. La plainte est articulée autour de quatre éléments principaux :

- les dommages subis par l'économie nationale et les conséquences au plan des droits fondamentaux des individus et des groupes sociaux,
- l'augmentation croissante du transfert de ressources de la production au secteur financier,
- la responsabilité du pouvoir central au niveau de l'appareil économique et financier suite aux décisions illégales qui ont

été prises, qualifiées de terrorisme d'Etat ayant entraîné pour les victimes, individuelles ou collectives, le chômage et le manque de nourriture et de médicaments ainsi que la réduction à l'état de pauvreté ou d'indigence,

- le délit d'abandon de personnes (abandono de personas) visé par le Code Pénal argentin : les dispositions de l'article 106 permettent d'affirmer que les actes préjudiciables commis envers une victime individuelle sont de même nature que ceux commis envers l'ensemble de la population sociale ou une communauté déterminée, mettant en danger la vie et la santé d'autrui.

Cette plainte pénale est toujours pendante.

Notes :

9. On appelle déverticalisation le processus qui consiste à substituer un, ou plusieurs, segments d'une ligne de production par des importations. Cette déverticalisation s'oppose donc au modèle dit de substitution des importations (dominant de 1930 à la fin des années soixante dix) qui consistait à substituer par la production locale des importations effectives ou potentielles.

10. On appelle primarisation de l'économie la modification de l'insertion de l'économie dans l'économie-monde : l'exportation de produits primaires d'origine agricole, minière ou énergétique est favorisée. L'économie se spécialise selon ses dotations (thèse dite des coûts comparatifs) se condamnant ainsi à modifier ces dotations en faveur d'une industrialisation plus prononcée et d'exportations de produits manufacturés dont les élasticités de la demande tant par rapport aux prix qu'au revenu sont plus élevés.

11. L'ensemble des dépôts en pesos (comptes courants, comptes d'épargne et à placements fixes totalisaient en janvier 1999 : 34714 pesos, en dollars le même ensemble totalisait 77996 dollars. En janvier 2002, ces deux ensembles étaient respectivement de 21213 pesos et 82776 dollars (source BCRA).

12. Informe de la situación social, *Siempre y Desarrollo Social*, feb.2002, rapport que nous a remis le secrétaire d'Etat M.Cafiero. On définit les pauvres et les indigents de la manière suivante : les pauvres sont ceux dont le revenu monétaire n'atteint pas un minimum requis pour se nourrir (calculé selon le minimum de calories nécessaires pour se reproduire et converti en aliments de base), se loger, se vêtir et se transporter ; les indigents ou encore les extrêmement pauvres ont un revenu monétaire inférieur à ce qui est nécessaire pour se nourrir.

13. De janvier 2001 à janvier 2002, les recettes fiscales ont baissé de 18,3%, celles provenant des bénéfices de 22,8% et de la TVA de plus de 38% selon le Ministère de l'économie.

14. ont 13 000 millions de dollars qui seraient sortis entre décembre 2001 et janvier 2002.

15. E Basualdo et M Kulfas estiment que cette évaluation est de 25% environ inférieure à la leur. Les deux évaluations diffèrent : celle de la BCRA et du Ministère de l'économie repose sur des informations données par différents organismes sur les investissements faits par les résidents à l'étranger.Celle de Basualdo et Kulfas, mais aussi de Damill (cf supra) est établie à partir d'une analyse de la balance des paiements. Source : " *la fuga de capitales en Argentina* " dans " *La globalización económica-financiera, su impacto en América Latina* ". Org : J.Gambina,ed Clacso, 2002].

16. Frenkel R et Gonzalez Rozada (2000) : Apertura, productividad y empleo. Argentina en los años 90. Document CEDES, Buenos Aires.

17. Commission économique pour l'Amérique latine de l'ONU.

18. L'Argentine, malgré une augmentation sensible de son degré d'ouverture depuis une quinzaine d'années, reste une économie relativement fermée, bien plus fermée que le Mexique ou la France. La croissance est surtout " tirée " par la demande intérieure ; si celle-ci s'effondre, la croissance devient négative. Baisser les revenus pour gagner en compétitivité à défaut d'une productivité insuffisante et dans l'impossibilité de dévaluer conduit à s'inscrire dans un cercle vicieux récessif.

19. En dix ans, les importations ont fortement augmenté. L'économie s'est internationalisée dans le secteur productif, bien qu'elle soit resté davantage fermée que l'économie mexicaine ou française. Les exportations ont continué, mais leur structure s'est profondément modifiée puisque l'économie s'est " primarisée ". Les inputs importés se sont substitués à la production nationale, augmentant l'efficacité mais à un coût social élevé et avec une dépendance aujourd'hui forte. Quelques exemples : 64% des inputs nécessaires à la production de machines de bureau sont importés, 48% des pièces pour produire les automobiles, 36% pour les pneumatiques, 25% pour les peintures, 25% des inputs de l'industrie textile, 17% des inputs pour l'édition etc (source Page 12, 25.2.2002).

20. Azpiazu D., " Privatizaciones y regulaciones en la economía argentina ", miméo FLACSO,Buenos Aires

21. Toutes choses étant égales par ailleurs, les sommes versées pour les privatisations auraient été dépassées par les rapatriements dès 2004.L'abandon du plan de convertibilité après de très fortes sorties de capitaux rend ce scénario caduc, mais révèle à lui seul l'ampleur de ces sorties et l'impossibilité pour l'Argentine de rester enfermer dans la " camisole de force " qu'était ce plan.

22. Calculés selon une nouvelle méthodologie adoptée par les ministères concernés.

23. Ces données ont connu une évolution fortement négative en 2001 avec la précipitation de la récession en crise ouverte et l'abandon consécutif du plan de convertibilité.

24. Damill M et Kempel D (1999) : Análisis del balance de pagos de la Argentina : cambios metodológicos y desempeño reciente. Documents du CEDES, Buenos Aires

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

25. Rappelons que la contrainte imposée par le plan de convertibilité est de n'émettre un peso qu'à la condition qu'un dollar entre. On sait cependant qu'il y a une distinction à faire entre la base monétaire et la masse monétaire. Cette dernière a comme contreparties les créances sur l'extérieur (or et devises) , sur l'Etat et sur l'économie. Les banques et l'Etat ont donc un pouvoir de création monétaire. L'originalité du plan de convertibilité est que la Banque centrale ne peut se comporter en prêteur en dernier ressort lorsque les entrées de dollars font défaut en nombre suffisant. C'est pourquoi la conséquence de cette entrée insuffisante de devises, voire les sorties nettes, est que la création monétaire des banques et de l'Etat soit réduite, nulle et dans le pire des cas négative. La rigidité du taux de change impose donc une flexibilité budgétaire du côté des dépenses et la recherche d'un déficit zéro, alors même que la récession qu'elle provoque diminue les recettes et qu'une partie importante des dépenses pour les retraités n'obtiennent pas, ou peu, de recettes depuis l'adoption de la capitalisation.
26. De février 2001 au début du " *corralito* " en novembre 2001, la réduction des dépôts est de 16,238 milliards de pesos. De décembre 2001 à février 2002, celle-ci est de 12, 702 milliards, soit en un an une réduction de plus de 29 milliards équivalent à 34% des dépôts en 2001.
27. Les passifs des banques à l'étranger s'élevaient à 12,210 milliards de dollars, la part des prêts non couverts et qui n'ont donc pas été provisionnés est 41,833 milliards de pesos. Selon les institutions bancaires (Pagina 12 du 1^{er} Mai 2002) , les pertes cumulées du 1^{er} janvier au 15 avril seraient de 56 milliards de pesos. Celles ci demandent au ministre des finance de bénéficier de l'émission de nouveaux bons du trésor tel que le risque de change soit pris en charge par l'Etat, que les bons soient émis avec une indexation au dollar - ce qui signifie que soit abandonné la pesification -, que le paiement des bons anciennement émis et détenus par les banques soit payé à 100% de leur valeur - en ne plus tenant compte de leur décote - et refusent qu'une partie des profits très élevés qu'elles ont faits tout au long des années quatre vingt dix, y compris pendant les années de récession de 1998 et 1999, et qu'elles avaient en grande partie envoyés à leur société mère à l'étranger, soient rapatriés. Les problèmes que connaissent les banques sont liés à la logique du plan de convertibilité puisque seul la base monétaire était liée à l'entrée de capitaux et que la Banque centrale n'était plus le prêteur en dernier ressort. C'est pourquoi on ne peut que sourire amèrement lorsqu'on se souvient que M. Blejer, ancien fonctionnaire du FMI, a pris des responsabilités en Argentine et déclarait que le système financier argentin était un des meilleurs du monde...
28. Plusieurs mesures ont été prises : possibilité de retirer une somme définie chaque mois, possibilité de payer des biens durables (achat d'appartement , d'automobile...) avec de l'argent bloqué en banque, transformation de cet argent en bons du trésor et probablement indexation possible de ces bons au dollar.
29. On considère qu'au cours du premier trimestre 2002 les recettes fiscales auraient chuté de plus de 16%, à la fois à cause de la crise et de l'évasion fiscale. Fin 2000, on considèrerait que celle-ci pour ce qui concerne la TVA de l'ordre de 40%, pour les impôts sur les profits de 50%. L'évasion fiscale était évaluée à cette époque entre 20 milliards de dollars (équivalent pesos) et 35 milliards de dollars (Pagina 12 , 4 décembre 2000).
30. Zehra Arat, Democracy and Human Rights in Developing Countries. Boulder and London: Lynne Rienner Publisher, 1991. Citée dans Nancy Thede, El Proceso de Desarrollo Democratico: Marco de análisis y propuesta metodológica, Derechos y Democracia, 1996.
31. c.f <http://www.derechos.org/nizkor/impu/guisse.html>.
32. C.f Diana Bronson et Lucie Lamarche, Marco de referencia de derechos humanos para el comercio en las Américas, marzo 2001, disponible en ligne sur www.ichrdd.ca.
33. PNUD, Document préliminaire résultat d'une enquête nationale. Perception citoyenne de la démocratie, janvier 2002. Disponible en ligne sur <http://www.undp.org.ar/Informe%20Democracia/Informe%20democracia.htm>.
34. "Hacia un hemisferio democrático" Rapport du Symposium Intégration Hemisférique et Démocratie en Amérique, du 3 au 5 juin 2000, Windsor, Ontario. Droits et Démocratie, 2000, p. 16. Disponible en ligne sur www.ichrdd.ca
35. Ismael Bermúdez, "Hay un millón de nuevos pobres," Clarín, 5 mars 2002
36. Rapport sur la situation sociale. Données compilées par le Système d'Information, d'Evaluation et de Contrôle des Programmes sociaux, SIEMPRO, sur la base de EPH, INDEC, février 2002.
37. Données compilées par le Système d'information, d'évaluation et de contrôle des programmes sociaux, SIEMPRO, sur la base de EPH, INDEC, février 2002.
38. Collectif d'ONG sur l'enfance et l'adolescence. Rapport des organisations non gouvernementales argentines sur l'application de la Convention internationale sur les droits de l'enfant. La situation de la mise en œuvre des droits de l'enfant et des adolescents en argentine. Scénarios, défis et recommandations, février 2002, p.9.
39. Hacia un hemisferio democrático" Rapport du Symposium Intégration Hemisférique et Démocratie en Amérique, du 3 au 5 juin 2000, Windsor, Ontario. Droits et Démocratie, 2000, p. 15. Disponible en ligne sur www.ichrdd.ca.
40. il convient de préciser que l'Argentine étant un Etat fédéral, à chaque juridiction provinciale correspond une application de sa propre législation sur l'éducation en accord avec les principes établis par la norme nationale. La Loi fédérale d'éducation, approuvée en 1993, établit dix années de scolarité obligatoire, comprenant une année de maternelle et 9 années d'école primaire.
41. Collectif d'ONG sur l'enfance et l'adolescence. Rapport des organisations non gouvernementales argentines sur l'application de la Convention internationale sur les droits de l'Enfant. La situation de la mise en œuvre des droits de l'enfant et des adolescents en argentine. Scénarios, défis et recommandations, février 2002, p.15.
42. Collectif d'ONG sur l'enfance et l'adolescence. Rapport des organisations non gouvernementales argentines sur l'application de la Convention Internationale sur les droits de l'enfant. La situation de la mise en œuvre des droits de l'enfant et des adolescents en argentine. Scénarios, défis et recommandations, février 2002, p.17.
43. La grève a été fortement suivie à Entre Rios. Ainsi qu'à Tucumán y Jujuy. Elle fut de moindre ampleur dans les provinces de Buenos Aires, Catamarca et Corrientes.
44. Pagina 12, Entrevue avec Juan Carlos Tedesco, Directeur de l'Institut d'Enquête et de Planification Educative de l' UNESCO, 4 mars, 2002.
45. Ecole maternelle pour les enfants de 3 à 5 ans , étant obligatoire seulement pour les enfants de 5 ans
46. Ministère de l'Education nationale, " Education et travail infantile " , Buenos Aires : CONAETI (Commission Nationale pour l'Eradication du Travail Infantile) , première année 1/n° 1, août 2001, p.16.
47. Pagina 12, "*Brutal Caída De Inscriptos En El Polimodal Del Conurbano. Escuelas públicas de aulas vacías,*" mars 1, 2002.
48. Ibid.
49. 20. Pagina 12, "*Los Maestros Piden Menos Textos y los Padres Tratan de Ahorrar. Los libros escolares, más lejos del aula,*" 10 mars 2002.
50. Dans la ville de Buenos Aires ,on recense 104 977, élèves dans le secondaire public et près de 95 183 dans le secteur privés.
51. Nora Veiras, "*El Secretario de Educación, Daniel Filmus, Apuesta al Secundario. Para que los chicos no abandonen,*" Pagina 12, 16 février , 2002. La Nación 19-12-01. Documento CELS "La protesta social en Argentina"
52. Rapport: Francisco Jueguen, Miguel Piris et Matías Blanco, sur la base d'investigation réalisée par les étudiants de l'atelier III (Graphique), Sciences de la Communication.
53. Prensa Obrera, No. 743, 28 février 2002
54. Pablo Stancanelli, "*Los estudiantes vienen marchando*", Le Monde Diplomatique, numéro 33, mars 2002, p. 12.
55. Les 37 universités nationales accueillent selon les dernières sources officielles, 946 506 étudiants. La majeure partie d'entre elles offre un accès aisé et n'encaisse pas de frais de scolarité. La UBA est l' université la plus peuplée, elle concentre près d'un quart de l'ensemble des inscrits avec 253 mille étudiants. Suivi par l'université de Córdoba avec plus de 100 mille.
56. Pablo Stancanelli, "*Los estudiantes vienen marchando*", Le Monde Diplomatique, numéro 33, mars 2002, p. 12.
57. Collectif d'ONG sur l'enfance et l'adolescence. Rapport des organisations non gouvernementales argentines sur l'application de la Convention Internationale sur les droits de l'Enfant. La situation de la mise en œuvre des droits de l'enfant et des adolescents en argentine. Scénarios, défis et recommandations, février 2002, p.18-19
58. Jorge Altamira, Député, Parti Ouvrier , Legislature de la Ville de Buenos Aires, "*Fundamentos sobre Proyecto de Ley Salida al Vaciamiento Sanitario,*" 13 février 2002.
59. Clarín, 9 février 9, 2002.
60. Clarín, "Suspendieron las cirugías de corazón", mardi 5 mars 2002
61. Pagina 12, "*Los Internos, Desnutridos Por La Comida Deficiente. La dieta del neuropsiquiátrico,*" 9 mars 2002.
62. Jorge Altamira, Député, Parti Ouvrier , Legislature de la Ville de Buenos Aires, "*Fundamentos sobre Proyecto de Ley Salida al Vaciamiento Sanitario,*" 13 février 2002.

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

63. Collectif d'ONG sur l'enfance et l'adolescence. Rapport des organisations non gouvernementales argentines sur l'application de la Convention Internationale sur les droits de l'Enfant. La situation de la mise en œuvre des droits de l'enfant et des adolescents en argentine. Scénarios, défis et recommandations, février 2002.
64. Silvio Feldman, Trabajo infantil en el ámbito urbano en la Argentina. Rapport final de l'UNICEF, Bureau Argentine, Buenos Aires, 2000
65. Fédération agraire argentine , Travail infantile en zone rurale à Barrilete, Buenos Aires : CONAETI (Commission Nationale pour l'Eradication du Travail Infantile) , première année 1/n° 1, août 2001, p.20.21
66. Prensa Obrera, No. 743, 28 février 2002.
67. Rapport de la mission de la Communauté économique européenne , décembre 1993.
68. MMe. Cristina Maiztegui, Coordonation générale de la direction provinciale de l'environnement , "*Cobertura de Servicios en la Provincia de Buenos Aires,*" juin 1993.
69. Rapport argentin sur le développement humain 2001, PNUD

IV. QUELLE REPOSE GOUVERNEMENTALE A LA CRISE ECONOMIQUE ET SOCIALE ?

A. La juridiciarisation et la criminalisation de la protestation sociale

Si les mobilisations des Mères de la Plaza de Mayo ont réveillé la conscience universelle sur les horreurs commises sous la dictature militaire, l'"argentinazo" des 19 et 20 décembre 2001 a démontré au monde l'échec des prescriptions les plus extrêmes du FMI et de la Banque Mondiale sur l'un de ses élèves les plus appliqués. Le plus surprenant dans cette manifestation sociale est sans doute le "Corralito" et la "Loi de Déficit Zéro" approuvée en juillet 2001. Cependant l'ajustement structurel et la décapitalisation de l'État a déjà plus de dix ans d'ancienneté.

La précarisation des droits sociaux s'est caractérisée en Argentine par un processus de concentration des richesses, et par voie de conséquence par une augmentation croissante des indices de pauvreté et d'indigence. L'Argentine est parmi les 15 premiers pays du monde disposant de la plus désastreuse redistribution des richesses et en tête du classement relatif à l'inégalité sociale parmi les pays disposant de niveaux de vie relativement élevés⁷⁰.

Les 20 % de la population la plus riche qui en 1974 gagnaient 7,8 fois plus que les 20% les plus pauvres, perçoivent aujourd'hui 14,6 fois plus. Selon les statistiques officielles de 2001, dans la seule ville de Buenos Aires et la Grande Buenos Aires, on enregistre un indice de pauvreté de 32,7 % et d'indigence de 10,3 %⁷¹. Selon le Ministère du Travail 41,1% des salariés (3 744 497 personnes) travaillent dans la clandestinité, en dehors de tout système de sécurité sociale. Le taux de chômage reconnu en août 2001 atteignait déjà 18,3 %, tandis que le sous-emploi s'élevait à 16,3 %.

L'Etat providence a été progressivement démantelé, par la privatisation des services sociaux, la dérégulation des relations de travail et la réduction des revenus des travailleurs, et ce, alors même que le chômage croissait considérablement. Au mois de juillet 2001 a été approuvée la Loi 25453, dite "Loi d'équilibre fiscal", plus connue sous le nom de "Loi de déficit zéro". Cette loi autorise la réduction des salaires des employés du secteur public et des droits des retraités en fonction du résultat de la collecte fiscale. En octobre 2001, les fonds engagés pour les programmes alimentaires dépendants du Ministère du développement

social et de l'environnement qui profitaient à 2 millions et demi de personnes, n'ont pas été dépensés. Soumettant ainsi les secteurs les plus faibles de la société à une plus grande précarité compte tenue de l'absence de protection.

Les mesures draconiennes subies par la population ont alimenté une réaction sociale chaque fois plus importante, de la part des chômeurs et des syndicalistes.

Le déficit de citoyenneté de la démocratie argentine s'est exprimé tout au long de la décennie quatre-vingt-dix à travers des protestations sociales, qui se sont manifestées notamment à travers les barrages routiers.

En juin 1996, avec la "pueblada" de Cultral Co a débuté une longue période de manifestations qui inaugureront la méthode consistant à installer des barricades sur les principales routes du pays. Le terme "piquetero"⁷² a acquis un contenu socio-politique en tant que nouveau sujet social.

En 1997, on recense 104 barrages routiers à travers tout le pays et cette pratique s'est développée au cours des années suivantes. En 1998, une route par semaine était barrée. En 1999 il s'agit d'1 route chaque jour et demi, et en 2000 les barrages sont quotidiens. En 2001, la moyenne était de 4 à 5 barrages par jour. Cette évolution de la protestation a illustré, d'une part, l'abandon des formes de mobilisations classiques des grandes organisations syndicales et d'autre part la modification des revendications sociales, autrefois liées à la traditionnelle relation de travail. Le mécontentement populaire face au chômage et à la récession a développé ses propres réponses⁷³.

Le Comité d'action juridique (CAJ), le Centre pour la justice et le droit international (CEJIL) et le Centre d'Etudes légales et sociales (CELS) ont dénoncé en mars 2001 dans le cadre d'une audition de caractère général devant la Commission interaméricaine des droits de l'Homme, le caractère systématique de la criminalisation de la protestation et de la mobilisation sociale et la répression physique utilisée à l'encontre des manifestants à travers les forces de sécurité, de police et la gendarmerie. Au moment de la plainte, plus de 2800 personnes faisaient l'objet de poursuites pénales en raison de leurs participations aux manifestations et protestations.

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

La Pueblada de Santiago

L'essor du mouvement " piquetero " trouve ses origines dans une longue tradition de résistance civile du peuple argentin qui s'était déjà exprimée lors des actions anarchistes du début du vingtième siècle avec la Semaine Rouge de 1909, mais également lors de la semaine tragique de 1919, sans omettre la rébellion de la Patagonie et le Cordobazo de 1969 contre la dictature, au cours duquel l'activisme ouvrier a joué un rôle fondamental. En décembre 1993 la première pueblada d'envergure de la décennie s'est déroulée dans la province de Santiago, celle-ci se caractérisa par la destruction de tous les sièges des institutions au pouvoir : siège du gouvernement, parlement et pouvoir judiciaire, les manifestants s'en sont également pris aux résidences des politiciens issus des partis traditionnels.

Ce "Santiagoñazo" a combiné la grève générale, l'action ambulante, l'occupation de bâtiments et la tenue d'assemblées populaires. Le gouvernement a tenté de mettre fin au "Santiagoñazo" à travers la répression de la gendarmerie et l'action judiciaire, mais cela eut pour unique résultat d'étendre les puebladas à l'intérieur de la province.

Le premier Cutralcazo dans la province de Neuquén

En juin 1996 la route 22 est barrée par les " piqueteros " de Cultral Co et Place Huincul, après un processus commencé en février de la même année par la mobilisation de 4200 fonctionnaires qui protestaient contre l'abrogation de leurs garanties de travail. Dans la seconde quinzaine d'avril, 5000 travailleurs ont barré les routes durant des heures afin de réclamer l'abrogation des décrets relatifs à la diminution des salaires. La Coordination des chômeurs qui mobiliserait les assemblées de quartiers était déjà créée.

Le 24 mai 1996 se tient le premier congrès des chômeurs de Neuquén. Le mouvement se transforme, posant comme principale revendication la libération des dirigeants populaires Panario et Christiansen alors détenus.

A Cultral Co et Place Huincul, le barrage des routes a duré plus d'une semaine, au cours de laquelle plus de 5000 " piqueteros " ont participé. Le peuple fait face à la répression de la gendarmerie et le gouverneur est contraint de se présenter devant les barricades pour négocier. La population a obtenu le rétablissement de l'électricité et du gaz pour les chômeurs, l'octroi de centaines de subventions à ces derniers, la réalisation urgente de travaux publics. En outre les manifestants ont obtenu que le gisement de gaz du

Mangrullo soit exploité par l'Etat, en laissant la production aux deux villes (ce qui garantissait une recette annuelle de 20 millions de dollars pour les deux villes). Le gouvernement s'est par ailleurs engagé à n'appliquer aucune sanction pénale aux instigateurs et participants de cette pueblada. Ce point précis de l'accord, comme beaucoup d'autres, n'a pas été respecté, le " piquetero " Basilio Estrada est arrêté et jugé et une escalade répressive contre les chômeurs de Cultral Co est lancée.

Toutefois, l'extension des barrages et des mobilisations à l'ensemble de la province aboutit en décembre de cette même année à la libération de Panario, Christiansen et Estrada.

Le second Cutralcazo

Le non-respect des accords conclus lors du premier Cutralcazo, en mars 1997, déclenche la pueblada de Rincón de los Sauces. Lors de cette dernière, les accès aux gisements pétroliers d'YPF sont barrés, les manifestants s'emparent de l'aéroport local. Une grève du corps enseignant soutenue par les étudiants, amplifia la révolte populaire.

Le 24 mars 1997, anniversaire du coup d'état militaire, une grève générale dans la province éclate pour soutenir la marche de plus de dix mille enseignants, étudiants et travailleurs. Cette grève s'est achevée par l'occupation des ponts reliant Neuquén et Rio Negro. La province a été complètement paralysée. Deux jours plus tard, la gendarmerie reprenait les ponts non sans résistance de la population contre laquelle furent utilisés des gaz.

Le 9 avril, une nouvelle journée de mobilisation et d'occupation des routes est convoquée, à Cultral Co et Place Huincul des barricades sont dressées. Après trois jours, la gendarmerie obtient la libération des routes, mais en poursuivant les piqueteros dans la ville, elle provoque un soulèvement populaire. Plus de quinze mille personnes font face aux gendarmes et à la police provinciale. Malgré la mobilisation, la répression coûte la vie à Teresa Rodríguez, des dizaines de personnes sont blessées, des dizaines d'autres arrêtées. Un accord portant sur 19 points mis fin aux grèves et aux barrages routiers, accord qui sera de nouveau bafoué bien entendu.

Neuquén se distingue par... sa répression

Au moins un quart de l'ensemble des cas de criminalisation de la protestation sociale en Argentine sont recensés dans la

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

province de Neuquén. Le gouvernement provincial a exercé des pressions auprès des autorités judiciaires pour porter devant les tribunaux pénaux tout conflit ou protestation sociale que celle-ci soit ouvrière, étudiante ou populaire...

La judiciarisation des conflits est exercée comme un outil de contrôle social dans l'optique de désarticuler les luttes populaires.

La Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme (FIDH) lors de sa visite à Neuquén a reçu des plaintes concernant des centaines de procédures pénales ouvertes contre des dirigeants populaires. Certains d'entre eux font l'objet de plus de dix procès ouverts à leur encontre. Le gouverneur de la province, ses principaux ministres et les députés du parti au pouvoir ont exercé des pressions publiques, à travers des déclarations permanentes aux médias sur la justice pénale, exigeant que des sanctions soient prises contre les dirigeants des mouvements populaires.

Au siège même du Quartier général de la police, une réunion extraordinaire a été convoquée. Plusieurs juges d'instruction, le président du Tribunal supérieur de justice et le ministre de l'Intérieur ont pris part à cette réunion, dont l'objectif était la mise en place d'une stratégie de prévention des barrages routiers, mais également de la conduite d'une réflexion sur la répression à mettre en œuvre contre ces manifestations.

Acquittement de Panario et condamnation de la protestation sociale

Le matin du lundi 2 octobre 1995, un groupe d'hommes, de femmes et enfants d'une coordination de chômeurs, dont l'un des chefs de file était Horacio Panario, dirigeant du Mouvement Socialisme (MAS), a occupé la Maison du gouvernement, la police a violemment procédé à leur expulsion. A la tombée de la nuit, le juge pénal Robert Abelleira a ordonné l'arrestation des instigateurs de la manifestation sous le chef d'inculpation de contrainte aggravée, ce prétexte a permis le maintien en détention pendant plus d'un an de Panario et Basilio Estrada. Alcides Christiansen, également membre du MAS, s'est rendu à la police quelques mois plus tard, mais Héctor Etchebáster, Jorge Chiguay, Verónica Barriga et Juan Sandoval qui ont été également inculpés, n'ont pu être placés en détention.

Au début du procès en première instance, les détenus ont recouvré leur liberté grâce à un changement subtil des charges retenues.

Le témoignage de Jorge Sapag, ex ministre du gouverneur Sobisch pendant les faits, a été décisif. Il a publiquement admis qu'à aucun moment il ne s'était senti menacé et que les dégâts résultaient d'une révolte spontanée de la population. Sur la base de ce témoignage, le procureur Jorge Otegui a requis l'acquittement des trois accusés, qui le 25 novembre 1997 ont été effectivement acquittés par la chambre composée de Cecilia Luzuriaga, Jorge Somariva et Alberto Fernández.

Malgré cela, l'acquittement de Panario et des sept autres dirigeants jugés a été contesté publiquement par le Président de la Cour de justice, Marcelo Otharán. Ce dernier a estimé que cet acquittement constituait une garantie d'impunité, encourageant ainsi la poursuite de protestations violentes. Il a, par ailleurs, affirmé : "c'est à la police de prévenir les barrages routiers et en cas de procès, des sanctions doivent s'appliquer", méconnaissant ainsi les causes profondes de ces protestations, et parmi elles de graves cas de corruption demeurés impunis. Le magistrat a ajouté : "Parfois il est affirmé qu'un état de nécessité gomme le caractère illégal d'une conduite, mais cela ne me convainc pas et nous ouvrons là une brèche dangereuse"⁷⁴.

La Pueblada de Tierra de Fuego et la mort de Victor Choque

Après la fermeture de deux grandes usines dans la province de Tierra del Fuego, au cours de l'année 1997, les ouvriers licenciés ont occupé une des usines alors que la population se mobilisait. La police a violemment expulsé les occupants de l'usine et 20 personnes ont été arrêtées. En signe de protestation le lendemain, la manifestation a mobilisé davantage de personnes, conduisant ainsi les autorités à ordonner la répression de la manifestation. C'est dans ces circonstances que les forces publiques ont tiré sur Victor Choque et l'ont tué. Neuf policiers ont été jugés et un d'entre eux condamné. Dans la province du Nord de Salta, en mai 1997, la Pueblada de Tartagal éclate, au cours de celle-ci les revendications des peuples autochtones se sont ajoutées aux plaintes des chômeurs. Le soulèvement populaire s'est étendu à tout le Nord de Salta : Tartagal, Mosconi, Aguaray, Cornejo.

Le soulèvement de Tartagal et Mosconi

A Salta, la lutte sociale s'est d'abord développée au sein de la résistance ouvrière opposée à la privatisation d'YPF et à la fermeture de la distillerie. En effet, c'est au cours d'une assemblée populaire à Mosconi en septembre 1991, à laquelle ont participé plus de quatre mille personnes, que la

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

décision de barrer les routes est adoptée. En 1994, une pueblada a explosé à General Güemes, barrant la route 34. Ce soulèvement est le résultat d'un taux de chômage qui dépassait les 50%, conséquence de la fermeture du Chemin de fer Belgrano, de la fermeture de ses ateliers et de la Cimenterie Minetti et de la raffinerie San Isidro. Le mouvement a été réprimé violemment et la révolte populaire s'est accentuée dans des proportions plus dramatiques que la répression, tant est si bien que les autorités ont été contraintes de négocier.

En 1997, la mobilisation à Tartagal et à General Mosconi a débuté en janvier afin d'exiger la libération des dirigeants de l'Union de travailleurs au chômage, la pression populaire a contraint à la libération des prisonniers. En mai, les travailleurs réunis en Assemblée populaire ont voté un plan de lutte qui incluait les barrages routiers ; ces derniers se sont étendus à tout le département de San Martín, plus de 100 " piqueteros " contrôlaient tous les accès.

Le programme voté par l'Assemblée populaire, réclamait, parmi trente-six points de revendications pluri-sectorielles, une allocation pour les chômeurs, un fonds de réparation historique qui devait payer les entreprises pétrolières et gazières de la région et l'approvisionnement en nourriture.

Le 14 mai, l'Assemblée populaire a levé le barrage routier après que le gouvernement se soit engagé à accorder 1000 fonds de chômage pour une année, 2.200 postes dans le cadre " du Plan de Travail " également pour une année, 1.000 postes de plus pour six mois et 800 vacances de postes au sein des entreprises pétrolières privées. Le gouvernement s'est par ailleurs également engagé à ne prendre aucune mesure de représailles envers les travailleurs.

Après la violation des accords conclus lors de barrages routiers successifs, en mai 2000, une nouvelle "pueblada" a éclaté au Nord de la province de Salta, comprenant les villes de Mosconi, Tartagal, Araguay et Pocitos. Devant le refus du gouvernement de prendre en compte les revendications de la population, la Gendarmerie a violemment réprimé les "piqueteros" dans la nuit du 13 mai, blessant quarante personnes et arrêtant plusieurs dizaines d'entre elles. Elle a voulu administrer une leçon à la population en utilisant la "violence institutionnelle", mais celle-ci a réagi encore plus violemment et a de nouveau barré les routes. Le gouvernement a alors pris en considération les demandes qu'il rejetait auparavant, s'engageant à octroyer 3000 "plan de travail".

Face à la violation de ce dernier accord, en novembre la population s'est à nouveau mobilisée barrant la route 34 pendant plus de dix jours.

La pueblada de Jujuy, mai 1997

En mai 1997 les chômeurs zafreros ont déclenché le barrage de la route 34 à Jujuy, la répression de la gendarmerie a causé 50 blessés, la plupart des femmes et des enfants, provoquant l'extension de la protestation populaire à toute la province en moins d'une semaine: Perico, Palpalá, San Pedro, la Quiaca, la Mendieta, Abra Pampa; tandis que le FRE proclamait la grève générale.

Les barrages routiers se sont multipliés et le gouverneur s'est abstenu de recourir à la gendarmerie pour ne pas " finir par incendier la province", cependant le gouvernement n'accordait aux chômeurs que 2.400 emplois, alors que dans une seule des localités en conflit, San Pedro, 4.000 emplois étaient nécessaires. Le gouvernement s'est engagé finalement à fournir 12.579 " plans ", les piqueteros ont toutefois constaté le non respect de l'accord et ont transformé la mobilisation en soupe populaire.

Les barrages des ponts à Corrientes et la brutalité de la répression

Le 17 décembre 1999, vers les 2 heures du matin, le Commandant Ricardo Chiappe de la Gendarmerie Nationale a donné l'ordre d'attaquer les citoyens qui manifestaient pacifiquement sur le Pont Général Belgrano - Chaco, C -. Sur le pont plusieurs centaines de citoyens accompagnés de leurs fils et de personnes âgées, désarmés et sans défense ont été attaqués par plusieurs centaines de gendarmes, ils ont été brutalement frappés, aspergés de gaz chimiques asphyxiant et abattus.

La Gendarmerie a également attaqué les quartiers adjacents tirant et gazant sur les maisons du voisinage, rasant plusieurs habitations, y compris après avoir appris la mort de deux personnes lors de ces opérations (Francisco Balayer et Mauro Cesser Ojeda). Les témoignages rendent compte que la Gendarmerie a ouvert le feu à plusieurs reprises sur la foule. Le Commandant Chiappe à lui-même reconnu sa responsabilité: "Il était question de 10 minutes avant que la panique soit générale et on ne pouvait attendre l'ordre d'agir. Il n'y avait pas de temps pour la paperasserie bureaucratique"⁷⁵.

La répression dans la province de Salta

A Salta également en 1997, les barrages routiers sont devenus l'expression la plus régulière de la réclamation de la

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

population marginalisée, et sont aussi réprimés avec violence. En 2000, le conflit social a gagné en intensité. Dans la nuit du 13 mai comme nous l'avons souligné, la Gendarmerie Nationale a violemment réprimé les manifestants, blessant quarante personnes et en arrêtant plusieurs dizaines.

Comme une fois de plus les accords n'ont pas été respectés, les " piqueteros " ont bloqué la route pendant plus de dix jours. Le 10 novembre 2000, la répression a coûté la vie à Aníbal Verón, tué d'un coup de feu. Selon de nombreux témoins, c'est la police qui aurait tiré. Le gouvernement s'est une nouvelle fois engagé à octroyer 400 "plans pour l'emploi" et à réaliser des travaux publics.

En juin 2001, la Province s'est de nouveau embrasée. La route 34 a été barrée, le respect des "plans pour l'emploi" a été exigé ainsi qu'une augmentation de la participation dans les rentes pétrolières⁷⁶ et la construction d'un aqueduc depuis Rioseco. Le barrage de la route a duré 19 jours. Le 17 juin, la Gendarmerie a réprimé la manifestation, causant deux morts, Carlos Santillán de 27 ans et José Oscar Barrios de 17 ans, et 12 blessés. 27 personnes ont été arrêtées et de nombreux ordres d'arrestation contre les leaders politiques de la protestation ont été lancés.

La Gendarmerie a affirmé qu'elle avait agi sur ordre du Juge Fédéral de Salta, Abel Cornejo. Le Ministère de l'Intérieur et celui de la Sécurité ont confirmé cette déclaration. Cependant le Juge lui-même a déclaré qu'il s'était limité à envoyer une petite patrouille de gendarmes pour intimider les manifestants et qu'ils ne bloquent un dépôt de combustibles situé à côté de la route⁷⁷.

Le secrétaire de la Sécurité Intérieure, Enrique Mathov, qui par la suite sera inculpé pour les faits de décembre 2001, a justifié la répression et l'utilisation d'armes à feu de la part de la Gendarmerie en les présentant comme une réaction à une " embuscade " d'un groupe de " piqueteros " qui se seraient cachés dans la montagne attenante à la route, déclarant qu'il s'agissait de " franc-tireurs " ⁷⁸.

La Gendarmerie a été encouragée à continuer de persécuter, violant les domiciles sans mandat de justice, attaquant même, avec des gaz et boules de gomme, un groupe de femmes qui prenaient part à une procession religieuse avec la Vierge de Fátima. Le 20 juin 2001 la population s'est réunie à la Place Mosconi pour protester. La gendarmerie a bloqué la population pendant quelques heures, mais ceci a motivé les habitants qui ne participaient pas aux

manifestations à sortir aussi dans les rues et la Gendarmerie a dû de nouveau se replier.

Buenos Aires, des " punteros " au " manzaneras " en passant par les " piqueteros "

Le développement des organisations de chômeurs à Buenos Aires a été concomitant à la perte de bases sociales du mouvement péroniste. Les bases sociales étaient maintenues au sein du Parti Justicialiste à travers les " punteros " ou " manzaneras " qui assuraient la gestion de l'appareil assistancialiste de l'actuel président Duhalde. Ces derniers à travers la nourriture ou des " plans emploi " contraignaient la population à s'affilier au P.J., à prendre part aux manifestations et à voter. Les péronistes avaient construit leur capital politique sur un terreau de misère, ce capital a commencé à se fissurer face à l'incapacité des péronistes à satisfaire les revendications des habitants de Buenos Aires.

En juillet 1997, un mouvement de chômeurs dans la Mantanza a barré la route 3. Le barrage a duré trois jours et a mobilisé plus de mille chômeurs, au final ils obtiennent 60 "plans emploi", ce qui leur a permis de projeter de manière plus efficace leurs luttes.

Durant la même année, est apparu le Mouvement des Travailleurs au chômage dans la Zone Sud. Avec le premier barrage de route, ils obtiennent 50 "plans", grâce à un second barrage 1000 autres, cependant très vite le gouvernement constate que la répression représente la meilleure manière d'empêcher le développement massif des organisations de chômeurs. Ainsi le barrage de 13 jours du Noël de 1997, se solde par une répression policière, provoquant des dizaines d'arrestations et de blessés. De cette action, est issu le Mouvement "Teresa Rodríguez" - MTR -, qui plus tard alimenterait les assemblées piqueteras avec comme consigne "dehors de la Rúa et Cavallo". Soixante de ses membres ont été arrêtés en juillet 2001 durant l'occupation du Ministère du Travail de Buenos Aires, alors qu'ils manifestaient pour obtenir un emploi.

Déjà dans la même Ville de Buenos Aires, un mouvement de travailleurs avait aussi été réprimé par des armes à feu, le 19 avril 2001, trente manifestants ayant été blessés, dont quatre par des armes à feu. Les syndicats affiliés au Mouvements des Travailleurs Argentins (MTA) protestaient devant le Congrès National contre une loi approuvée qui affectait les droits des travailleurs.

40 agents ont été jugés suite à la répression policière démesurée. Il est intéressant de mentionner les propos du

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

juge saisi de la procédure, Gabriel Cavallo, qui a conclu qu'il ne pouvait pas rendre sa sentence sans se référer " de façon personnelle aux faits qui ont consterné la société argentine la nuit du 19 avril. Comme nous le savons, les gens qui se sont regroupés sur la place l'ont fait dans le plein exercice de leur droit constitutionnel de former une réclamation devant les autorités, et essentiellement pour demander de meilleures conditions de travail, droit qui est aussi protégé constitutionnellement. La dite manifestation a eu lieu en Argentine, dans le cadre de la pleine vigueur de l'Etat de droit et sûrement comme une expression claire du système démocratique... Le paradoxe est selon moi, très clair : alors que, d'un côté, sur la place, on réclamait des réformes politiques structurelles constituant des réponses de fond au chômage, dont la cause est très liée à l'aggravation de l'insécurité dans la société, de l'autre, on avait recours au discours qu'on appelait de " la main ferme ", qui se traduisait par l'augmentation des peines, davantage d'entraves procédurales au droit de demeurer en liberté au cours du procès et plus de pouvoirs octroyés aux forces de sécurité ...

"79

Le cas de Raúl Castells et Emilio Alí, poursuivis en justice pour leur lutte contre la faim

Dans la zone sud du Grand Buenos Aires, le Mouvement indépendant des retraités - MIJP s'est développé à partir de 1993. Le MIJP , dirigé par Raúl Castells, a inauguré la pratique des mobilisations auprès des supermarchés pour réclamer de la nourriture . La pratique consiste à se rendre dans un supermarché, à dialoguer avec le responsable de ce dernier et à réclamer de la nourriture pour les personnes vivant dans une extrême pauvreté ; ils obtiennent régulièrement satisfaction sans recours à la violence ni aucune menace.

En août 1997, le MIJP a organisé une mobilisation de tous les centres de retraités du Grand Buenos Aires, ils ont barré l'accès au Pont Porreydón pendant des heures et se sont ensuite dirigés vers l'intendance d'Avellandea, ils se sont ensuite mobilisés devant un supermarché pour réclamer de la nourriture, pour ce dernier fait, Castells a été arrêté et inculpé. Castells a été emprisonné bien longtemps après les faits ; le gouverneur de la province, Duhalde, l'a maintenu en détention, et a réclamé une sanction exemplaire de la justice. Castells est accusé d'extorsion et bien que l'infraction ne soit pas passible d'une peine d'emprisonnement, il sera détenu dans une prison de haute sécurité durant toute l'instruction du procès.

La demande de libération de Raúl Castells s'est transformée en revendication centrale de tout le mouvement piquetero. Divers événements et marches réclamant sa libération se sont multipliés. Castells lui-même a entamé une grève de la faim, et la détention à domicile a été finalement accordée. Mais il sera de nouveau arrêté sous d'autres chefs d'inculpation toujours en lien avec sa lutte populaire.

Par ailleurs, à Mar del Plata s'est développé un des mouvements piqueteros les plus puissants de la province. En 1997 ceux-ci barrent la route 88 et obtiennent la promesse de 6.000 " plans " provinciaux. Mais le gouvernement ne compte nullement remplir ses engagements, et il ordonne l'inculpation de 41 " piqueteros " qui avaient pris part au barrage de la route.

L'Union des commissions pour le mouvement "Teresa Rodriguez" s'est ensuite constituée, cette dernière en juillet 1999 occupera la cathédrale de Mar de Plata pour réclamer du travail et une allocation chômage. Après 21 jours d'occupation ils seront délogés par un commando para-policiers. La police anti-mutinerias a achevé l'action répressive en procédant à l'arrestation des dirigeants de la lutte ; les mobilisations se sont alors étendues, encerclant les tribunaux jusqu'à l'obtention de la libération de tous les prisonniers.

Le procès et la condamnation d'Emilio Alí

Emilio Alí, tout comme Raúl Castells, a conduit les mouvements d'organisation populaire des chômeurs de Mar del Plata , au cours desquels il a développé l'action politique consistant à réclamer de la nourriture aux grands supermarchés. Suite à une de ces actions, dans laquelle des dizaines d'enfants, des femmes, et de personnes âgées se sont présentés au supermarché TIA, portant des pancartes et protestant contre la faim et le chômage, Emilio s'est retrouvé inculpé et arrêté bien longtemps après les faits; entre-temps on a tenté de le corrompre en lui offrant de l'argent, un logement et d'autres prérogatives pour qu'il se convertisse en "pintero". Devant son refus , Alí a fait l'objet de deux chefs d'inculpations pénales pour extorsion avec contrainte .

Une des mesures de contrainte invoquée et considérée comme une conduite éventuellement condamnable a été le fait qu'un jeune, mû par la faim , a volé des croissants dans une boulangerie . Une autre mesure de contrainte invoquée est le fait qu'Emilio Alí a exigé du propriétaire le retrait de la plainte pénale contre ce garçon affamé. L'unique "témoignage" contre Alí a été celui d'une manzanera , la femme même du boulanger, qui a certifié qu'Alí a proféré des

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

menaces. Ces faits selon les juges constituaient l'infraction constitutive de contrainte.

L'autre "infraction" imputable à Ali concernait les événements survenus au supermarché. Les manifestants ont réclamé 150 sacs de nourriture pour une cantine populaire, la sécurité privée du magasin et la police étant sur le lieu. Cette action a été qualifiée d'extorsion par la contrainte, bien que la remise des sacs de nourriture à ces personnes vivant dans une extrême pauvreté ait été approuvée par la Chambre des supermarchés, dont le directeur a certifié que la livraison était volontaire. Au total, ils ont fourni 1200 sacs.

Ce qui est stupéfiant et totalement injustifié dans ce procès c'est qu'Ali a été condamné à 5 ans et 6 mois de prison; la mission de la FIDH a rencontré Ali en prison au mois de mars 2002 et s'est ensuite rendue au Tribunal pénal où sa condamnation faisait l'objet d'un recours par ses avocats. La FIDH a exigé sa libération immédiate, et au mois d'avril Ali a été libéré, mais l'ensemble des charges n'ont pas été levées.

B. Appareil policier

La brutalité et la répression policière, en réponse aux manifestations des 19 et 20 décembre 2001, illustre la problématique des dysfonctionnements de l'appareil policier, portant gravement atteinte aux droits fondamentaux des citoyens argentins. Ces atteintes sont caractérisées par des détentions arbitraires, des exécutions sommaires affectant notamment des adolescents, des pratiques de torture et toutes formes d'abus de droit.

L'organisation dénommée " *Coordinadora Contra la Represion Policial et Institucional* " (CORREPI) a dénombré pour la période de 1983 à 1996, 262 cas d'assassinats par les forces de sécurité d'Etat, soit une moyenne de 2,66 par mois. Postérieurement, ce nombre d'assassinats a suivi une courbe ascendante et exponentielle : 389 en 1997, 471 en 1998, 625 en 1999, 833 en l'an 2000 et 999 personnes en 2001, dont 132 pour la seule période entre le 2 et le 30 décembre 2001. Exécutions sommaires, assassinats dans les commissariats de police, présentés comme des suicides par pendaison, immolation par le feu, constituent autant de pratiques recensées également par le Centre d'Etudes légales et sociales (CELS), qui a dénombré pour l'année 2001, pour la seule province de Buenos Aires, 117 personnes tuées et 217 blessées par la police fédérale ainsi que 123 personnes tuées et 139 blessées par la police de la province de Buenos Aires, soit au total 241 morts et 417 blessés.

Une telle politique a été initiée sous la responsabilité du Gouverneur de Buenos Aires, Carlos Ruckauf, privilégiant volontairement les fonctions de répression des forces de police et de la gendarmerie au détriment de celles de prévention. Par ailleurs, diverses organisations de défense des droits de l'Homme ont introduit une action judiciaire afin de dénoncer le surnombre de personnes détenues dans les commissariats de police : le nombre de personnes détenues a triplé en deux années, passant de 2000 à 6000. Dans la province de Buenos Aires, au 31 octobre 2001, 6.410 personnes étaient détenues dans les établissements policiers. Cette surpopulation entraîne des conditions inhumaines de détention : 10 personnes détenues dans une cellule d'une superficie de 1,8 x 2,5 m, cellule sans lumière ni ventilation, conditions sanitaires déplorables, promiscuité des mineurs avec des adultes, personnes atteintes du sida ou de la tuberculose ne recevant pas de soins. Ces conditions de détention génèrent une violence à l'encontre des policiers qui ne peuvent pénétrer dans les cellules et une multiplication des émeutes. C'est ainsi que pour le seul département de San Isidro, durant les années 2000 et 2001, le CELS a recensé 50 policiers et 70 détenus blessés à la suite d'affrontements, mais aussi des faits de torture par l'électricité. La fonction des commissariats de police a ainsi été radicalement transformée, ces commissariats destinés à être des lieux de garde provisoire sont devenus des prisons permanentes, surpeuplées détenant trois fois plus de personnes par rapport à la capacité initiale. Le CELS a introduit, dans ces conditions, une action judiciaire devant la Chambre de cassation de la province de Buenos Aires, sollicitant :

- le rappel par la juridiction des conditions minimales que doit remplir un établissement de détention pour garantir le logement des personnes détenues, conformément à l'article 18 de la Constitution,
- l'intervention du tribunal afin d'ordonner au pouvoir exécutif de prendre les mesures nécessaires mettant un terme aux situations de détentions prolongées dans un commissariat de police de Buenos Aires.

Cette dérive institutionnelle de l'appareil policier s'exerce également sous la forme d'une collaboration entre les forces de police et les agences privées de sécurité, sous forme de groupes para-policiers. Ces agences privées, financées principalement par les grandes entreprises regrouperaient, selon certains, près de 100.000 personnes au total, dans toute l'Argentine, véritable armée composée majoritairement d'anciens militaires et policiers à la retraite, souvent impliqués dans les crimes et délits commis pendant la période de dictature militaire, ayant activement participé aux événements des 19 et 20 décembre 2000. Cette

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

collaboration entre les forces de police et agences privées de sécurité a généré des opérations particulièrement graves et attentatoires aux droits fondamentaux, semblables d'ailleurs à celles qu'on rencontre dans d'autres pays d'Amérique latine, tels la Colombie et le Brésil. Les opérations qualifiées d'opérations de " nettoyage social " (Limpieza Social) visent à éliminer physiquement notamment des enfants, qualifiés par les auteurs de ces crimes comme étant des délinquants. A titre d'exemple, dans la région de Buenos Aires, une enquête de l'équipe du Procureur général de la Cour suprême de Buenos Aires a recensé ainsi 7 assassinats de mineurs dans la zone nord du grand Buenos Aires, par les escadrons de la mort ; ceux-ci ont agi plus précisément dans un triangle formé par la Panaméricaine à l'ouest, l'avenida Belgrano à l'est et l'avenida Libertador San Martin, au sud. Or, dans l'une des pointes de ce triangle, le quartier Los Dados, se situe l'agence de sécurité privée dénommée " Tres Ases ", dirigée par un personnage très populaire auprès de la population locale et redouté par les adolescents, le sergent Hugo, Alberto Cacaes, soupçonné d'être l'initiateur et l'instigateur de différentes opérations d'assassinats d'enfants.

Ces exactions commises par les groupes para-policiers revêtent d'autres formes. Ces groupes civils, généralement munis de bates de baseball et parfois d'armes à feu pénètrent dans les assemblées de quartiers, menacent et frappent leurs participants pour tenter d'interrompre et de dissoudre ces réunions. De telles agressions sont survenues lors de diverses réunions des districts de la province de Buenos Aires, entre autres, comme Merlo, Monero, San Martin et Malvinas Argentinas. C'est ainsi qu'en ce qui concerne ce dernier district, lors de l'assemblée de quartier de la localité d'Adolfo Sourdeaux, trois personnes ont pénétré durant cette assemblée et ont frappé leurs participants. Des faits semblables se sont déroulés en province et notamment dans la province de Santa Fe où l'on ne peut omettre de relever que, précisément, le chef de la sécurité Enrique Alvarez appartient aux services de renseignements qui ont collaboré directement avec la dictature militaire. Le CAJ, le CELS, et la Ligue des Droits de l'Homme d'Argentine, ont reçu diverses plaintes d'agression à leur domicile, de membres des assemblées de quartiers, des organisations de " piqueteros ", dénonçant les groupes civils se déplaçant dans des véhicules aux vitres teintées, empêchant de les identifier et se présentant aux divers domiciles en exhibant les photographies de participants des assemblées de quartiers ou de " piqueteros " ; ils enjoignent aux personnes visées de cesser de participer à ces réunions, les menaçant de les assassiner eux et leur famille. En dépit des plaintes déposées auprès de la justice, ni les autorités provinciales, ni les

autorités nationales n'ont arrêté un seul des membres de ces groupes, qui se déplacent en totale impunité et agissent en plein jour, alors même que dans tout le pays la police et la gendarmerie procèdent à de nombreuses interpellations et détentions de véhicules, avec identification de leurs occupants dans le cadre d'une campagne dénommée " Sécurité contre le délit ". Enfin, lors des événements des 19 et 20 décembre 2001, sur la Place de Mai, où furent assassinés trois jeunes participants aux manifestations, de nombreuses personnes ont déclaré avoir été témoins des agissements de groupes civils armés qui se déplaçaient au moyen de véhicules particuliers et tiraient contre les manifestants en utilisant des armes à feu .

La mission internationale d'enquête entend souligner le caractère particulièrement préoccupant d'une telle violence institutionnelle s'exerçant y compris au niveau économique, qui ne saurait certainement pas constituer une réponse démocratique à la dégradation de la situation économique, politique et sociale de l'Argentine, car susceptible d'ouvrir la voie à de dangereuses dérives autoritaires. Ces dysfonctionnements graves, tant au plan de l'état fédéral, dont dépend la police fédérale et la gendarmerie, qu'au niveau des forces policières provinciales, posent le problème de la démocratisation des forces policières, postérieurement à la dictature militaire, comme dans de nombreuses autres structures étatiques, continuant à être traversées par une idéologie autoritaire et fasciste. L'impunité, dénoncée dans le présent rapport, non seulement n'a pas permis d'effectuer ce travail de démocratisation au sein des forces de sécurité mais, au surplus, n'a pu qu'encourager les éléments les plus fascistes à continuer à agir. C'est également cette violence institutionnelle, dénoncée par les manifestations des 19 et 20 décembre qu'il convient d'éradiquer afin de renouer un lien de confiance entre les citoyens et le pouvoir étatique.

C. Les événements du 19 et 20 décembre 2001 : répression et désordre constitutionnel

1. Répression

La gravité de la dégradation de la situation économique et sociale, et l'annonce de nouvelles mesures d'austérité affectant obligatoirement les plus démunis, ont entraîné des émeutes spontanées dans l'ensemble du pays, précédées d'importantes protestations qui ont commencé à partir du 12 décembre 2001, violemment réprimées, notamment dans la province de Neuquen, et qui se sont amplifiées à partir du 18 décembre suivant. Pour cette seule journée, 7 personnes ont été tuées par balle et 138 blessées. Ces émeutes prenaient

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

la forme notamment, de pillages de supermarchés et de commerces par des personnes vivant dans une extrême pauvreté et démunies de toute couverture sociale, motivées par le désespoir et la faim. Par ces nouvelles mesures d'austérité, mais aussi par les restrictions bancaires, notamment le gel des dépôts bancaires n'autorisant les citoyens argentins qu'à retirer 250 \$ par semaine, avec pour objectif de freiner les fuites de capitaux, alors même que parallèlement investisseurs et spéculateurs, nationaux et internationaux faisaient sortir plus de 15 milliards de dollars du pays, le Ministre de l'Economie Cavallo a " réussi " à jeter la rue dans tout le pays, la classe moyenne très profondément affectée. Celle-ci manifesterà en frappant bruyamment sur des casseroles ou autres ustensiles de cuisine ("*cacerolazos*"). Comme seule réponse à cette légitime protestation populaire, le Président De La Rúa déclarera l'état de siège, suivant décret n°1678/01, en date du 19 décembre 2001, d'une durée de 30 jours, interdisant toute manifestation et intensifiera la répression policière dont la brutalité provoquera la mort de 31 personnes. On dénombrera également de nombreux blessés et des milliers d'arrestations. Toutefois, la mobilisation populaire ne faiblira pas, et bien au contraire, en réponse au décret d'état de siège, ne fera que s'accroître. Conscient de sa responsabilité à l'origine de cette situation quasi-insurrectionnelle, le Président De La Rúa fuira en hélicoptère, le 20 décembre le Palais présidentiel. Le 23 décembre, le Parlement élira un nouveau Président par intérim, Adolfo Rodríguez Saà, jusqu'à l'élection d'un nouveau Président, qui devait intervenir au moyen d'un scrutin fixé au 3 mars 2002. L'ensemble des associations, exigera alors la mise en liberté et l'arrêt des poursuites à l'encontre des manifestants arrêtés les 19 et 20 décembre 2001. Le soir du vendredi 28 décembre, Buenos Aires connaîtra une nouvelle vague de violences : le Parlement sera envahi par une foule de jeunes protestant contre la répression des forces de l'ordre, exigeant la libération de manifestants arrêtés et la démission de plusieurs ministres. D'autres affrontements entre membres des forces de l'ordre et manifestants se poursuivront, notamment dans la grande banlieue de Buenos Aires, Floresta par exemple, où trois jeunes seront tués par balle, tirées à bout portant par un policier en civil. Tous les ministres présenteront alors leur démission au Président Rodríguez Saà, qui démissionnera à son tour le 29 décembre 2001. Le 1er janvier 2002, l'Assemblée Nationale désignera un nouveau Président, Eduardo Duhalde. Dès sa nomination, Monsieur Eduardo Duhalde recevra de nombreuses pétitions exigeant :

- l'arrêt immédiat de la répression policière et l'engagement de poursuites à l'encontre des auteurs des meurtres et des

agressions commis par les forces policières et par la gendarmerie dans le cadre des manifestations des 19 et 20 décembre 2001,

- la libération immédiate des prisonniers politiques et l'arrêt des poursuites concernant les manifestants arrêtés lors des manifestations récentes.

Consécutivement à ces événements des 19 et 20 décembre 2001 et sous la pression notamment des organisations de défense des droits de l'Homme (CELS, CAJ, LDHA, APDHA), des procédures judiciaires seront initiées. C'est ainsi qu'en ce qui concerne la répression brutale de la manifestation qui s'est déroulée le 20 décembre 2001, sur la " Plaza de Mayo " à Buenos Aires, à l'origine de la mort de cinq personnes dont quatre tuées par projectiles de la police et d'environ 150 blessés, la juge fédérale, Madame Servini de Cubria, sur la demande du Procureur, Monsieur Luis Comparato, citera à comparaître, afin d'être entendu en qualité de responsable, l'ex-Président Fernando De La Rúa et son Ministre de l'Intérieur, Ramon Mestre. C'est dans le cadre de cette même procédure que seront arrêtés et détenus, l'ex-chef de la police Ruben Santos le 7 février 2002 et l'ex-secrétaire à la Sécurité Intérieure, Enrique Mathov depuis le 1er Mars 2002.

Ultérieurement, la juge fédérale Maria Servini de Cubria considérera qu'il n'existait pas de charges suffisantes pour poursuivre le Président Fernando De La Rúa et son ministre de l'intérieur Ramon Mestre en ce qui concerne le massacre de la " *Place de Mai* ". La même décision bénéficiera à l'ancien secrétaire de la sécurité Enrique Mathov, poursuivi et détenu à l'escadron de la gendarmerie de Buenos Aires, au motif que " *la direction opérationnelle des forces de police n'était pas sous sa responsabilité* ". Un appel a été formé à l'encontre de ces décisions de la magistrate. Par ailleurs, Enrique Mathov continuera à être détenu au titre des premières poursuites ordonnées par la juge fédérale sur le fondement de la responsabilité de l'ancien secrétaire d'Etat à la sécurité suite à la détention illégale de 29 personnes ce même jour 20 décembre, et cela jusqu'à ce que la Chambre fédérale ait statué. L'ancien chef de la police fédérale Ruben Santos demeure lui aussi détenu, la magistrate le considérant comme responsable des cinq assassinats au motif qu'il a " *donné des ordres impropres et inopportuns*". La juge a également relevé que lors de la journée du 20 décembre 2001 " *le pouvoir de répression de la police avait été considérablement accru avec un personnel inexpérimenté, désorganisé, ce qui a encore plus exacerbé les manifestants* ". Par contre le juge a mis hors de cause le Président De la Rúa au plan des poursuites pour privation illégale de liberté de 29 personnes, consécutive au décret

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

présidentiel 1682/01, mettant à la disposition du pouvoir exécutif national des détenus dans le cadre de l'état de siège, l'ancien Président De La Rúa ayant justifié le décret présidentiel pris dans le cadre " *du pouvoir propre au pouvoir exécutif*".

Par ailleurs, six officiers de la police fédérale de Buenos Aires sont toujours actuellement détenus sous le chef d'inculpation d'homicide aggravé et de tentative d'homicide aggravé. Les faits imputés ont été commis le 20 décembre 2001 lorsque, ces policiers descendus de leur véhicule, en civil, sans identification, tirèrent en utilisant des balles en plomb contre les manifestants, tuant Alberto Márquez et blessant gravement Marti Galli, touché par un éclat de balle à la tête, qui n'a pu être extrait .

La mission internationale d'enquête entend formuler les plus extrêmes réserves sur la régularité de l'ordre et du décret d'état de siège, adopté par le Président Fernando De La Rúa à la lecture des engagements internationaux souscrits par l'Argentine. En effet, le décret n° 1678/2001, instaurant l'état de siège sur tout le territoire de la nation Argentine pendant 30 jours, est ainsi motivé : " *Considérant les actes de violences commis par des groupes de personnes organisés, provoquant des désordres et saccages de commerces de diverses natures. Que ces actes de violence collectifs ont généré des dommages et mise en péril de la sécurité de personnes et de biens avec une intensité entraînant un état de commotion interne*".

La mission internationale d'enquête observe cependant que le décret s'appuie sur les seules manifestations légitimes, non armées, se traduisant par des pillages de magasins, d'une population vivant dans l'extrême pauvreté, agissant sous l'empire de la seule faim et la détresse. Dès lors, la motivation du décret d'état de siège n'apparaît pas conforme aux dispositions de l'article 4 du Pacte international, relatif aux droits civils et politiques, définissant les conditions dans lesquelles un Etat peut recourir à une mesure comme celle de l'état de siège : " *Dans le cas où un danger public exceptionnel menace l'existence de la nation, il est proclamé par un acte officiel, les Etats parties au présent acte, peuvent prendre dans la stricte mesure où la situation l'exige, des mesures dérogeant aux obligations prévues dans le présent pacte, sous réserve que ces mesures ne soient pas incompatibles avec les autres obligations que leur impose le droit international*".

Or, en l'espèce, le gouvernement argentin ne justifiait nullement " d'un danger public exceptionnel menaçant

l'existence de la nation ", pour recourir à une mesure d'une telle gravité.

A contrario, le décret n° 1689/2001, pris dès le surlendemain 21 décembre 2001, par le même Président De La Rúa pour lever l'état de siège, démontre l'absence de toute justification du décret litigieux. La mission d'enquête, en conséquence, entend interpellé les autorités argentines sur d'éventuelles poursuites mettant en cause la responsabilité des auteurs du décret du 21 décembre 2001 : Monsieur Fernando De la Rúa, Chrystian G. Colombo et Ramone Mestre. Par ailleurs, la mission d'enquête souligne que les manifestations non armées à l'origine du décret constituaient la démonstration de l'incapacité du gouvernement argentin à remplir l'une de ses fonctions essentielle : assurer le droit pour la population à se nourrir et ce, en contradiction avec les engagements internationaux souscrits par le gouvernement et, en particulier, avec les dispositions de l'article 25 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), et celles de l'article 11 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC).

(Article 25 DUDH) : " *Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien être et celui de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que les services sociaux nécessaires*".

(Article 11 PIDESC) - paragraphe 1 : " *Les Etats parties au présent pacte reconnaissent le droit à toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, y compris nourriture, vêtement et logement suffisant*".

Paragraphe 2 : " *les Etats parties au présent pacte reconnaissant le droit fondamental qu'a toute personne d'être à l'abri de la faim, adopteront individuellement ou au moyen de la coopération internationale les mesures nécessaires ...*"

Cette responsabilité de l'Etat argentin accentuée encore plus l'illégitimité du décret d'état de siège.

2. Désordre constitutionnel

La Constitution argentine dans son article 88 dispose qu'en cas de renonciation du Président, le vice-Président lui succède. Cependant, compte tenu de la renonciation de l'ancien vice-Président " Chacho " Alvarez, selon la Constitution, l'Assemblée législative (totalité des Députés et des Sénateurs) doit être convoquée pour élire un Président

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

intérimaire. Suite à la renonciation du Président De la Rúa, l'Assemblée législative a désigné comme Président le Sénateur Rodriguez Saa, lequel à son tour a renoncé sept jours plus tard. L'Assemblée législative s'est de nouveau réunie et a élu l'actuel Président Eduardo Duhalde. Selon l'interprétation que font de la Constitution les partis majoritaires (Parti Justicialiste et Union Civique Radicale), le mandat du nouveau Président doit être calqué sur celui de De la Rúa et prendre fin en décembre 2003.

Toutefois, selon le Comité d'Action Judiciaire (CAJ) l'interprétation la plus démocratique nécessiterait, compte tenu de la vacance totale du pouvoir exécutif (Président et Vice-Président) et de la démission du Président qui vient d'être élu (Rodriguez Saa), la convocation par l'Assemblée Législative de nouvelles élections. Cette analyse est confortée par la réclamation massive de la nation argentine d'une refonte profonde des structures politiques de la République argentine existant actuellement, demande formulée à travers le slogan permanent " *que se vayan todos* ".

Au regard de cette situation, certains secteurs de la population argentine appellent à l'élection et à la convocation d'une assemblée constituante - afin de désigner de nouveaux représentants et ayant pour objet de débattre de l'ensemble des structures juridiques, politiques et économiques du pays, cette assemblée recevant dès lors entre ses mains délégation de la conduite de l'Etat. D'autres secteurs, parmi lesquels les actuels gouverneurs demandent l'organisation immédiate

d'élections générales. Enfin, il apparaît que certains secteurs non déterminés appellent à un coup d'état civil avec l'appui des forces armées pour mettre un terme aux manifestations de la population civile telles que les assemblées de quartiers ou les barrages de routes, ce qui signifierait une sortie de crise autoritaire ayant pour objet de mettre un terme aux manifestations populaires rejetant l'actuelle politique économique et sociale. L'actuel chef des armées Ricardo Brinzoni, en réponse aux questions des journalistes, portant sur une éventuelle intervention de l'armée afin de répression des manifestations de protestations n'a pas rejeté cette hypothèse, déclarant qu'il n'interviendrait que dans le cadre constitutionnel s'il était sollicité par les autorités constitutionnelles. Le ministre de la défense Oracio Jaunarero a effectué des déclarations similaires. Ces déclarations du Chef des Armées du Ministre de la défense ne sont pas conformes aux dispositions de la Constitution, interdisant aux forces armées de participer à toute forme d'oppression interne sauf dans le cas de " commotion interne ", notion ambiguë qui n'a jamais été définie à ce jour au plan constitutionnel. Cette orientation vers un coup d'état civil avec une intervention militaire constituerait une escalade décisive dans la dégradation de l'état de droit, dénoncée depuis de nombreux mois par les Organisations de Défense des Droits de l'Homme.

Notes :

70. Cf. Etude sur la redistribution des richesses et la fracture entre riches et pauvres. Participation au PIB et disponibilité du revenu annuel et journalier pour la population totale. Comparaison entre pays sélectionnés selon les critères du PNUD/ONU et entre provinces. Evolution des 25 dernières années . Equipe d' investigation sociale. Novembre 2001.

71. Enquête permanente dans les foyers. Institut national des statistiques ICENSO- INDEC

72. Le mouvement ouvrier et des chômeurs est désigné par le terme " *Piqueteros* " .

73. Chiffres disponibles dans le journal La Nación du 19 décembre 20001. Document CELS "La protesta social en Argentina"

74. RIO NEGRO, jeudi 29 juillet 1999, p. 14 régionales

75. La Nación, 18 décembre 1999, p 9.

76. Dans le rapport du CELS pour la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme de la OEA de 2002, le quotidien " *El Clarin* " précise : " *Le département du Général San Martin est le deuxième producteur de gaz du pays et paradoxalement, dans la région du Général San Martin 70% de la population doit cuisiner avec du bois puisque qu'elle n'a pas de provision en gaz naturel* " (Clarín du 19-06-01).

77. Clarín 18-06-01

78. Ibid.

79. Cité par Cels, Ibidem.

V. FAILLITE DU POLITIQUE

A. Une " culture " de l'impunité ?

" *Que se Vayan Todos que no quede ni uno solo* " : qu'ils s'en aillent tous, qu'il n'en reste pas un : tel est le slogan unanime et la revendication populaire continue et symbolique rassemblant actuellement la population argentine.

Les " *escraches* ", les " *piqueteros* " et les " *cacerolazos* " (*)

L'une des clés permettant de comprendre l'état de crise politique, sociale et économique de l'Argentine ne serait-elle pas l'impunité ? N'existe-t-il pas en Argentine une véritable " *culture de l'impunité* ", sorte de dogme régissant tous les secteurs de la vie publique et expliquant dès lors le discrédit affectant la totalité des Institutions politiques, judiciaires et économiques dans ce pays ainsi que leurs représentants.

On ne peut appréhender la situation actuelle de l'Argentine sans se référer au profond traumatisme vécu par ce pays, qu'a constitué la dictature militaire entre 1976 et 1983 et son cortège d'arrestations, d'assassinats, d'exécutions extrajudiciaires et de disparitions (environ 30.000 personnes). La barbarie des méthodes utilisées par les différents Généraux qui se sont succédés, a marqué d'une empreinte indélébile l'histoire de l'Argentine. Quelle famille n'a-t-elle pas été affectée durant cette période de dictature militaire ? Le souvenir de cette période constitue encore un plaie à vif de la société argentine. A cet effet, la manifestation massive commémorant chaque année l'anniversaire du coup d'Etat militaire du 24 mars 1976, témoigne de cette profonde et présente commotion de la société argentine. En cette année 2002, plus encore, entre 100.000 et 200.000 manifestants, avec pour thème principal : " *Nuncas mas Nunca mas !* " (jamais plus, jamais plus !) ont défilé de l'avenue de Mai à la Place de Mai, porteurs d'un drapeau argentin gigantesque, portant la photographie de près de 4.000 personnes disparues pendant la période de dictature militaire. Cette manifestation réunissait les assemblées de quartiers, les associations de défense des droits de l'Homme, les " *piqueteros* ", partis politiques et syndicats, qui entendaient démontrer que l'actuelle crise sociale et institutionnelle

générât également une revendication et une exigence de justice politique et sociale.

On comprend mieux, dès lors, la réaction immédiate et quasi-épidermique de la société argentine à toute mesure politique autoritaire, tel le décret-loi instituant l'état de siège pris par le Président Fernando De la Rúa, le 19 décembre 2001 et ayant entraîné immédiatement une immense protestation populaire et le départ, quelques jours plus tard, de l'auteur de ce décret-loi. Cette culture de l'impunité au regard des crimes commis par l'armée argentine, s'est traduite par deux lois : la loi du " *Punto Final* " (loi du point final) et la loi dite de " *l'Obediencia debida* " (obéissance due).

Les " *escraches* ", les " *piqueteros* ", et les " *cacerolazos* ", se sont mobilisés, symbolisant une forme de protestation et de justice populaire contre le régime dans son ensemble et contre les personnalités qu'il représente : militaires, religieux, politiques et magistrats, tant au niveau national que régional.

La loi du " *Punto Final* " fut approuvée par le Sénat le 22 décembre 1986 et par les députés le 24 décembre suivant. Cette loi résulte d'un compromis en faveur de l'impunité entre les deux principaux partis politiques : l'Union Civique Radicale, parti présidentiel de Raul Alfonsín, et le parti Justicialiste (péronistes). Elle fixe à 60 jours le délai de prescription des délits et crimes en violation des principes fondamentaux du droit international, en particulier en matière d'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité, qui permettra pendant cette période à 300 militaires et à leurs complices de se présenter et de bénéficier de l'immunité.

En ce qui concerne la loi de " *Obediencia debida* ", dès 1982, lors de sa campagne présidentielle, Raul Alfonsín affirmera que seuls doivent être poursuivis ceux qui ont donné les ordres, mais que ceux qui ont exécuté ces ordres doivent être exonérés de toute responsabilité car ils ont agi dans le cadre de leur devoir d'obéissance. Le pouvoir exécutif soumettra à la Chambre des députés un projet de loi limitant l'impunité consécutive au devoir d'obéissance aux ordres, aux militaires ayant les grades de lieutenant colonel ou similaire, ou

(*) Manifestations consistant à utiliser bruyamment des casseroles ou autres ustensiles de cuisines. Elles se sont multipliées depuis les journées des 19 et 20 décembre 2001. Ces manifestations ont des objets très divers et nombreuses sont celles régulièrement organisées devant les banques par les épargnants et retraités, dénonçant la faillite de ces organismes ayant pour conséquence la ruine de ces épargnants et retraités.

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

inférieur. Lorsque le projet viendra devant le Sénat, les militaires et notamment le commandant en chef de l'armée de terre protesteront, exigeant que la loi n'exclut, seulement, - au titre de ceux qui donnèrent les ordres - que les officiers supérieurs. Le Sénat, complaisant, modifia la loi et celle-ci fut définitivement adoptée le 5 juin 1987, permettant à tous les officiers supérieurs d'échapper à toute enquête, poursuite et condamnation à l'exception de ceux ayant exercé des fonctions de commandant en chef, chef de zone ou de sous-zone, ou chef de sécurité. Un mois plus tard la loi sera déclarée conforme à la Constitution par les juges de la Cour Suprême et sera définitivement adoptée, entraînant la libération immédiate de 150 officiers, tel le capitaine Astiz, responsable de nombreux crimes de torture et d'assassinats alors qu'il sévissait à l'école mécanique de la marine. Le 29 décembre 1990, les premiers décrets de grâce furent pris par le gouvernement, libérant de nombreux officiers supérieurs, faiblement condamnés par jugement. D'autres décrets permettront la libération également d'officiers supérieurs, tels Suarez Mason, Firmenich, Norma Kennedy et Martinez de Hoz, entre autres.

Cet arsenal juridique, dont l'auteur fut le Président Carlos Menem, constituera la trilogie de l'impunité, complétée un an plus tard par un nouveau décret de grâce dont bénéficieront les militaires impliqués dans le procès des " *carapintadas* ".

Enfin, une loi de dérogation aux lois dites de " *punto final* " et " *d'obediencia debida* " sera votée les 25 et 26 mars 1998 par les députés. Cette loi, particulièrement hypocrite, consistera à refuser aux militaires le bénéfice des lois d'amnistie pour les délits découverts ultérieurement.

Au total, bénéficieront de ces différentes lois d'impunité 1.195 militaires :

730 au titre de la loi dite de " *punto final* "

379 au titre de la loi dite de " *obediencia debida* "

49 amnistiés par décision de la Cour Suprême de Justice de la Nation,

42 suite aux décrets de grâce.

Actuellement, la Députée Patricia Walsh, membre du parti " *Izquierda Unida* ", avec le concours de nombreux juristes appartenant à pratiquement tous les partis, tente d'obtenir l'annulation de ces lois d'amnistie.

Nous pouvons remarquer également qu'un juge d'instruction particulièrement courageux, Monsieur Gabriel Cavallo a diligenté une procédure à l'encontre d'anciens officiers supérieurs en considérant nulles et de nul effet ces lois

d'amnistie. Cette procédure est actuellement soumise à l'examen de la juridiction suprême.

Le caractère illégal de ces lois, qualifiées d'auto-amnistie, a été dénoncé tant par la Commission interaméricaine des droits de l'Homme que par le Comité des droits de l'Homme des Nations unies, qui a invité le gouvernement argentin à prendre les mesures nécessaires pour poursuivre et sanctionner les responsables de crimes commis pendant la période de dictature : le caractère imprescriptible des crimes commis a été souligné, compte tenu des conventions internationales que l'Argentine a ratifiées, notamment la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide du 9 décembre 1948. Or, l'incorporation dans la Constitution des traités en matière de Droits de l'Homme (article 75) oblige l'Etat argentin à respecter les principes contenus dans ces traités. En outre, ces délits ne peuvent être prescrits (article 118 de la Constitution).

B. Discredit des institutions politiques et judiciaires : l'exemple de la Cour suprême de justice

Le discredit des Institutions politiques et judiciaires est illustré par l'importante campagne publique émanant de la société civile, afin de destituer la Cour suprême de justice de la nation (CSJ). Selon un sondage, 70% de la population argentine réclame le départ de la totalité des membres de la Cour suprême de justice. Cette campagne publique revêt une signification essentielle car, pour la première fois dans l'histoire de l'Argentine, le peuple argentin associe la crise économique et sociale à la défaillance du pouvoir politique et économique mais aussi de l'institution judiciaire et notamment de la Cour Suprême de Justice, garante du respect des droits et de l'ordre constitutionnel. C'est la raison pour laquelle les membres de la Cour suprême de justice sont considérés comme les principaux responsables, au plan de l'ordre judiciaire. Les argentins expriment ainsi une volonté de refonte de la vie démocratique, indissolublement liée à un renforcement de l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Si la destitution de tous les membres de la Cour Suprême de Justice est réclamée c'est parce qu'aucun de ses membres n'est considéré comme étant exempt, de par sa conduite, d'erreurs graves commises tant au plan juridique, qu'éthique ou politique, par son action ou par son omission. La responsabilité des membres de la Cour suprême de justice est mise en cause principalement pour avoir légalisé l'impunité des responsables en matière de terrorisme d'Etat pendant la période de dictature militaire (validation des lois

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

de " *punto final* " de " *obediencia debida* " et des décrets de " *indultos* "). Il est également reproché à l'institution Suprême Judiciaire argentine d'avoir protégé la corruption des fonctionnaires et fait entrave aux poursuites en la matière, notamment à l'encontre des hauts responsables de l'Etat, d'avoir avalisé la politique de privatisation et couvert de nombreuses irrégularités au plan des accords et montants des ventes des biens publics, mais aussi, d'avoir permis des atteintes graves portées aux droits des travailleurs, des retraités et des épargnants, la liquidation du patrimoine national et la multiplication de nominations des membres des tribunaux, permettant d'instaurer une majorité inféodée au " menemisme " (partisans de Carlos Menem) et se répartissant les prébendes. En particulier, le cas le plus souvent cité est celui de l'ex-Président Carlos Menem qui a été détenu suite à sa participation à un marché de contrebande d'armes en Croatie, dont la mise en liberté a été ordonnée par la Cour Suprême, violant ainsi le principe d'un procès juste et équitable.

Il existe actuellement deux voies institutionnelles pour changer la composition de la Cour Suprême de Justice : soit la renonciation de ses membres, ce qui éviterait une procédure dégradante pour ceux-ci et permettrait la mise en place rapide d'une nouvelle juridiction, soit la mise en œuvre d'une Commission parlementaire d'enquête et de jugement. Les membres de la Cour Suprême de Justice ayant refusé de démissionner, la procédure de jugement politique de la Cour Suprême d'Argentine a été mise en place. Il s'agit d'un mécanisme constitutionnel par lequel il est possible de solliciter la destitution d'une partie ou de l'ensemble des membres de la Cour suprême. Une requête en ce sens doit être présentée devant la Chambre des députés avec l'accusation précise formulée contre la Cour suprême d'avoir été défaillante dans l'accomplissement de ses fonctions, accompagnée des preuves à l'appui de cette accusation. Afin d'examiner cette accusation, la Commission de jugement politique de la Chambre des députés doit se réunir et analyser les preuves permettant de considérer si la demande de jugement politique est ou non fondée. Les juges de la Cour Suprême mis en cause ont le droit d'exercer préalablement leur défense et ultérieurement la Commission émet un avis sur l'opportunité de déclencher la procédure de jugement politique. Une fois cette procédure déclarée admissible, la Chambre des députés se prononce par une majorité qualifiée des deux tiers de ses membres afin de décider si elle met ou non en œuvre cette procédure proposée par la Commission.

Il y a actuellement dix requêtes de jugement présentées contre la totalité des membres de la Cour, les accusant de

défaillance dans l'exercice de leurs fonctions, sur la base de sentences arbitraires rendues suite à une mauvaise application de la Constitution Nationale et des lois de la République Argentine. Le 17 mai 2002, la Commission de justice politique de la Chambre des députés a approuvé l'admissibilité de la demande de jugement politique de la Cour Suprême. Toutefois, et en vertu du processus décrit ci-dessus, il faut obtenir un vote des deux tiers des membres de la Chambre des Députés pour que la procédure de jugement soit mise en œuvre. Or, il semble difficile de réunir cette majorité nécessaire si on rappelle que neuf membres de la Cour Suprême ont été désignés par le parti justicialiste, actuellement au pouvoir et par le parti radical qui le précédait. Ces deux partis ont d'ailleurs publiquement manifesté leur opposition à voir destituer la Cour Suprême, tout comme d'ailleurs le gouvernement des Etats Unis lequel, par ses diplomates considérait qu'une telle destitution ne contribuerait pas à la " sécurité juridique " du pays. Le manque d'indépendance du pouvoir judiciaire peut être illustré par la décision du gouvernement Menem, en 1990, d'augmenter le nombre de membres de la Cour Suprême, passant ainsi de 5 à 9. Un de ces derniers, Julio Nazarenon, sera ensuite nommé Président de la Cour. Il était l'associé des frères Menem au sein de leur cabinet juridique à la Rioja, leur province natale.

Concernant l'instrumentalisation de l'appareil judiciaire, Horacio Verbitsky dénonce : " la pression exercée par le Pouvoir exécutif sur la Cour en 1990, qui n'a pas seulement subordonné celle-ci à la volonté politique du gouvernement mais qui a imposé un autre système de valeurs dans les affaires instruites qui ont eu ensuite des conséquences sur la vie quotidienne des argentins. L'apologie de la mort (par l'absolution des coupables de la répression illégale et du harcèlement des victimes); le soutien à l'autorité de l'Etat à travers le mépris des droits individuels; l'affaiblissement des droits et des garanties constitutionnels, l'interdiction préjudiciable de conduites qui dans la vie privée n'affectent pas les droits des tiers, la suspicion envers les médias et l'exercice de la liberté d'expression; la consécration d'une échelle axiologique selon laquelle la propriété est un bien plus précieux que la vie, ont été invoqués au cours des jugements prononcés par la nouvelle majorité, sans reprendre la jurisprudence antérieure."

Face à la croissante protestation sociale, à la violation réitérée des obligations de l'Etat argentin quant aux droits économiques, sociaux et culturels de la population, Menem, lui-même, a publiquement encouragé les juges à criminaliser toute manifestation et à juger ceux qui y participeraient.

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

Face à ces résistances et pour tenter d'impulser une procédure de jugement politique de la Cour Suprême, diverses personnalités du monde juridique et des droits de l'Homme se sont regroupées dans l'Association des avocats de droit du travail, à laquelle participe le Comité d'Action Judiciaire (CAJ), à travers son directeur, Monsieur Horacio Gonzalez, Professeur titulaire de droit constitutionnel de l'Université de Buenos Aires. La Mission internationale d'enquête a rencontré les membres de cette association qui a exposé ses moyens d'action, organisant à titre d'exemple, tous les jeudis à 18 heures, une manifestation de protestation (" *cacerolazo* "), à la porte de la Cour Suprême pour exiger la démission de ses membres, manifestation qui bénéficie d'un fort soutien populaire.

C. Discredit de la classe politique : l'exemple des "escraches"

L' " *escrache* " a été inventé en Argentine sous forme de répudiation sociale de ceux qui ont commis des crimes contre l'humanité ou qui ont contribué à perpétrer de graves violations des droits de l'homme, à les occulter ou à les laisser impunies. Il est né comme une pratique des jeunes orphelins, détenus-disparus, regroupés dans l'organisation HIJOS, qui, une fois qu'ils situaient le domicile d'un auteur de tels actes, encourageaient ou encouragent des mobilisations pour stigmatiser publiquement le bourreau. Cette pratique s'est étendue à la classe politique et même aux acteurs syndicaux bureaucratisés et corrompus. Aujourd'hui les représentants de la classe politique traditionnelle ne peuvent pas se déplacer tranquillement dans les rues. A titre d'exemple, Carlos Menem, ancien Président, a été insulté dans un avion, le Ministre Carlos Ruckauf, sera attaqué à son domicile, et l'ancien Président Alfonsín, giflé par un groupe de " *cacerolazos* ". Ces manifestations d'hostilité, voir de haine prennent la forme d'insultes et de jets de pierres, d'œufs, de crachats et d'agression physiques ou d'incendies volontaires, visant non seulement les ex-tortionnaires de la dictature militaire amnistiée, mais aussi les élus dirigeants politiques et même des juges, tels ceux de la Cour Suprême. Scandales de corruption, prévarications sont ainsi quotidiennement dénoncés par le peuple au moyen de ces " *escraches* ", contraignant ceux qui sont visés, soit à sortir dans la rue en compagnie de gardes du corps ou même à se déguiser pour transformer leur apparence physique afin de ne pas être reconnus, soit à se déplacer en utilisant des véhicules à vitres teintées. Par cette expression, la colère des citoyens argentins se libère du ressentiment social contre les affronts institutionnels dont ils ont été victimes et commis par ceux qui ont utilisé ou abusé illégalement, ou très souvent de façon

criminelle, du pouvoir. Il convient cependant de prendre en compte les risques collatéraux que ce type de manifestation peut comporter. Responsables politiques, peronistes et radicaux tentent de remédier à cette situation et sont entrés en contact, afin de rechercher des solutions mettant un terme à ces " *escraches* ", ou au moins de permettre aux dirigeants politiques de sortir librement dans la rue sans être injuriés ni attaqués. Peronistes et radicaux exprimeront publiquement leur inquiétude en soulignant que les dirigeants politiques ainsi agressés, s'ils méritent des reproches au plan de leur attitude tant publique que privée dans la gestion des affaires, disposent cependant d'un droit propre à la légitime défense, à un procès juste et équitable et ne devraient donc pas faire l'objet de ce qu'ils qualifient de " *lynchages* ".

D. Les réponses de la société civile : l'exemple des assemblées de quartiers (" *Assembleas Barriales* ")

Les assemblées de quartiers constituent une forme d'organisation et de manifestation populaire, née suite aux événements des 19 et 20 décembre 2001. Les habitants de chaque quartier ou arrondissement déterminent un lieu public de rencontre où ils s'auto-convoquent afin de discuter de la situation économique, politique et sociale du pays. Ces assemblées se réunissent dans tout le pays, mais c'est dans la ville de Buenos Aires qu'elles revêtent le mode d'organisation le plus élaboré. Elles sont composées majoritairement de personnes issues de classes moyennes et populaires. Chaque assemblée vote un programme de revendications et ultérieurement dans la ville de Buenos Aires est convoquée une Assemblée Interquartiers (" *Interbarrial* ") à laquelle participent toutes les assemblées de quartiers de la ville de Buenos Aires et qui se tient au Parc Centenario. Sur la base des programmes de chaque assemblée de quartier, l'Assemblée Interquartiers à laquelle participent des délégués de toutes les assemblées vote un programme unique, réclamant par exemple le non paiement de la dette externe, la nationalisation des banques, la redistribution prioritaire du produit national en faveur de l'éducation et de la santé.

A son tour, l'Assemblée Interquartiers noue des contacts avec le mouvement ouvriers " *Piqueteros* " pour débattre des possibilités de coopération. La Mission de la FIDH présente lors de la réunion de l'Assemblée Interquartiers le 5 mars 2002 a eu l'occasion de dialoguer avec diverses personnes composant cette Assemblée et d'écouter leurs interventions, la plupart étant liées à la privation des droits les plus essentiels à la vie humaine : travail, santé, alimentation, éducation, etc.

VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

CONCLUSION

La situation particulièrement grave de crise, tant politique qu'économique et sociale, à laquelle est confrontée l'Argentine, illustre les liens étroits d'interdépendance entre les droits civils et politiques et les droits économiques et sociaux.

Cette crise n'est que le produit historique d'une dégradation économique et politique de l'Argentine, engendrée depuis soixante ans par diverses faillites successives au plan économique, de son système agricole puis industriel et, au plan politique, de la représentation nationale, tour à tour conservatrice, autoritaire, parfois dictatoriale et le plus souvent corrompue. Ceci a entraîné la destruction progressive, du potentiel économique et humain de la nation et du tissu social.

I. Rappel de la logique du modèle économique mis en place par le Président Menem et son Ministre des Finances en 1990

La mise en place d'une politique économique particulièrement libérale et surtout l'institution du plan dit de convertibilité ont permis d'éradiquer l'hyper-inflation, de stopper dans un premier temps l'appauvrissement des plus pauvres et de stimuler l'activité économique. A la différence d'autres grandes économies latino-américaines, comme le Brésil et le Mexique, le choix d'abandonner une politique de change active a conduit à l'abandon de la souveraineté monétaire car la création monétaire est liée aux entrées de capitaux.

Cette rigidité implique nécessairement une flexibilité accrue à la baisse à la fois des dépenses publiques et du travail pour que le système se reproduise dans ce cadre contraignant. Parallèlement, l'appréciation en termes réels de la monnaie nationale et l'impossibilité de l' " effacer " par une dévaluation à froid, la flexibilité insuffisante des dépenses publiques et du travail par rapport aux contraintes de la compétitivité, stimulent les sorties de capitaux de la part des entreprises privées et des individus d'une manière générale, oblige le gouvernement à rechercher des emprunts dans les pires conditions, en acceptant de payer des taux d'usure, lorsque les entrées de capitaux " spontanées " se font rares. Le cycle récessif s'installe et la difficulté de le rompre augmente à

mesure que le cercle vicieux dans lequel entre l'économie s'impose. Une telle situation ne se produit pas dans les autres économies. La libéralisation conduit certes à une domination de la finance internationale et à une suprématie du taux d'intérêt comme variable de régulation, mais la possibilité de jouer sur le change, y compris à chaud, permet de sortir d'une crise financière lorsque celle-ci se développe, au prix d'une récession certes et à un coût social plus ou moins important. Tel n'est pas le cas de l'Argentine. L'économie est chaque jour plus corsetée par le plan de convertibilité. L'abandon de ce plan par une dévaluation ne suffit plus pour sortir de la crise car les effets de ce plan sont multiples et variés. La raréfaction des dollars se développe. Elle est due à une capitalisation insuffisante des banques et à la possibilité de rétention des avoirs à l'étranger du produit des exportations. Le " miracle " économique " dont se vantait à l'époque le Président Menem et dont se félicitait le FMI a viré au mirage au bout de quelques années, puis au cauchemar.

La libéralisation de l'économie sans recherche d'effets compensatoires et l'abandon consécutif de l'idée même d'un Etat régulateur ont provoqué une montée des inégalités, une dépendance croissante vis-à-vis de la finance internationale. Le maintien du plan de convertibilité a accentué ses effets et provoqué la mise en place d'un véritable piège. D'une part, le maintien de ce plan aggravait la situation. D'autre part, son abandon impliquait un coût social et économique immédiat plus élevé que la poursuite du maintien de ce plan. Le court terme l'emportant sur le moyen terme, la fuite en avant tenant lieu de politique, la sortie de ce plan ne pouvait avoir lieu que dans une panique c'est ce qui s'est passé à la fin de l'année 2001. Il s'agit donc de la " chronique d'une crise annoncée ".

II. Des violations flagrantes et systématiques des droits économiques, sociaux et culturels

La récession, qui affecte le pays depuis 1997, alimente à la fois une inégalité accentuée des revenus, une augmentation du chômage, une dégradation sensible de l'ensemble des services publics : santé, infrastructure et enseignement.

La transformation de cette récession en crise ouverte politique et économique depuis fin décembre 2001, a précipité ces tendances lourdes et provoqué un choc de pauvreté..

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

Ces événements ont engendré des violations importantes des droits économiques, sociaux et culturels.

Pour la Mission, la responsabilité principale des violations flagrantes des droits économiques, sociaux et culturels et la détérioration considérable des conditions de vie - soumettant la majorité de la population à la pauvreté ou à l'indigence - incombe aux gouvernants et à la minorité qui a profité des politiques économiques mises en place, dans les périodes d'essor mais aussi et surtout dans les périodes de récession.

De fait les mesures et pratiques mises en oeuvre par les dirigeants argentins concernés relèvent d'une politique criminelle.

Ce constat n'exonère en rien le FMI, dont l'attitude inflexible a contribué à l'aggravation des violations.

1. Responsabilité du gouvernement argentin

La Mission conclut à la responsabilité première des gouvernants :

- d'un côté les effets régressifs de cette libéralisation accompagnée de ce plan se sont manifestés très vite et les gouvernants ont laissé l'appauvrissement de la majeure partie de la population se développer et l'enrichissement d'une fraction réduite de celle-ci s'accroître,

- d'un autre côté, conscients du piège, les gouvernants ont préféré le gérer au quotidien, multipliant à la fois les concessions vis-à-vis du FMI, concessions toujours considérées comme insuffisantes, et cherchant aussi à contourner certaines de ses exigences en laissant se multiplier des monnaies provinciales non convertibles, lourdes de menaces.

Au regard de ce constat, la responsabilité de l'Argentine sera étudiée à la lumière de ses obligations au titre du Pacte sur les droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), qu'elle a ratifié en 1986.

Comme exposé précédemment, c'est l'article 2.1 du PIDESC qui expose la nature des obligations juridiques générales assumées par les Etats parties au Pacte. Le Comité des Nations unies sur les droits économiques, sociaux et culturels -organe chargé de la surveillance de ce Pacte - en a explicité les grandes lignes dans une Observation générale.

Au titre de cet article il apparaît que :

- L'Argentine n'a pas respecté son obligation d'utiliser le "maximum de ressources disponibles" en vue d'assurer le plein exercice des droits reconnus par le Pacte (santé, éducation, logement, travail décent...). Elle n'a pas respecté son obligation fondamentale minimum d'assurer la satisfaction de l'essentiel de chacun d'entre eux.

En effet, le Comité précise que " même en temps de grave pénurie de ressources, en raison d'un processus d'ajustement ou de récession économique [nous soulignons], les éléments vulnérables de la société peuvent et doivent être protégés grâce à la mise en oeuvre de programmes spécifiques relativement peu coûteux ".

- L'Argentine a d'autre part enfreint l'interdiction de prendre des mesures régressives (dans la législation ou les orientations) compromettant les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des droits - comme l'y obligeait pourtant le principe de non rétrogression.

En conséquence, le gouvernement argentin voit sa responsabilité engagée au regard des obligations internationales souscrites :

- de *respecter* les droits contenus dans le Pacte, c'est à dire de s'abstenir d'en entraver directement ou indirectement l'exercice.

- de *protéger* les droits, c'est à dire d'empêcher les tiers (entreprises, banques...) de faire obstacle aux garanties énoncées dans le Pacte.

- de les *mettre en oeuvre*, c'est à dire d'adopter des mesures (d'ordre législatif, administratif, budgétaire, judiciaire...) pour en assurer la pleine réalisation.

2. Responsabilité des autres acteurs de la crise

Compte tenu de l'évolution du contexte économique et politique mondial, profondément modifié par la mondialisation, la Mission conclut également à la responsabilité d'autres acteurs et notamment du FMI.

En effet, alors que le PIDESC - adopté en 1966 - reposait sur le principe que les Etats parties disposaient d'une marge de manœuvre politique et économique suffisante pour élaborer des mesures adaptées à la situation nationale en vue de protéger et de promouvoir les droits qui y sont consacrés, le Comité a adapté son discours, se disant " peu à peu convaincu de l'incidence qu'ont les politiques et pratiques

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

économiques internationales sur l'aptitude des Etats à honorer leurs obligations conventionnelles ".

La Mission rappelle donc que le FMI a une responsabilité, ne serait-ce que parce que les remèdes proposés peuvent "tuer le malade " au lieu de le guérir. Le FMI n'a pas tenu compte de son obligation " d'œuvrer pour la reconnaissance et l'application effective des droits de l'Homme ", comme l'y oblige la Déclaration universelle des droits de l'Homme, lors de l'adoption de plans d'austérité drastiques. Il serait néanmoins une erreur d'en faire un " bouc émissaire ".

Il convient de rappeler que la crise ouverte fin décembre 2001 a coïncidé avec la venue d'une nouvelle équipe dirigeante au FMI, beaucoup plus dogmatique que la précédente et exigeant une politique d'ajustement drastique.

La Mission conclut également à la responsabilité des gouvernements des pays dont le vote est prépondérant au sein du FMI. En effet, dans quelle mesure ces pays - dont la majorité a ratifié le PIDESC à l'exception notoire des Etats-Unis - ont-ils tenu compte de leur obligation de coopérer au niveau international - art 2.1 du PIDESC - en vue de protéger et promouvoir les droits économiques, sociaux et culturels lorsqu'ils ont voté une politique d'ajustement si drastique ? N'ont-ils pas manqué à leur obligation " d'assistance et de coopération internationale " en prenant des décisions qui ont conforté la régression des droits de l'Homme en Argentine ?

3. De la nécessité de mener à terme les procédures judiciaires contre des acteurs économiques et sociaux

La Mission a pu constater que - face au fléau de la corruption et compte tenu du caractère massif et systématique des violations des droits économiques, sociaux et culturels, indivisibles des droits civils et politiques - la justice argentine, mais également la société civile, ont légitimement initié des procédures inédites et inventives consistant à mettre en cause la responsabilité pénale de plusieurs acteurs économiques et sociaux. C'est ainsi que l'ex-Président Fernando De La Rúa, l'ancien ministre de l'économie Domingo Cavallo et une demi-douzaine de fonctionnaires du ministère du logement durant le gouvernement de l'Alliance, Parti Justicialiste et Union Civique Radicale, ainsi que douze directeurs de banques font l'objet de poursuites pour fraude à l'administration publique.

La Mission souligne le caractère particulièrement positif de ces procédures judiciaires et considère comme indispensable que ces procédures soient menées à leur terme.

III. La contestation sociale et sa criminalisation

- La Mission constate avec une vive inquiétude la fracture croissante existant entre d'une part, la population argentine et, d'autre part, l'ensemble de ses institutions représentatives et de sa classe politique. Ces dernières sont totalement discréditées pour ce qui est de leur capacité à gouverner et de leur intégrité, symbolisés par le slogan : " qu'ils s'en aillent tous ". Ce discrédit rend l'exercice du pouvoir gouvernemental d'autant plus fragile et la défense des intérêts nationaux plus précaire encore, car le pouvoir est confronté à la pression des organismes financiers internationaux et des intérêts spécifiques des firmes multinationales, nouvelle illustration de l'interdépendance des droits civils, politiques, économiques et sociaux.

- La Mission entend également condamner fermement la répression et la criminalisation de la protestation politique et sociale qui s'exerce sous des formes politiques judiciaires et policières, car incompatible avec les principes fondamentaux régissant une démocratie, et en contradiction avec les dispositions, tant internes qu'internationales, garantissant la liberté d'expression. C'est dans ce contexte répressif de la protestation politique et sociale que s'inscrivent les événements tragiques qui se sont déroulés les 19 et 20 décembre 2001, ayant occasionné la mort de 31 personnes, de plusieurs centaines de blessés, et de milliers d'arrestations, victimes d'une répression policière particulièrement brutale.

- La Mission formule les plus extrêmes réserves sur la régularité de l'ordre et du Décret d'état de siège pris par le Président Fernando De La Rúa, à la lecture des engagements internationaux souscrits par l'Argentine, décret édicté en contradiction avec les dispositions de l'article 4 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. La Mission souligne, par ailleurs, le caractère parfaitement légitime de la protestation sociale qui s'est développée afin d'exiger de l'État argentin le respect de ses obligations sociales.

Les réponses gouvernementales à ces mobilisations que ce soit à travers la répression - qui a généré plusieurs dizaines de morts et de blessés - ou bien à travers les actions judiciaires intentées pour poursuivre en justice les dirigeants de ces manifestations, violent les obligations internationales de l'Argentine en matière de droits de l'Homme. En effet ces dernières protègent le droit à la vie, à l'intégrité physique, à la liberté d'expression, de réunion, de pétition, d'association, ainsi que le droit à une administration judiciaire indépendante et à un procès équitable.

Argentine : un peuple sinistré une politique criminelle, des responsabilités plurielles

Au plan interne, la Mission rappelle que le préambule de la Constitution argentine garantit le droit de manifester et de s'organiser socialement et syndicalement (article 14, 14 bis, 16, 33 et suivants). De même, la législation pénale argentine énonce que les actions des citoyens qui " ont agi dans l'exercice légitime de leurs droits " ne peuvent faire l'objet de poursuites. Si des centaines de milliers de personnes se sont mobilisées en Argentine, c'est pour exiger du travail, le paiement des salaires en retard, le respect des sentences judiciaires qui ordonnent le paiement des pensions, des allocations de chômage, un investissement social dans le domaine de la santé et de l'éducation, etc.. Ces personnes exercent un droit légitime. Le mépris des autorités politiques, judiciaires, militaires ou policières, à l'égard de ces revendications, ne fait que contribuer à la détérioration du système institutionnel et démocratique de l'Argentine. A cet effet, il est important de souligner le jugement Gatera-Gatti rendu par la Chambre Nationale de Cassation Pénale, salle IV, le 22 juin 2000, qui au cours d'une procédure introduite par le Comité d'Action Juridique (CAJ), a reconnu que les barrages routiers effectués au titre de manifestations de protestations pacifiques est un droit constitutionnel et non une infraction, rendant ainsi nul et sans effet le jugement en première instance d'un juge qui avait considéré les barrages routiers comme une infraction.

Au plan international, la Mission rappelle également que la liberté d'expression est un droit garanti par les articles 18 et 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et par les articles 18 et 19 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Cette criminalisation de la protestation politique et sociale au surplus, accroît un déficit de crédibilité des institutions gouvernementales et particulièrement de l'appareil judiciaire, déjà affecté a contrario par l'impunité octroyée à ceux qui, dans le passé, pendant la période de dictature militaire, commirent des crimes extrêmement graves qui peuvent être qualifiés de crimes contre l'humanité.

La Mission exprime par ailleurs ses plus vives inquiétudes au regard du fonctionnement actuel de l'appareil policier, non purgé de ses éléments fascistes ayant collaboré avec la dictature militaire et conduisant à des dérives autoritaires illustrées par les événements des 19 et 20 décembre 2001, mais également par l'activité de groupes para-policiers, particulièrement préoccupante compte tenu de la crise actuelle de l'Argentine.

La Mission considère que les procédures judiciaires diligentées à l'encontre des auteurs et responsables des événements des 19 et 20 décembre 2001, quels que soient leur niveau hiérarchique, politique, policier ou militaire, doivent être poursuivis sans entrave du processus judiciaire, et que les victimes et leurs familles doivent obtenir réparation. Ainsi, le pouvoir judiciaire argentin démontrerait son indépendance et l'Argentine romprait avec cette culture de l'impunité érigée en véritable principe de fonctionnement des gouvernements argentins successifs et illustrée par les lois dites du " point final " et de " l'obéissance due " dont l'abrogation apparaît indispensable à toute réconciliation de la société argentine et au plein et entier exercice de leurs droits par les victimes de la dictature militaire.

Enfin, la Mission constate avec satisfaction la vitalité et l'effervescence démocratique de la société civile argentine, très largement mobilisée et active, source de propositions et acteur incontournable dans l'actuel contexte de crise. Etant donné l'incapacité présente du gouvernement argentin, d'une part, de satisfaire les besoins élémentaires de la population et, d'autre part, d'instaurer ce large dialogue avec la population argentine afin de refonder ses institutions, la Mission craint que l'actuelle situation convulsive et chaotique de l'Argentine ouvre la voie à une explosion sociale aux conséquences imprévisibles et à une réponse des autorités qui prendrait la forme d'une dérive autoritaire civile, politique ou militaire de type pré-fasciste. Un déficit économique ne doit nullement justifier un déficit de démocratie.

Note :

80. Pagina 12, Entrevue avec Juan Carlos Tedesco, Directeur de l'Institut d'Enquête et de Planification Educative de l' UNESCO, 4 mars, 2002.

Argentine : un peuple sinistré
une politique criminelle, des responsabilités plurielles

RECOMMANDATIONS

Au gouvernement argentin

sur les droits économiques, sociaux et culturels

La Mission internationale d'enquête rappelle que les droits économiques, sociaux et culturels doivent être protégés et mis en œuvre quel que soit le système économique et politique choisi.

De plus, la FIDH rappelle qu'au titre de l'art 2.1 du PIDESC, l'Argentine a l'obligation fondamentale minimum d'assurer la satisfaction de l'essentiel de chacun des droits économiques et sociaux contenus dans le Pacte. L'Argentine a d'autre part l'obligation de protéger les éléments vulnérables de la société par la mise en œuvre de programmes spécifiques. La mise en œuvre d'un réel programme de sécurité alimentaire pour les populations les plus vulnérables apparaît par exemple essentiel.

Recommandations générales

- La Mission recommande que l'Argentine donne suite aux recommandations du Comité des Nations unies sur les droits économiques, sociaux et culturels, en date du 8 décembre 1999, et notamment :

- l'introduction dans l'administration publique de mécanismes institutionnels qui permettent au Gouvernement de tenir compte de ses obligations découlant du Pacte, à un stade précoce de la formulation des politiques nationales relatives à des questions telles que le logement, la santé et l'éducation. Ce mécanisme devrait permettre de garantir la conformité des politiques économiques et sociales de l'Argentine avec ses obligations découlant du Pacte.

- la prise en compte, lors de ses négociations avec les institutions financières internationales, de ses obligations découlant du Pacte de respecter, de protéger et d'appliquer tous les droits énoncés dans cet instrument international.

- l'adoption de mesures visant à garantir l'égalité de droit et de fait entre les femmes et les hommes en ce qui concerne la jouissance des droits économiques, sociaux et culturels.

- De plus, la Mission recommande que le gouvernement argentin invite les Rapporteurs des Nations unies sur le droit à un logement convenable, sur le droit à une alimentation suffisante, sur le droit à l'éducation ainsi que l'Expert indépendant sur les politiques d'ajustement structurel et la dette extérieure à effectuer une visite sur place, dans les plus brefs délais.

Recommandations sur le droit à l'éducation, le droit à la santé et le droit au logement

Concernant le droit au logement :

- La Mission appelle le gouvernement à promouvoir et faciliter la construction de logements adéquats à des prix raisonnables pour les populations les plus vulnérables. Elle appelle également le gouvernement à adopter d'urgence toutes les mesures nécessaires contre les expulsions forcées.

Concernant le droit à la santé :

- La Mission demande au gouvernement argentin d'augmenter le budget alloué aux hopitaux publics.

- La Mission demande instamment au gouvernement d'adopter toutes les mesures nécessaires afin que les enfants disposent d'un accès minimal aux services de santé et d'adopter des mesures effectives dans la lutte contre la malnutrition. Une attention particulière doit être portée sur les difficultés des enfants des populations autochtones ainsi que ceux résidant dans les zones rurales excentrées.

Argentine : un peuple sinistré
une politique criminelle, des responsabilités plurielles

Concernant le droit à l'éducation, la Mission formule les recommandations suivantes :

- Augmenter le budget réservé à l'éducation de façon à ce que les enseignants et enseignantes reçoivent des salaires en rapport avec leur travail et un financement pour leur formation et qualification.
- Garantir un investissement soutenu dans l'enseignement public de qualité, qui devrait correspondre au moins à des dépenses constantes entre 7 et 10% du PIB au cours d'un cycle d'au moins 10 ans.
- Adopter une politique garantissant l'éducation publique, gratuite, obligatoire et de grande accessibilité afin de mettre fin au travail des enfants.
- Intégrer dans les programmes publics sociaux de lutte contre la pauvreté l'exigence d'une scolarisation de base obligatoire pour les fils et filles de familles percevant de telles allocations et avantages.
- Veiller à ce que les mécanismes d'intégration économique, notamment le MERCOSUR et l'ALCA réglemente la question du travail des enfants, telle que l'a récemment fait l'Union européenne dans sa Charte sur les droits sociaux et du travail.
- Développer des mesures spécifiques pour les régions les plus défavorisées afin de mettre fin à l'inégalité dans l'éducation creusée par les politiques néolibérales appliquées ces dix dernières années.

sur le plan judiciaire et constitutionnel

La Mission formule les recommandations suivantes :

- Abroger immédiatement les lois d'auto-amnistie dites de " point final " et " d'obéissance due ".
- Réformer l'institution policière et la gendarmerie avec l'élimination de ses éléments fascistes et interdire toute activité de groupes para-policiers sous quelque forme que ce soit.
- Mettre un terme à la totalité des poursuites judiciaires à l'encontre des responsables associatifs et syndicaux.
- Garantir la poursuite des procédures judiciaires diligentées à l'encontre :
 - des auteurs et responsables de la répression policière dans les événements survenus les 19 et 20 décembre 2001
 - des auteurs et responsables de crimes ou délits économiques commis contre la population argentine, qu'ils appartiennent au secteur public ou privé,
 - des magistrats de la Cour Suprême de Justice.

Enfin, la Mission compte tenu de l'extrême gravité de la crise politique, économique et sociale à laquelle est confronté l'actuel gouvernement argentin du Président Eduardo DUHALDE, invite celui-ci à instaurer le plus large dialogue social et politique avec toutes les composantes de la société argentine et, notamment, les secteurs associatifs et syndicaux pour réfléchir et élaborer ensemble les solutions nécessaires afin de résoudre la présente crise. A cet égard un processus de refondation des institutions et une ample et très prochaine consultation électorale semblent indispensables, permettant également une légitimation du nouveau pouvoir fédéral issu de cette démarche, d'autant plus nécessaire qu'actuellement ce pouvoir fédéral est largement vacillant en raison des initiatives autonomistes prises par les gouverneurs des provinces.

Aux institutions financières internationales

- La Mission rappelle qu'au titre de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, il appartient " à tous les organes de la société ", et pas uniquement aux Etats, d'œuvrer pour la reconnaissance et l'application effective des droits de l'Homme. La Mission recommande donc aux institutions financières internationales de respecter les principes universels des droits de l'Homme, dans l'élaboration, l'application et la révision de leurs politiques et programmes.
- La Mission recommande que le FMI, la Banque mondiale et la BID facilitent un moratoire du paiement de la dette externe et du service de la dette et laissent mettre en oeuvre une importante augmentation des dépenses sociales en raison de l'aggravation de la pauvreté. La Mission souligne en effet l'impact des ajustements structurels sur la faculté des Etats de décider de l'augmentation des dépenses sociales.

Argentine : un peuple sinistré
une politique criminelle, des responsabilités plurielles

- Enfin, la Mission recommande au Bureau indépendant d'évaluation du FMI - dont l'objet est de procéder à des évaluations indépendantes des politiques du FMI - d'inclure autant que possible l'étude de l'Argentine dans son programme de travail.

Aux gouvernements des pays siégeant au Conseil d'administration du FMI

La Mission demande que leurs décisions - au sein du CA de cette institution- soient conformes avec leur obligation " d'assistance et de coopération internationale " au titre de l'art 2.1 du PIDESC et n'aboutissent pas - de facto- à une aggravation de la situation des droits de l'Homme dans les pays où les politiques qu'ils votent sont mises en œuvre.

A la communauté internationale

La Mission se félicite de l'entrée en vigueur de la Cour pénale internationale, dont l'Argentine est un des Etats Parties. Face à cette victoire, la mission appelle la communauté internationale à s'interroger sur la création d'une Cour économique internationale afin que les auteurs de violations massives des droits économiques, sociaux et culturels ne demeurent impunis.

Paris, le 8 juillet 2002

ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNALITES RENCONTRÉES

- GOUVERNEMENT ET PARTIS POLITIQUES

Chef de Cabinet Ministériel
Secrétaire de Cabinet et Relations Parlementaires
Juan Pablo Cafiero

MINISTERE DU TRAVAIL
Secrétaire d'Etat au travail
Carlos Tomada

PARLEMENT
Partis Politiques

PARTI JUSTICIALISTE (PJ)
Président
Humberto Roggero
Porte-parole
Carlos Oviedo Montaña
Président de la Commission Légale du Travail
Saúl Ubaldini
Conseiller en Communication
Jorge Carman

GAUCHE UNIE (GU)
Président (Parti Communiste)
Patricio Echegaray
Conseiller
Jorge Kreynes

UNION CIVIQUE RADICALE (UCR)
Président
Horacio F. Pernasetti
Député
Marcelo Stubrin

PARTI OUVRIER (PO)
Président
Jorge Altamira
Secrétaire parlementaire
Marcelo Ramal

ALLIANCE REPUBLICAINE POUR LA LEGALITE (ARI)
Présidente
Elisa Carrió

- POUVOIR JUDICIAIRE

Juge auprès de la chambre Criminelle et Correctionnelle
Fédérale N° 1
María R. Servini de Cubría
Juge d'application des peines
Luis E. Duhalde

COUR DE CASSATION DE LA PROVINCE DE BUENOS AIRES
Président
Federico G. Domínguez

COUR SUPERIEURE DE JUSTICE -PROVINCE DE NEUQUÉN-
Président
Marcelo Otharán
Membre
Ignacio González Taboada
Defenseur
Rodolfo Gavernet

ASSOCIATION AMERICAINE DE JURISTES
Président Continental
Beinusz Szmukler
Président de la section Argentine
Ricardo F. Molinas
Membre consejo Consultivo Continental
Alberto Pedroncini
Vice-président section Argentine
Beatriz Rajland
Membres de la section Argentine
Carlos Zamorano
Alicia Messutti
Alejandro Geoffroy Lasalle

ASSOCIATION DES AVOCATS DE BUENOS AIRES
Président
José María Pizzorno
Secrétaire Général
Ernesto Moreau

ASSOCIATION DES AVOCATS SPECIALISTES DU DROIT DU
TRAVAIL
President
Luis E. Ramírez
Membres
Héctor H. García

Argentine : un peuple sinistré
une politique criminelle, des responsabilités plurielles

Enrique Rosemberg Jaime Nuguer COMITE DE SOUTIEN DES PROCES POLITIQUES AUPRES DE LA COUR SUPREME Horacio R. González	Mères de la place de Mai section fondatrice - Présidente Nora Cortiñas Membres Margarita de Groppea Enriqueta Maroni Marta Ocampo de Vásquez
DROITS DE L'HOMME	
GOVERNEMENT DE LA VILLE AUTONOME DE BUENOS AIRES Directeur Général des Droits de l'Homme Gabriela Alegre	Fils pour l'identité et la justice, contre l'oubli et le silence (HIJOS) Membres Leandro Gorini Marina Gironde María Eva Stoltzing
GOVERNEMENT DE LA PROVINCE DE BUENOS AIRES Secrétaire aux Droits de l'Homme Jorge Taiana	Centrale des jeunes travailleurs argentins (CTA) Membre Matías Cremonte
DEFENSEUR DU PEUPLE Ombudsman Eduardo Mondino	Syndicat indépendant des messagers et cadets (SIMECA) Membre Gerardo Fernández
COMMISSION PARLEMENTAIRE DES DROITS DE L'HOMME Députés Marcela Bordenave (FREPASO) Alfredo Bravo (PARTI SOCIALISTE) Nora Chiacchio (PJ)	Service paix et justice (SERPAJ) Président (Prix Nobel de la Paix) Adolfo Pérez Esquivel Coordinatrice Ana Chávez
- ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES DE DROITS DE L' HOMME DE LA VILLE AUTONOME DE BUENOS AIRES Assemblée Permanente de DDHH (APDH) Président Juan Carlos Dante Gullo Vice-président Horacio Ravenna	Province de Neuquén Assemblée Permanente des Droits de l'Homme (APDH) Présidente Sara Mansilla
Familles des Disparus et Détenus pour Raisons Politiques Présidente Mabel Gutiérrez Membres Heilde de Velasco Hugo Argente	Pastorale des Migrations Président Jorge Muñoz
Mères de la place de Mai Présidente Hebe de Bonafini	Courant des Militants pour les Droits de l'Homme Carlos Segovia
Mouvement Oecuménique des Droits de l'Homme Coordinateur Général Pastor José De Luca	UNIVERSITE DE BUENOS AIRES (UBA) Faculté des Sciences Economiques Doyens Héctor Alimeda Guillermo Gigliani Eduardo Crespo

Argentine : un peuple sinistré
une politique criminelle, des responsabilités plurielles

Jorge Marchini
Andrés Cejar

Delegués des 72 quartiers de la ville autonome
de Buenos Aires et de la Province de Buenos Aires.

Faculté de Droit
Secrétaire Académique
Germán Gonzalo Alvarez

Province de Neuquén
Central des travailleurs Argentins (CTA)
Secrétaire Général
Julio Fuentes

UNIVERSITE NATIONALE DE COMAHUE
Recteur
Jorge Oscar Rabassa

Coordinatrice des Organisations Mapuches
Secrétaire
Verónica Hullipan

MOUVEMENTS SOCIAUX

Ville Autonome de Buenos Aires et de la Province de Buenos
Aires

Syndicat de Céramistes (ZANON)
Secrétaire Général
Raúl Godoy

Central des travailleurs Argentins (CTA)
Secrétaire Général
Victor De Gennaro
Economiste
Claudio Lozano
Secrétaire Adjointe
Marta Maffei
Secrétaire DDHH
Ricardo Peidró
Elena Reinaga -Asociación Meretrices Argentinas- (AMMAR)
Secrétaire
Victor Mendivil
Secrétaire d'Action Sociale
Ariel Basteiro

Confédération Générale du Travail (CGT)
Secrétaire Général
Hugo Moyano
Secrétaire Presse
Julio Piumato
Consultant Légal
Héctor Recalde

Association des Travailleurs d'Etat (ATE)

Courant "clasista" et Combatif (CCC)
Fédération de la Terre et de l'Habitat (FTV)
Luis D'Elía

Bloque Piquetero National
Néstor Pitrola

Assemblée Inter-quartier Parque Centenario

ANNEXE 2 : TRAITES : RATIFICATIONS ET RESERVES

Conformément à la Constitution, les traités ont rang de loi Suprême et, depuis 1992, priment sur la législation nationale. Le régime juridique relatif à la protection des droits de l'Homme est établi par la loi.

Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels

Date de signature : 19 février 1968

Date de ratification : 8 août 1986.

Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Date de signature : 19 février 1968

Date de ratification : 8 août 1986.

Reserves et déclarations : Article 15 (2); déclaration faite en vertu de l'article 41.

Protocole facultatif : Date d'adhésion : 8 août 1986.

Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale

Date de signature : 13 juillet 1967

Date de ratification : 2 octobre 1968.

Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Date de signature : 17 juillet 1980

Date de ratification : 15 juillet 1985.

Reserves et déclarations : Article 29 (1).

Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Date de signature : 4 février 1985

Date de ratification : 24 septembre 1986.

Reserves et déclarations : Déclaration faite en vertu des articles 21 et 22.

Convention relative aux droits de l'enfant

Date de signature : 29 juin 1990

Date de ratification : 5 décembre 1990.

Reserves et déclarations : Articles 1, 21 (b), 21 (c), 21 (d) et 21 (e), 24 (f) et 38.

Statut de Rome de la Cour pénale internationale

Date de signature : 17 juillet 1998

Date de ratification le 8 février 2001

Convention américaine des droits de l'Homme " Pacte de San José de Costa Rica "

Date de signature : 2 février 1984

Date de ratification : 5 septembre 1984

Reserves : article 21

Déclarations interprétatives articles 5, 7, 10.

Convention interaméricaine pour la prévention et la sanction de la torture

Date de signature 9 décembre 1985

Date de ratification 31 mars 1989 .

Convention interaméricaine sur les disparitions forcées

Date de signature : 10 juin 1994

Date de ratification 28 février 1996

ANNEXE 3 : COMMUNIQUÉ DE LA FIDH ARGENTINE : CHRONIQUE D'UNE VIOLENCE ANNONCÉE *

La FIDH (Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme), de concert avec ses associations membres en Argentine, le Comité d'Action Juridique (CAJ), la Ligue Argentine des Droits de l'Homme (LADH) et le Centre d'Etudes Légales et Sociales (CELS), dénonce fermement la répression féroce engagée par les troupes d'intervention policières et militaires argentines envers un groupe de manifestants sur le pont de Pueyrredón de Avellaneda.

Le mercredi 26 juin 2002, près de 500 militants des organisations " piqueteros " ont barré la route menant au pont de Peyrredón de Avellaneda.

Selon les informations du CAJ, plusieurs témoins oculaires, ont confirmé la présence de franc-tireurs à proximité du pont. Ces derniers opéraient depuis les terrasses des maisons avoisinantes avec l'assentiment des forces répressives. La répression de ce barrage routier a causé la mort de Darío Santillán , âgé de 21 ans et militant du mouvement de chômeurs de Lanús, et de Maximiliano Kosteki, 25 ans et membre du groupe Anibal Verón. On dénombre par ailleurs près de 90 blessés et plus de 160 arrestations. En outre, deux militants de la Coordination Anibal Verón se sont plaints d'actes de tortures à leur rencontre après les événements du 26 juin.

Les organisations de droits de l'Homme internationales et argentines, craignent à juste titre qu'il ne s'agisse pas d'un fait isolé. En effet, le chef de cabinet de l'actuel gouvernement, Alfredo Atanasof, a affirmé mardi dernier, que le gouvernement ne tolérerait aucun barrage routier. Il en va de même du sous-secrétaire à la sécurité, qui a multiplié les déclarations similaires. De tels propos tenus par différents porte-parole du gouvernement de Duhalde, la semaine passée, laissent craindre une augmentation des opérations répressives indiscriminées, se traduisant par des violations des droits de l'homme et des libertés démocratiques.

Ces faits sont d'autant plus préoccupants, que selon des informations fournies par le Correpi (Coordination Contre la Répression Policière et Institutionnelle) , plusieurs témoins des assassinats commis le 26 juin , dont les témoignages mettraient en cause le chef de la police, Alfredo Franchiotti, ont fait l'objet de plusieurs menaces.

Il n'est guère possible d'aborder ces violations graves des droits civils et politiques sans se référer à la crise économique et sociale dans laquelle l'Argentine se débat. En effet, les violations des droits fondamentaux, tels que le droit à la santé, au logement et au travail sont étroitement liées aux violations des droits civils et politiques auxquelles nous assistons . Ainsi, la répression policière constitue l'unique réponse des autorités aux problèmes politiques et sociaux tragiques que traverse l'Argentine.

En conséquence, la FIDH demande instamment aux autorités argentines de mener une enquête indépendante et impartiale quant aux assassinats commis le mercredi 26 juin 2002.

Fait à Paris, le 30 juin 2002

* Titre tiré d'un article d'opinion du journal argentin " *La Nación* ".



Droits et Démocratie
Rights & Democracy

Centre international des droits de la personne et du développement démocratique
International Centre for Human Rights and Democratic Development

Droits et Démocratie (le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique) est un organisme non partisan investi d'un mandat international et qui a été créé en 1988 par le Parlement canadien pour encourager et appuyer les valeurs universelles des droits humains et promouvoir les institutions et pratiques démocratiques partout dans le monde. Droits et Démocratie, qui a officiellement ouvert ses portes en octobre 1990, a célébré ses 10 années d'existence au cours du dernier exercice financier.

Droits et Démocratie s'emploie à promouvoir, en collaboration avec des individus, des organismes et des gouvernements, au Canada et à l'étranger, les droits humains et les droits démocratiques tels que définis dans la Charte internationale des droits de l'Homme.

Doté d'un mandat très large, Droits et Démocratie articule néanmoins son travail sur quatre thématiques : le développement démocratique, les droits des femmes, la mondialisation et les droits humains, et les droits des peuples autochtones. Il dispose en outre d'un fonds d'intervention d'urgence pour agir en cas de crise ou intervenir sur un enjeu important, et a mis sur pied un programme de défense des droits humains afin d'aider les défenseurs et militants des droits humains au Canada et à l'échelle internationale à utiliser de manière plus efficace les mécanismes régionaux et internationaux de promotion des droits humains, comme le système des Nations Unies.

1001 boulevard de Maisonneuve Est - Bureau 1100 Montréal (Québec) H2L4P9 CANADA

Tél : 1 514 283 6073 / Fax : 1 514 283 3792 - Site internet : <http://www.ichrdd.ca> - E-mail : ichrdd@ichrdd.ca

fidh

Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme

La FIDH a été créée en 1922 à Paris, avec objet de diffuser et de promouvoir l'idéal des droits de l'Homme, de lutter contre leur violation, et d'exiger leur respect. Elle regroupe cent quinze affiliées nationales dans le monde entier.

La FIDH s'attache à :

Mobiliser la Communauté des Etats

La FIDH agit quotidiennement au sein des organisations intergouvernementales.

Prévenir les violations, soutenir la société civile

Pour s'adapter aux besoins spécifiques de ses partenaires locaux, la FIDH a mis au point des programmes de coopération juridique et judiciaire sur le terrain. Ces programmes permettent de consolider la société civile des Etats en voie de démocratisation.

Témoigner, alerter

L'envoi d'observateurs judiciaires à des procès politiques, la réalisation de solides enquêtes sur le terrain permettent une dénonciation concrète et précise des violations des droits de l'Homme devant l'opinion publique internationale.

Informers, dénoncer, protéger

Saisie de cas de violations multiples des libertés fondamentales à travers le monde, la FIDH réagit instantanément auprès des Etats concernés. Elle mobilise à cette fin ses associations membres, les institutions internationales et régionales, les médias, et à travers eux l'opinion publique internationale.

Directeur de la publication : Sidiki Kaba - Rédacteur en Chef : Antoine Bernard

Assistante de publication : Céline Ballereau-Tetu

Auteurs du rapport : Yasmine Shamsie, Claude Katz, Luis Guillermo Pérez Casas et Pierre Salama.

Coordination du rapport : Rosa Sánchez-Salgado, Marie Guiraud, Sonia Massiou.

Imprimerie de la FIDH - Dépôt légal juillet 2002

Commission paritaire N° 0904P11341 - ISSN en cours

Fichier informatique conforme à la loi du 6 janvier 1978 (Déclaration N° 330 675)

17, passage de la Main d'Or - 75011 - Paris - France / CCP Paris : 76 76 Z

Tel : (33-1) 43 55 25 18 / Fax : (33-1) 43 55 18 80 - E-mail : fidh@fidh.org / Site Internet : <http://www.fidh.org>